



DOCUMENT DE RÉFÉRENCE 2009



En application de son règlement général, notamment de l'article 212-13, l'Autorité des marchés financiers a enregistré le présent document de référence le 9 juillet 2010 sous le numéro R10-055. Ce document ne peut être utilisé à l'appui d'une opération financière que s'il est complété par une note d'opération visée par l'AMF. Il a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

L'enregistrement, conformément aux dispositions de l'article L. 621-8-1-I du code monétaire et financier, a été effectué après que l'AMF a vérifié « *si le document est complet et compréhensible, et si les informations qu'il contient sont cohérentes* ». Il n'implique pas l'authentification par l'AMF des éléments comptables et financiers présentés.

En application de l'article 28 du règlement (CE) n° 809/2004 de la Commission Européenne du 29 avril 2004 et du paragraphe 36 de la norme IAS 1, Présentation des états financiers, qui précise que doivent être présentées au minimum des informations comparatives au titre de l'exercice précédent, le présent Document de Référence incorpore par référence les informations suivantes :

- les comptes consolidés et le rapport des contrôleurs légaux relatifs aux exercices clos les 31 décembre 2006 et 31 décembre 2007 inclus dans le document de référence enregistré par l'AMF le 13 juin 2008 sous le numéro R.08-069, et ceux clos le 31 décembre 2008 enregistré par l'AMF le 01/09/09 sous le numéro R.09-73 ;
- les informations financières clés, le rapport sur la gestion de l'entreprise et l'ensemble des informations non financières relatifs aux exercices clos les 31 décembre 2006 et 31 décembre 2007 inclus dans le document de référence enregistré par l'AMF le 13 juin 2008 sous le numéro R.08-069, et ceux clos le 31 décembre 2008 enregistré par l'AMF le 01/09/09 sous le numéro R.09-73.

SOMMAIRE

1. PERSONNES RESPONSABLES	5
2. CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES	6
3. INFORMATIONS FINANCIERES SELECTIONNEES	7
4. FACTEURS DE RISQUE	9
4.1. Risques liés à l'activité	9
4.2. Risques de marché	12
4.3. Couverture des risques et politique d'assurance	14
5. INFORMATIONS CONCERNANT L'EMETTEUR	15
5.1. Histoire et évolution de la société	15
5.2. Faits marquants 2009	17
5.3. Investissements	17
5.4. Investissements prévus et en cours	17
6. APERCU DES ACTIVITES	18
6.1. Le métier de MAKHEIA GROUP	18
6.2. Principales activités	20
6.3. Principaux marchés	21
6.4. Evénements exceptionnels	23
6.5. Degré de dépendance	23
6.6. Position concurrentielle	24
6.7. Stratégie du Groupe	24
6.8. Perspectives 2010	25
7. ORGANIGRAMME	26
7.1. Organigramme du Groupe au 30/06/2010	26
7.2. Liste des principales filiales	26
8. PROPRIETES IMMOBILIERES ET EQUIPEMENTS	27
8.1. Immobilisations corporelles	27
8.2. Questions environnementales et éthiques	27
9. EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIERE ET DU RESULTAT	28
9.1. Situation financière	28
9.2. Résultat d'exploitation	32
10. TRESORERIE ET CAPITAUX	34
10.1. Informations sur les capitaux	34
10.2. Informations sur les flux de trésorerie	34
10.3. Conditions d'emprunt et structure des financements	35
10.4. Informations concernant toute restriction à l'utilisation des capitaux	35
10.5. Sources de financement postérieurs à la clôture	35
11. RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT, BREVETS, LICENCE	36
12. INFORMATIONS SUR LES TENDANCES	36
12.1. Principales tendances au cours du dernier exercice	36
12.2. Tendances et événements susceptibles d'influer sur les perspectives	36
13. PREVISIONS ET ESTIMATIONS DU BENEFICE	38
14. ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE	41
14.1. Organes de direction	41
14.2. Conflits d'intérêts au niveau des organes de direction et de surveillance	43

15. REMUNERATIONS ET AVANTAGES -----	44
15.1. Rémunération et avantages en nature	44
15.2. Pensions, retraites et autres avantages	47
16. FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION-----	48
16.1. Date d'expiration des mandats des administrateurs	48
16.2. Contrats de services entre les membres des organes de direction et la Société	48
16.3. Gouvernance	49
16.4. Procédures de contrôle interne	51
16.5. Rapports des Commissaires aux comptes sur le contrôle interne	52
16.6. Rapports spéciaux des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées	52
17. SALARIES-----	53
17.1. Nombre de salariés	53
17.2. Participations et stocks options	55
18. PRINCIPAUX ACTIONNAIRES -----	56
18.1. Structure de l'actionnariat	56
18.2. Droits de vote	57
18.3. Contrôle de l'émetteur directement ou indirectement	57
18.4. Accords pouvant entraîner un changement de contrôle	58
19. OPERATIONS AVEC DES APPARENTES -----	59
20. PATRIMOINE, SITUATION FINANCIERE ET RESULTATS -----	60
20.1. Informations financières historiques	60
20.2. Informations financières pro forma	60
20.3. Etats financiers consolidés 2007	61
20.4. Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés 2007	61
20.5. Etats financiers consolidés 2008	61
20.6. Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés 2008	61
20.7. Etats financiers consolidés 2009	61
20.8. Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés 2009	62
20.9. Informations financières intermédiaires	64
20.10. Politique de distribution de dividende	64
20.11. Procédures judiciaires et d'arbitrage	64
20.12. Changement de la situation financière ou commerciale	65
21. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES-----	66
21.1. Capital social	66
21.2. Actes constitutifs et statuts	73
21.3. Comptes sociaux 2009	82
21.4. Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels 2009	82
22. CONTRATS IMPORTANTS-----	85
23. DECLARATION D'EXPERTS ET DECLARATION D'INTERETS -----	85
24. DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC-----	85
25. INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS -----	86
ANNEXE 1 -----	87
ANNEXE 2-----	107
ANNEXE 3-----	123



MAKHEIA GROUP et ses filiales constituent un groupe de communication d'entreprises indépendant, spécialisé dans la création et la gestion de contenus, recentré sur 4 métiers :

- communication corporate,
- communication marketing services,
- communication design et identité de marque,
- communication numérique.

Chiffres clés 2009

Chiffre d'affaires	27,2 M€
Effectifs	182 personnes

ISIN FR0000072993 - ALSEQ - REUTERS : ALSEQ.PA - BLOOMBERG : ALSEQ:FP
125 rue de Saussure - 75017 Paris
www.makheia.com

1. PERSONNES RESPONSABLES

> Responsables du document de référence

Edouard Rencker, Président-Directeur Général
Chantal Decamps, Directeur Général Délégué

MAKHEIA GROUP
125 rue de Saussure
75017 PARIS

> Attestation du responsable du document de référence

« Nous attestons, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent Document de référence sont, à notre connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Nous attestons, à notre connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et le rapport de gestion ci-inclus, présentant un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Nous avons obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes données dans le présent prospectus ainsi qu'à la lecture d'ensemble du prospectus.

Les comptes consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2009 ont fait l'objet d'un rapport des contrôleurs légaux, figurant en pages 62 et 63 du présent document, qui contient une observation.

Edouard Rencker
Président-Directeur Général



Le 9 juillet 2010

2. CONTRÔLEURS LEGAUX DES COMPTES

> Commissaires aux comptes titulaires

2007, 2008 et 2009

CONSTANTIN Associés, 114 rue Marius AUFAN – 92300 Levallois Perret, représenté par Monsieur Laurent LEVESQUE, nommé lors de l'Assemblée ayant approuvé les comptes de 22 juin 2007 pour un mandat de 6 exercices expirant lors de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2012.

A.N.G. SAS, 32, rue de la Victoire – 75009 Paris, représenté par Monsieur Christophe NOS, nommé lors de l'Assemblée du 22 juin 2007 pour un mandat de 6 exercices expirant lors de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2012.

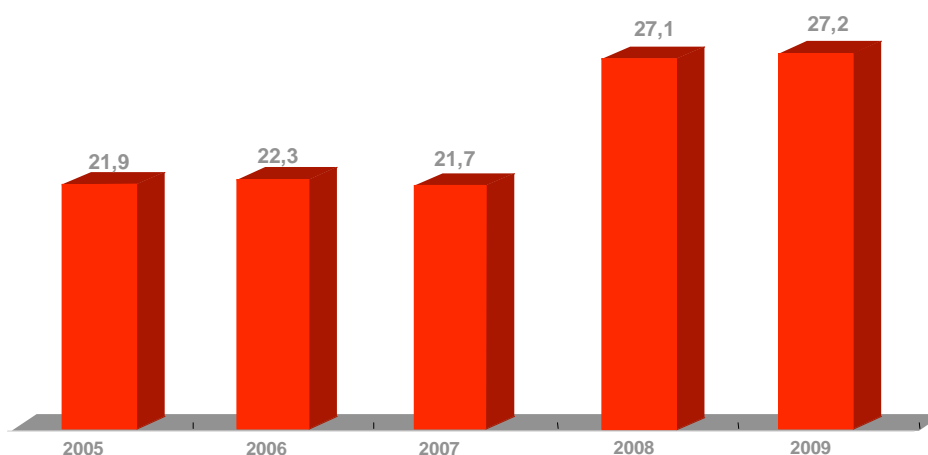
> Commissaires aux comptes suppléants

2007, 2008 et 2009

Monsieur Michel BONHOMME demeurant 114, rue Marius AUFAN - 92300 LEVALLOIS-PERRET, nommé lors de l'Assemblée du 22 juin 2007 pour un mandat de 6 exercices expirant lors de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2012.

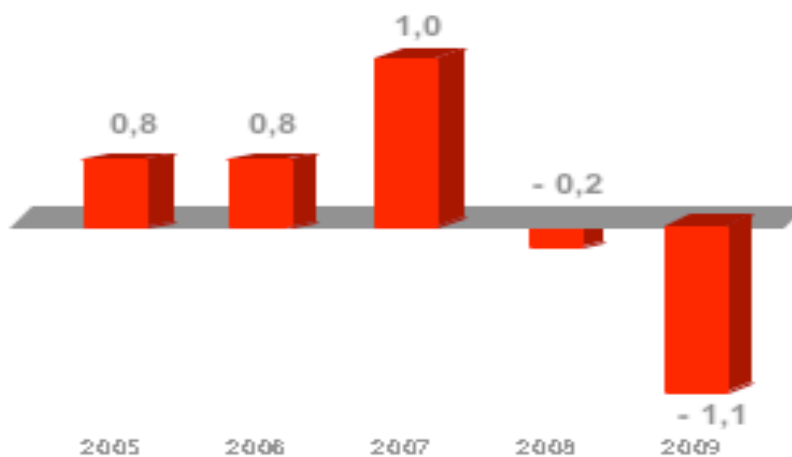
Monsieur Christian DEJOIE, associé signataire, Société COMPTABILITE ASSISTANCE CONSEIL, 98, rue Gabriel Péri - 93200 SAINT-DENIS, nommé lors de l'Assemblée du 22 juin 2007 pour un mandat de 6 exercices expirant lors de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2012.

3. INFORMATIONS FINANCIERES SELECTIONNEES



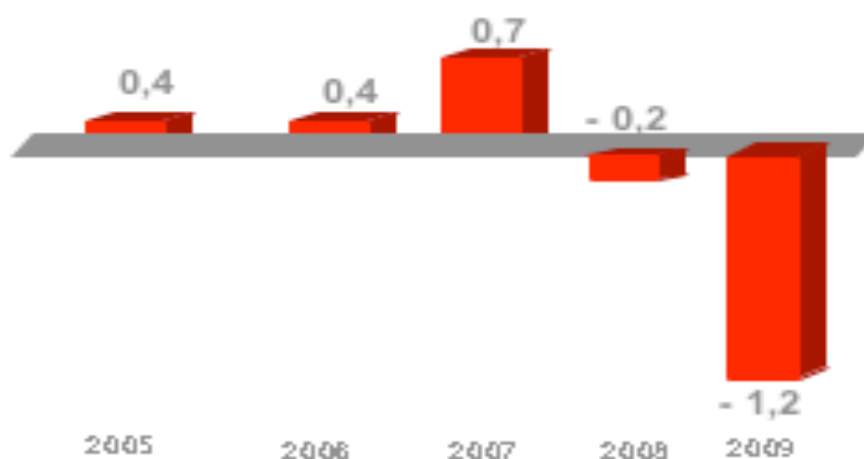
Chiffre d'affaires (en millions d'euros)

En 2008, prise en compte de l'intégration du Groupe Image Force à compter du 1^{er} juillet 2008 ;
En 2009, sortie de la société Network.



Résultat opérationnel (en millions d'euros)

En 2008, prise en compte de l'intégration du Groupe Image Force à compter du 1^{er} juillet 2008 ;
En 2009, sortie de la société Network.



Résultat net part du Groupe (en millions d'euros)

*En 2008, prise en compte de l'intégration du Groupe Image Force à compter du 1^{er} juillet 2008 ;
En 2009, sortie de la société Network.*

Le résultat net part du Groupe s'établit à -1 235 K€ en 2009 contre -165 K€ en 2008, et comporte la perte de -205 K€ de la société NETWORKH sortie du périmètre au 15/12/2009 ainsi que la perte de -8 K€ au 15/12/2009 de la société MAKHEIA ASIE détenue par NETWORKH.

La dégradation de la conjoncture, sensible dès le 2^e semestre de 2008, s'est poursuivie sur l'ensemble du secteur de la communication très durement touché dans son ensemble ; tous les grands groupes affichent des revenus en baisse : de PUBLICIS - 6,5%, à CRM Company -15,7% ; la moyenne du marché se situant à -8,7% (source IREP 2009) et MAKHEIA GROUP à -8,9%.

L'ensemble de ces événements a conduit à une forte réduction des effectifs, qui de 250 en juin 2008 sont passés à 182 au 31 décembre 2009, engendrant une charge sur l'exercice de 1 130K€.

Concernant la démarche commerciale, le groupe a multiplié les moyens de prospection, notamment :

- Lancement dès la rentrée de septembre d'un programme de communication basé sur le principe d'un événement par métier et par mois, relayés par des communiqués de presse hebdomadaires à diffusion ciblée. Les remontées presse ont de ce fait été très significatives.
- Elargissement au 4^e trimestre 2009 du contenu éditorial et de la diffusion du magazine Tendances que publiait SEQUOIA, à l'ensemble des activités du groupe, avec succès.
- Création de nouveaux supports , comme un blog par activité, une news letter Groupe mensuelle.

Au 31 décembre 2009, l'endettement financier net du Groupe se situe à 827 K€ contre 3 452 K€ au 31/12/08.

La part des dettes financières à plus d'un an représente un montant de 3 543 K€ dont 175 K€ de crédit bancaire à taux variable, 3 328 K€ de crédit bancaire à taux fixe et 40 K€ d'emprunt lié au retraitement du crédit-bail.

Les capitaux propres ont diminué de 6.768 K€ en 2008 à 5.450 K€ en 2009.

Le ratio Endettement financier net/Capitaux propres s'améliore en passant de 0,51 en 2008 à 0,15 en 2009.

4. FACTEURS DE RISQUE

« La société a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière et ses résultats (ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs) et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs hormis ceux présentés. »

Par ailleurs la nature de son activité ne l'expose pas à des risques spécifiques, hormis ceux liés à l'utilisation des nouvelles technologies.

4.1. RISQUES LIÉS A L'ACTIVITE

> Risques liés à la conjoncture économique

MAKHEIA GROUP comme toute société de services aux entreprises est soumis à la conjoncture économique, notamment dans les secteurs de la communication et du marketing opérationnel, secteur très sensible aux fluctuations des clients.

De manière générale, les dépenses publicitaires dans les secteurs de la communication et du marketing opérationnel affichent une chute des revenus sans précédent depuis deux ans. L'Irep a présenté en mars 2010 une étude sur le recul des dépenses publicitaires des annonceurs en 2009 de 8,6% par rapport à 2008.

> Risques clients

Compte tenu de la nature et de la diversité de la clientèle de MAKHEIA GROUP, composée essentiellement de grands comptes, le risque d'impayés est globalement faible, de l'ordre de moins de 1 % du chiffre d'affaires.

Par ailleurs il n'y a pas de dépendance économique vis-à-vis des principaux clients, le chiffre d'affaires étant réparti sur de nombreux clients : voir « Poids des principaux clients dans le chiffre d'affaires 2009 », Chapitre 6.

De même la diversité des secteurs d'activité avec lesquels le Groupe entretient des relations commerciales préserve MAKHEIA GROUP de tout effet cyclique : voir « Répartition sectorielle des 250 premiers clients » Chapitre 6.

Par contre les clients peuvent régulièrement remettre leur agence en compétition, soit en observant un préavis moyen de trois mois, soit à l'échéance de leur contrat.

> Risques opérationnels

Dans l'exercice de son activité de prestation de services de conseil, MAKHEIA GROUP est exposée à des risques opérationnels liés à l'exécution des prestations sur lesquelles elle s'est engagée, en termes de qualité, telle que perçue par ses clients, de délais et de respect du budget tels que définis contractuellement.

Les engagements pris par MAKHEIA GROUP vis-à-vis de ses clients consistent à respecter les objectifs contractuels. La sanction en cas de défaillance d'exécution peut se traduire par le non renouvellement du contrat ou par le non-paiement partiel, voire total des prestations. Il est très rare que soit prévu le versement de pénalités. Même si la négociation puis l'exécution de chaque contrat font l'objet de procédures de prévention et de contrôle rigoureuses de la part de MAKHEIA GROUP et de ses filiales, il n'est pas possible d'exclure totalement les risques de contestation, de retard ou refus de règlement, et de non renouvellement. MAKHEIA GROUP et les différentes sociétés qui composent le Groupe mettent en œuvre pour se prémunir le plus efficacement possible de ces risques, des méthodologies de conduite de projets et des procédures de validation de la qualité des prestations fournies, aussi bien lors du lancement qu'en cours d'intervention et qu'au stade des restitutions et de l'acceptation du service par le client.

Pour garantir la qualité attendue par les clients, la filiale SEQUOIA a mis en place depuis 2000 une organisation audité chaque année par le Bureau VERITAS selon les exigences de la norme ISO 9000-2008.

> Risques liés à la concurrence

MAKHEIA GROUP fait face sur son marché à des concurrents nombreux pouvant de plus s'accroître du fait de l'arrivée sporadique de petites structures présentant une offre agressive en termes de tarifs, mais se révélant peu pérennes.

L'accès aux grands comptes, l'obtention dans certains très grands groupes d'un référencement sur la liste des cabinets de conseil et d'agences de communication agréés, reposent sur de sérieuses références professionnelles et sur des offres de services de haute qualité. Les références accumulées par MAKHEIA GROUP, sa pérennité, sont autant d'atouts pour le Groupe dans le maintien de son positionnement concurrentiel.

> Risques spécifiques liés à la technologie

A- Identification des risques :

MAKHEIA GROUP fait un usage continu des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) tant pour ses propres besoins que pour le compte de ses clients au travers des prestations Web.

La société utilise des réseaux informatiques (intranet, internet) pour ses propres besoins et celui de ses clients. L'utilisation de tels moyens de communication ne peut être garanti contre tout risque de panne, d'intrusion ou de destruction de données. Des procédures d'auto archivage sont généralisées pour palier tout problème de disparition ou destruction de données. Néanmoins la société a pris une politique de couverture de risques relativement prudente en souscrivant une police de bris de machine et reconstitution de données.

Les applications on line développées pour les clients sont hébergées chez des tiers qui garantissent au groupe la sécurité et la maintenance des serveurs d'application en contrepartie de contrats de prestation de services. Le monitoring applicatif est effectué à distance par les équipes techniques de MAKHEIA GROUP ; d'une manière générale les conditions générales de la société prévoient en cas de panne une intervention sous 4 heures.

Les propres systèmes d'information de la société sont installés sur des serveurs dédiés (comptabilité et gestion, gestion de production, messagerie) afin de limiter les risques et les impacts de panne. Ils sont hébergés au sein de l'infrastructure informatique de MAKHEIA GROUP ; une équipe dédiée de deux personnes en assure la maintenance et le contrôle quotidiens.

B- Evaluation des risques :

Les principaux risques liés aux NTIC résident dans :

- l'apparition de bugs applicatifs pouvant remettre en cause le bon fonctionnement d'une application. Ce type de risque se mesure en temps d'immobilisation d'une application. D'une manière générale le groupe s'engage auprès de ses clients à intervenir :
 - o sous 12h ouvrées les bugs bloquants
 - o sous 48h ouvrées les bugs majeurs
 - o sous 10 jours ouvrés les bugs mineurs

Des compensations financières peuvent intervenir au-delà de ces délais. Elles sont plafonnées à un % des contrats concernés.

- l'interruption d'un service dû aux clients consécutif à des problèmes d'hébergement. Sur des dossiers spécifiques, l'engagement du groupe consiste en une garantie de temps de rétablissement (GTR) du service sous 8 heures ouvrées. Au-delà le groupe est potentiellement redevable de pénalités de retard plafonnées en général à 5% du service concerné par tranche d'indisponibilité de journée ouvrée.
- la non disponibilité des ressources et compétences pour y faire rapidement face dans le cas d'un trop fort déséquilibre entre les besoins et notre capacité de répondre à de nouveaux projets, tout en poursuivant des projets antérieurs.

C- Procédures de suivi et de gestion des risques identifiés :

D'une manière générale, des outils de mesure sont systématiquement mis en œuvre pour identifier l'apparition de tout risque précédemment décrit. Des outils de monitoring du service ou des

applications de gestion et suivi des bugs sont utilisés pour identifier, tracer et circonvenir les risques apparus.

Concernant l'anticipation des besoins de compétences, la politique de ressources humaines du groupe en matière de nouvelles technologies peut se résumer comme suit :

- internalisation des capacités d'analyse et de conduite de projet : direction technique, chefs de projets technique et fonctionnel. Niveau de recrutement : ingénieurs seniors bac +4/+5.
- internalisation de développeurs informatiques pour assurer les développements récurrents et contractualisés : niveau ingénieurs bac +4/+5.
- sous-traitance du développement informatique de modules précis dont les spécifications techniques ont été définies par les équipes projet du Groupe. Expertise technique recherchée auprès de partenaires SSII réguliers.

L'appel à des sociétés externes pour recruter sous forme de missions (en mode régie ou forfait) des développeurs informatiques évite au Groupe d'éprouver de trop grandes difficultés de recrutement et de fidélisation dans le contexte d'un marché informatique tendu.

> **Risques liés à la sous-traitance**

MAKHEIA GROUP fait appel régulièrement à des tiers pour les activités qu'il ne souhaite pas intégrer par choix métier ou par insuffisance de demande, soit sous forme de sous-traitance, soit sous forme d'interim, de free-lance ou de CDD. Pour ne pas être dépourvu en cas de besoin une politique prévisionnelle de recrutement est mise en place pour identifier les compétences nécessaires et tenter de les fidéliser en leur assurant un certain volume d'activité.

En 2009, le Groupe a fait appel à 1 433 jours de CDD pour ses besoins temporaires.

Lorsque les prestations demandées sont sensibles, il est demandé à ces personnels ou sociétés extérieurs de prendre des engagements de confidentialité et de non débauchage.

> **Risques pays**

MAKHEIA GROUP est peu exposé au risque pays. En effet, le Groupe exerce en fin d'année 2009 la totalité de ses activités en France.

> **Risques de dépendance vis-à-vis d'hommes clefs**

MAKHEIA GROUP comme tout groupe de prestations de services, est dépendant en partie de ses principaux dirigeants et principaux cadres. Cette dépendance est cependant atténuée par le mode opératoire en équipe de multi-compétences.

Une assurance Homme Clé est prise au nom du Président, au bénéfice de la société.

> **Difficulté à gérer la croissance et les acquisitions**

MAKHEIA GROUP a pour objectif de développer son activité par croissance organique et externe ciblée. Cette stratégie génère naturellement des risques liés d'une part à la maîtrise de cette croissance (intégration du personnel recruté, organisation administrative, commerciale et production) d'autre part aux conséquences des acquisitions d'entreprise (intégration de métiers différents, de cultures d'entreprises différentes).

Les différentes opérations de croissance réalisées en 2008, en pleine crise économique dans le secteur particulièrement touché de la communication, a contraint à une restructuration lourde en 2009 touchant d'une part les structures juridiques (de 15 en 2008 à 7 début 2010), d'autre part les effectifs (de 250 en juin 2008 à 182 début 2010).

> **Risques juridiques**

La société n'est pas exposée à des risques juridiques particuliers encourus de par son activité. Cependant comme dans toute activité commerciale des risques de litiges avec les clients, les fournisseurs et le personnel existent.

L'ensemble des litiges a été provisionné en intégralité dans les comptes clos le 31/12/2009 (note des comptes consolidés 2.5.9 en Annexe 1).

Les contentieux actuellement en cours sont essentiellement prud'homaux – au nombre de 11. Une double procédure commerciale touche deux filiales de MAKHEIA GROUP dans une affaire de cession partielle de fonds de commerce ; les conclusions du Tribunal de commerce condamnant ces deux filiales font l'objet de procédure d'appel ou de conciliation.

> **Risques sur la fiabilité des informations et processus comptables**

La direction financière du Groupe est assurée sous l'autorité du Directeur Général du Groupe. La partie opérationnelle est gérée par une équipe interne centralisée dans la Holding MAKHEIA GROUP pour l'ensemble de ses filiales.

Certaines missions comme la consolidation sont sous-traitées à des prestataires spécialisés.

> **Risques liés à la fraude et à la concurrence déloyale**

MAKHEIA GROUP a mis en place des systèmes de protection de ses locaux et des outils informatiques (sauvegarde automatique de la messagerie, déploiement en cours d'un outil central de fichiers commerciaux) ou techniques (sauvegarde des fichiers de production, politique d'hébergement centralisé) visant à protéger son système d'information et les données qui lui sont confiées, qu'elle utilise ou produit et à en assurer la confidentialité. Sans annuler les risques de fraudes, malversations ou malveillances, ces dispositions donnent une assurance raisonnable que ces risques sont maîtrisés.

> **Risques industriels et liés à l'environnement**

L'activité du Groupe repose sur des prestations de services qui ne nécessitent aucun équipement industriel et ne présentent, en conséquence, pas de risques particuliers de cette nature. Voir Chapitre 8.2.

4.2. RISQUES DE MARCHE

> **Risques de liquidité**

Il n'existe pas de risque de liquidité particulier.

Le montant des lignes bancaires et emprunts contractés par le Groupe est supérieur aux besoins actuels de financement.

La dette bancaire de la société se situe à 3.277 K€ au 31/12/2009 contre 3.932 K€ en 2008.

La trésorerie active s'élève à 608 K€ contre 64 K€ pour l'exercice précédent.

Les emprunts souscrits prévoient des covenants, sur la base des comptes consolidés, à savoir respecter les ratios suivants :

Dettes nettes consolidées/EBITDA consolidés inférieur ou égal à 3

Dettes nettes consolidées/Fonds propres consolidés inférieur à 1

ces derniers sont respectés au 31/12/2009.

La société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir. »

Voir Notes annexes 2.4.3 et 2.5.5 des Comptes consolidés 2009, en Annexe 1, Chapitre 2.

> **Risques liés aux minoritaires**

Les risques liés aux minoritaires des filiales sont les risques normaux liés aux acquisitions.

En 2009 le Groupe n'avait pas d'intérêts minoritaires dans les filiales consolidées en intégration globale, et le résultat des sociétés mises en équivalence était nul.

> **Risques de taux d'intérêt**

L'emprunt bancaire contracté par MAKHEIA GROUP à l'occasion de l'acquisition d'IMAGE FORCE est à taux variable. L'emprunt a été souscrit fin juin 2008 pour une durée de 6 années. Profitant de la forte baisse des taux au cours des premiers mois de l'année 2009, les conditions de l'emprunt ont été transformées en taux fixes en avril 2009 par la mise en place d'un contrat d'échange d'intérêts. En conséquence MAKHEIA GROUP n'est pas exposé au risque de taux.

> **Risques de change**

La part des facturations du Groupe hors de la zone euro est très faible et demeure intégralement facturé en euros.

La sous-traitance hors zone euro reste marginale.

Par ailleurs, la plupart des filiales non européennes des principaux clients acceptent de payer en euros. En conséquence, le Groupe n'a jamais mis en place de couverture de son risque de change.

D'une manière plus générale, le chiffre d'affaires réalisé hors zone euro est de 506 K€ en 2009, soit inférieur à 2% du global (6% en 2008).

> **Risques sur titres de capital**

MAKHEIA GROUP n'utilise pas d'instruments financiers pouvant présenter un caractère de risque qui pourrait avoir un impact sur l'évaluation de son actif, de son passif, de sa situation financière et de ses pertes ou profits. Le Groupe n'est pas exposé aux risques sur titres de capital (actions, OPCVM, dérivés...) car il n'utilise que des placements de trésorerie classiques à vue sans chercher des rendements particulièrement élevés qui pourraient l'exposer à des produits à risque.

2007

Au 31 décembre 2007, le nombre d'actions inscrites au nom de la société était de 262.192 actions, soit 6,7% du capital.

2008

Au 31 décembre 2008, le nombre d'actions inscrites au nom de la société était de 185 719 actions, soit 3,74 % du capital :

- 155 040 actions en autocontrôle pour une valeur de 315 271,92 € au 31 décembre 2008, représentant 3,13% du capital,
- dans le cadre du contrat de liquidité, la société détenait à la même date 30 679 actions pour une valeur de 57 478,58 €, représentant 0,62 % du capital.

2009

Au 31 décembre 2009, le nombre d'actions inscrites au nom de la société était de 318 088 actions, soit 6,41 % du capital :

- 122 371 actions en autocontrôle pour une valeur de 172 396 € (cotation au 31 décembre 2009), représentant 2,47% du capital,
- dans le cadre du contrat de liquidité, la société détenait à la même date 37 771 actions pour une valeur de 53 212 € (cotation au 31 décembre 2009), représentant 0,76 % du capital. Ce contrat de liquidité a été suspendu par décision de l'assemblée générale d 25 juin 2009 (voir § 21.1)
- 157 946 actions détenues par sa filiale MAKHEIA AFFINITY pour une valeur de 222 514 € (cotation au 31 décembre 2009), représentant 3,18 % du capital. Ces dernières ont été obtenues à l'occasion de la cession de 85% du capital de la filiale NETWORTH en décembre 2009. Elles devraient être rachetées par la maison mère d'ici fin 2010.

La totalité des 318 088 actions sont conservées pour faire face à l'engagement de la société pris en juin 2008, lors de l'acquisition d'IMAGE FORCE ; MAKHEIA a alors payé pour partie en cash, pour partie par échange d'actions, et pour partie en ORA convertibles en actions au terme de 3 ans, avec faculté de lever l'option par tiers chaque année jusqu'au 30 juin 2011. Les actions en autocontrôle sont conservées pour faire face à cet engagement.

Calcul de volatilité de l'action MAKHEIA GROUP depuis le 01/01/2009

04-05-2010	écart-type	vol historique
1 semaine	0,113661659	179,71%
2 semaines	0,097011192	153,39%
3 semaines	0,095943716	151,70%
1 mois	0,104647152	165,46%
2 mois	0,133382049	210,90%
3 mois	0,132322196	209,22%
Depuis le 01-01-2010	0,12675004	200,41%
Depuis le 01-01-2009	0,098230085	155,32%

Source : estimations AUREL BGC, NYSE Euronext



Source : NYSE Euronext

> Risques liés aux tests de dépréciation sur écarts d'acquisition

Les actifs incorporels résultant de l'évaluation des actifs des entités acquises, sont enregistrés au bilan à leur coût historique. Leur valeur fait l'objet d'un suivi régulier afin de s'assurer qu'aucune perte de valeur ne doit être comptabilisée.

De façon générale, la valeur des immobilisations incorporelles amorties est testée (impairment test – Cf. §20.5 Note K des comptes consolidés 2007 ; §20.7 Note 1.2.11 des comptes consolidés 2008 et § 2.2.4 des comptes consolidés 2009) au moins une fois par an et dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié.

4.3. COUVERTURE DES RISQUES ET POLITIQUE D'ASSURANCE

Le Groupe a conclu des assurances à l'échelon de la maison mère comme de ses filiales :

- Les contrats habituels « Dommages »
- Des polices « Responsabilité Civile Professionnelle »
- et « Responsabilité Civile Exploitation ».

Les montants garantis sont conformes aux pratiques en vigueur dans son domaine d'activité et aux exigences des clients.

Pour 2009, les primes d'assurance se sont élevées à 36 006 € pour l'ensemble du Groupe.

5. INFORMATIONS CONCERNANT L'EMETTEUR

5.1. HISTOIRE ET EVOLUTION DE LA SOCIETE

> Chronologie

Apport partiel d'actif de la branche complète de Média Management par la Société MAKHEIA AFFINITY à la Société NETWORTH, en date du 31/07/2009, à effet du 1er janvier 2009

Cession de 85 % des titres de la SA NETWORTH en date du 17 décembre 2009
Cession de la totalité des titres de la société MAKHEIA ASIE détenues par MAKHEIA AFFINITY en date du 30/06/2009

Liquidation de la société MAKHEIA BELGIUM à effet du 7 décembre 2009.

> **Rappel historique**

MAKHEIA GROUP SA trouve son origine dans l'acquisition en janvier 1998 de la société Franklin Partners Communication Visuelle (FPCV) par la holding détenant Médialogie.

Chacune des deux sociétés se positionnait alors sur le marché de la création et de la diffusion des supports de communication multimédia. Bien que concurrentes sur leur secteur, les deux entreprises avaient néanmoins développé des offres complémentaires.

En 1997, Franklin Partners Communication Visuelle réalisait l'essentiel de son chiffre d'affaires dans le secteur du multimédia et de la réalisation de sites Internet. Médialogie intervenait principalement dans le secteur de la restitution numérique.

La décision prise par Franck Jaclin et Jean-Bernard Tailheuret, les dirigeants des deux sociétés, de procéder à ce regroupement stratégique répondait à trois objectifs principaux :

- atteindre une taille critique permettant le développement de compétences technologiques pointues, favorisant l'innovation au service des clients ;
- industrialiser l'offre, en vue d'automatiser le processus de réalisation des supports tout en effectuant des économies d'échelle afin d'atteindre un leadership sur les coûts ;
- développer une offre intégrée fondée sur la maîtrise de l'ensemble de la chaîne graphique et des outils on-line.

En créant MAKHEIA GROUP (anciennement Groupe MEDIAGERANCE), les dirigeants ont élaboré une offre intégrée encore inédite sur le marché français, associant deux activités complémentaires : la création et la diffusion de contenus de communication pour des clients grands comptes.

(Voir chapitre 6)

Au 31 décembre 2009, MAKHEIA GROUP compte 6 filiales directes ou indirectes, et est actionnaire du GIE L'ARBRE (33%) par l'intermédiaire de sa filiale Place du Marché ; le groupe reste par ailleurs actionnaire de Networth à hauteur de 15% (100% au 31/12/2008).

> **Informations juridiques**

Dénomination sociale

La dénomination sociale du groupe était jusqu'au 25 janvier 2008 : Groupe MEDIAGERANCE
L'assemblée générale extraordinaire du vendredi 25 janvier 2008 (avis du BALO n°152 paru le 19 décembre 2007) a décidé la modification de dénomination sociale du groupe : Groupe MEDIAGERANCE devient ainsi **MAKHEIA GROUP**.

Siège social

MAKHEIA GROUP – 125, rue de Saussure – 75017 Paris – Tel : 01 42 12 20 00

Forme juridique

Article 1 des statuts : la société « MAKHEIA GROUP » est une société anonyme de droit français au capital de 6 987 475,13 €.

Durée

Article 5 des statuts : la durée de la Société est fixée à 99 années à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés, à savoir jusqu'au 1er janvier 2094, sauf dissolution anticipée ou prorogation.

Registre du commerce des sociétés et APE

RCS Paris 399 364 751

Code APE : 741 J Administration des entreprises.

Exercice social

Article 19 des statuts : douze mois du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année.

5.2. FAITS MARQUANTS 2009

> **Regroupement des activités de communication corporate au sein de SEQUOIA**

La fusion simplifiée, par absorption des sociétés FRANKLIN PARTNERS et ARTICE par la Société SEQUOIA, à effet du 1er janvier 2009, et le rachat partiel du fonds de commerce lié aux activités de communication financière précédemment détenu par MAKHEIA AFFINITY et en location gérance, a permis de présenter une offre globale de création et de gestion de contenus :

- Création de contenus pour la communication interne, corporate, et financière d'entreprise,
- Gestion et diffusion des contenus de communication d'entreprise par le biais d'une plate-forme spécifique (QUARK).

> **Fermeture de la filiale de Bruxelles**

> **Cessions de certaines participations liées au Mediamanagement**

Cession de 85 % des titres de la SA NETWORTH en date du 17 décembre 2009.

Cession à NETWORTH de la totalité des titres de la société MAKHEIA ASIE détenues par MAKHEIA AFFINITY en date du 30/06/2009.

5.3. INVESTISSEMENTS

En dehors des opérations ci-dessus évoquées sur les participations, il n'y a pas eu en 2009 d'engagements fermes d'investissements pris par les organes de direction.

5.4. INVESTISSEMENTS PREVUS ET EN COURS

En dehors des investissements courants destinés au bon fonctionnement de l'activité, principalement les ressources informatiques : mises à jour des matériels et logiciels, il n'y a pas d'investissements significatifs prévus ni en cours.

6. APERÇU DES ACTIVITÉS

6.1. LE MÉTIER DE MAKHEIA GROUP

> Un acteur majeur de la gestion de contenus

MAKHEIA GROUP est un groupe de communication indépendant, acteur majeur de la communication en France : il allie création et gestion de contenus de communication.

Parce que la demande de contenus par les multiples cibles augmente, parce que les formes et les supports de communication ne cessent de s'accroître, il est devenu stratégique pour les annonceurs de gérer leurs contenus en leur donnant de la consistance et de la cohérence. C'est pourquoi MAKHEIA GROUP ambitionne de devenir l'acteur de référence de la gestion de contenu. Il apporte déjà aux annonceurs une gamme complète de services de communication allant de la création et conception de contenus à leur diffusion.

> Quatre métiers complémentaires

Dans un monde en mutations fortes, permanentes, et de plus en plus complexe, l'image ne suffit plus à guider la communication des entreprises, il faut tenir compte de nouvelles valeurs que sont :

- la Responsabilité sociale
- le Comportement citoyen
- la Consommation éthique
- la Croissance « zéro »
- la Multiplicité et le renouvellement des produits et services ...

Or 80% de ce qui est dit d'une marque lui échappe.

D'où une nécessité transversale d'élaborer le langage des marques et des entreprises en phase avec les thèmes traités sur internet, et non plus simplement en fonction des opérations et objectifs de court terme sur une « cible » ou une autre...

C'est ce qui a conduit la restructuration des offres commerciales autour de 4 métiers :

- | | |
|------------------------------------|------------------|
| • Pôle corporate | SEQUOIA FRANKLIN |
| • Pôle marketing services | AFFINITY |
| • Pôle design & identité de marque | PLACE DU MARCHE |
| • Pôle web & community | DIGITAL |

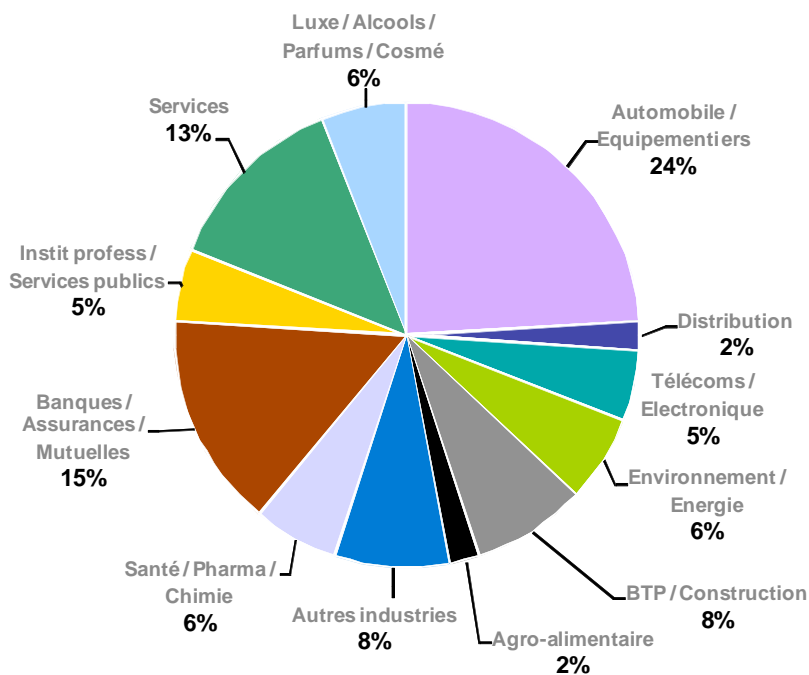
> Un positionnement novateur

Inscrite dans le patrimoine génétique du groupe depuis 25 ans, l'art de conjuguer communication et technologies, se traduit aujourd'hui par une offre unique sur le marché, alliant création et diffusion. Un positionnement novateur qui anticipe les révolutions à venir dans le secteur de la communication d'entreprise.

> Structure des prestations

Les budgets facturés aux clients de MAKHEIA GROUP sont établis soit par forfait en mode projet, soit au temps passé par type de prestations telles que Conseil, Création visuelle, fourniture de contenus, web mastering, mise à disposition de graphistes, les deux modes de facturation s'équilibrant à 50/50, sur les trois derniers exercices.

En année 2009, MAKHEIA GROUP gère environ 4 000 dossiers sur un total d'environ 350 clients.

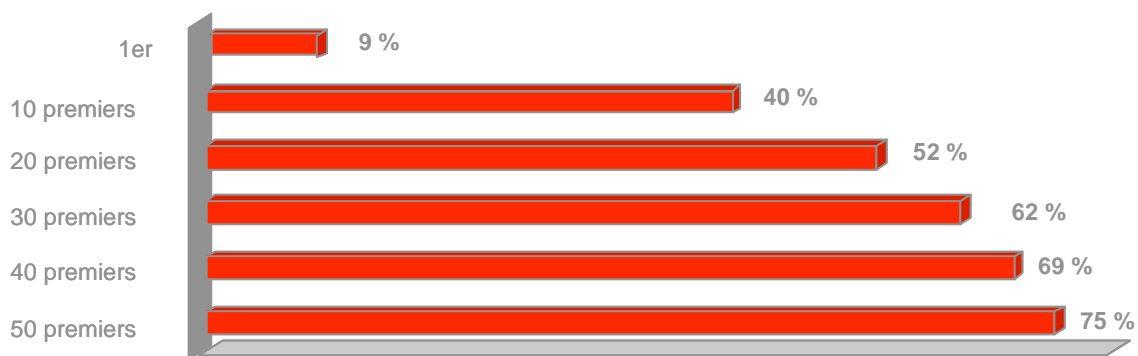


Répartition du chiffre d'affaires 2009 réalisé avec les 250 premiers clients

> Une clientèle axée sur les grands comptes

MAKHEIA GROUP facture 350 clients dont plus de 40 % des sociétés du CAC 40.

Le premier client représente 9 % du chiffre d'affaires (7% en 2008), les 5 premiers représentent 28% du chiffre d'affaires (27% en 2008) et les 10 premiers clients 40% comme l'année précédente..



Poids des principaux clients dans le Chiffre d'affaires 2009

Les clients de MAKHEIA GROUP sont de taille européenne ou mondiale. Leurs besoins s'expriment de plus en plus vers une communication centralisée au siège social avec une restitution locale des outils de communication. Les solutions mises au point par MAKHEIA GROUP permettent une diffusion à distance des contenus de communication, leur adaptation locale, sans perte de contrôle pour leur siège.

6.2. PRINCIPALES ACTIVITES

> La création et la gestion de contenus corporate

L'activité de création et gestion de contenus de MAKHEIA GROUP est assurée par **quatre métiers**,

- SEQUOIA - FRANKLIN : communication corporate et financière
- PLACE DU MARCHE : design & identité de marque
- MAKHEIA AFFINITY : marketing services & digital
- DIGITAL : diffusion des contenus

SEQUOIA - FRANKLIN

SEQUOIA - FRANKLIN est une agence de communication corporate et financière, implantée en France.

Cette agence résulte de la fusion au 1^{er} janvier 2009, en une seule entreprise, de trois sociétés : Franklin Partners, Artice et Sequoia, qui intervenaient chacune plus ou moins sur le même territoire, respectivement au sein de MAKHEIA GROUP et du Groupe IMAGE FORCE avant l'absorption par MAKHEIA GROUP des activités du Groupe IMAGE FORCE.

L'agence SEQUOIA – FRANKLIN est composée des départements et des activités d'origine des deux entreprises :

La nouvelle entité décline son savoir faire d'une part dans l'édition, l'événementiel et le web : Son savoir-faire repose sur d'importantes capacités techniques de réalisation que ce soit dans le domaine de l'édition on et off line, ou celui de l'organisation d'événements de communication. Il intègre en outre, le conseil, le suivi des nouvelles réglementations, en particulier en matière de communication financière, une veille attentive des tendances en matière de création afin de proposer des solutions innovantes.

D'autre part, elle fournit des contenus pluriels et multicanaux. Sa mission est de bâtir des solutions porteuses de sens, des contenus éditoriaux qui nourrissent le discours des marques et soutiennent la stratégie globale de l'entreprise cliente. C'est aussi d'organiser les medias print et web autour d'un dispositif unique, d'adapter les contenus aux différents publics, d'associer les créateurs d'idées aux producteurs de contenus et d'optimiser la création par des systèmes de publication et de coopération innovants.

Enfin elle met en scène des dispositifs éditoriaux pour servir les territoires d'expression des clients.

Principaux clients : Air France, Air Liquide, Alstom, Areva, Audi, Banque de France, Bouygues, Calcia, Casino, Crédit Agricole, EDF, France Telecom, GDF – Suez, Harmonie Mutuelle, HSBC, IGN, La Ligue contre le cancer, Maaf, PSA Peugeot-Citroën.

MACHINATION

MACHINATION est une agence de communication publicitaire. Au sein de MAKHEIA GROUP, son orientation est proche de la communication corporate. MACHINATION a pour objectif de « puiser dans l'ADN » des annonceurs clients pour révéler l'esprit de leur marque et contribuer à en singulariser l'expression pour être vu et entendu. MACHINATION participe au dialogue de vérité avec les différents publics de la marque.

Principaux clients :
Acova, Camara, Crédit Logement, Palais des congrès de Paris, Teamlog

MAKHEIA AFFINITY

MAKHEIA AFFINITY propose à ses clients une approche globale de l'animation des ses réseaux commerciaux dans laquelle des solutions « multicanal » permettent d'atteindre des cibles larges tout en préservant la cohérence et la rationalité des messages. Elle apporte des solutions d'outsourcing complet de la fonction, accompagne ses clients dans la programmation d'opérations de marketing et met en œuvre les outils les plus pertinents en fonction des cibles et des produits.

MAKHEIA AFFINITY offre un conseil et une stratégie créative avec des équipes dédiées, dans tous les domaines du marketing, faisant appel aux techniques actuelles du print au digital. La maîtrise des nouvelles technologies, en particulier dans le domaine Internet constitue un avantage compétitif réel.

MAKHEIA AFFINITY bénéficie de deux implantations : Paris, et Lyon.

Principaux clients :

Accor, Chanel, Citroën, Coty, Dupont de Nemours, GDF-Suez, Imerys, Intermarché, La Poste, Macif, Renault, Toshiba, Valeo.

PLACE DU MARCHE

PLACE DU MARCHE est une agence de design spécialisée dans l'industrie du luxe.

PLACE DU MARCHE se nourrit de l'histoire d'une marque de luxe pour la servir fidèlement dans la conception des objets de communication de la marque, captant la sensibilité de la marque pour créer sur mesure ses outils d'expression tout en assurant une parfaite mise en œuvre.

Principaux clients :

Cartier, Decleor, Hennessy, Kibio, Moët & Chandon.

6.3. PRINCIPAUX MARCHES

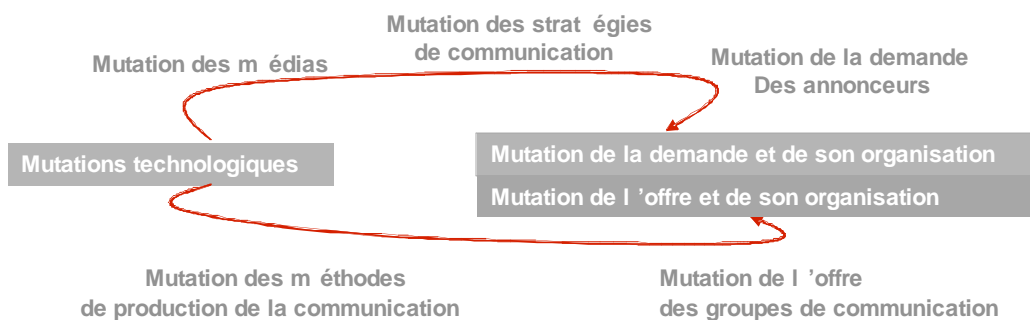
> Une demande en forte mutation

La mutation des médias inhérente à l'explosion de l'Internet commande la mutation des stratégies de communication des annonceurs et par voie de conséquence, la mutation des groupes de communication. La mutation technologique provoque également des mutations significatives dans les méthodes internes de production de la communication chez les annonceurs et chez les agences.

L'appréciation de ces mutations est très inégale selon les entreprises et leurs organisations. De nombreux facteurs d'inertie alliés à un certain scepticisme hérité de la bulle internet de l'an 2000 introduisent une grande hétérogénéité dans les évolutions chez les annonceurs, comme chez les grands groupes de communication.

Au delà des attentes de positionnement global et d'image, les annonceurs attendent de leurs conseils:

- des capacités de production de contenus et de discours sur des cibles de plus en plus nombreuses et de plus en plus précises,
- de nouveaux modes d'écoute du marché et de dialogue avec le public,
- une nouvelle compréhension stratégique, incluant Internet et la prise en compte de l'impact des nouvelles technologies sur les médias,
- une coordination des différents supports et la structuration de « communication planning » multi-canal.



> **Création de contenus on et off line : + 30% par an**

Le marché de l'édition d'entreprises bénéficie d'une très forte demande. En effet, il se multiplie dans un environnement technologique en forte mutation, par le besoin croissant de discours de l'entreprise dans ses différents canaux et auprès de ses différents publics. Les agences d'édition d'entreprise et de publishing voient leur périmètre de prestation s'enrichir et se transformer par le développement des besoins de discours des entreprises : communication corporate, financière, interne, business, consommateurs...

Les supports également se multiplient. Aux traditionnels rapports d'activité, magazines, catalogues, brochures, sites Internet se rajoutent les sites d'information spécifiques, les webmagazines, buzz ... et bientôt, des chaînes d'information vidéo, etc.

Le segment de l'édition d'entreprise s'ouvre à la production de contenus sur les sites qui représente 1,5 Milliards d'Euros en valeur nette en France en 2006¹. Avec le segment de la publicité en ligne, celui de la production de contenus figure parmi les plus dynamiques : + 30% par an².

> **Objectifs 2010 : un positionnement distinctif et retour à l'équilibre**

C'est l'année de la relance du groupe, avec l'accélération du développement commercial, la priorité absolue étant néanmoins la rentabilité.

Le retour à l'équilibre s'appuiera notamment sur un positionnement distinctif, celui des contenus et la notion de « langage de marque »

Le concept est simple : dans un monde en mutations fortes, permanentes, et de plus en plus complexe, l'image, (après des décennies d'hégémonie), ne suffit plus, à elle seule, à expliquer les bouleversements qui affectent les entreprises. Responsabilité sociale, comportement citoyen, consommation éthique, « croissance-zéro » etc...les sujets prioritaires des grandes entreprises et les notions qu'elles doivent traiter sont de plus en plus compliquées et subtiles.

D'où notre conviction essentielle (et désormais ancrage du groupe), la nécessité de substituer à la vieille notion d'image de marque, celle plus riche, plus moderne, plus complexe de « langage de marque ». Une approche qui permet d'appréhender et d'analyser, au-delà des simples images, l'ensemble des signes qu'envoie l'entreprise. Et sur l'ensemble des médias : papier, vidéo, web, mobile etc.

Makheia Group permet ainsi aux entreprises de dynamiser leurs relations avec leurs publics sensibles, clients, collaborateurs, actionnaires.

Makheia Group se positionne ainsi, comme l'un des premiers français de création de contenus pour les entreprises, un marché aujourd'hui prioritaire pour les directions de communication des grandes entreprises, selon la dernière étude Opinion Way-Ballester (juin 2010) sur l'évolution des attentes des annonceurs le marché de la communication éditoriale et la perception (ainsi que le classement) des agences qui précise notamment que « Les problématiques de contenus et leur gestion sont devenues des priorités pour la plupart des directions de la Communication ; 85% des directions de communication estimant ainsi que le contenu est devenu un outil central dans l'entreprise ».

Un constat qu' Edouard Rencker, Président du groupe souligne : « les volumes de contenus publiés par les entreprises sont exponentiels sous l'effet conjugué de l'explosion du pluri-média mais également de la diversité des supports publiés. Aujourd'hui, aucun groupe n'a réussi à offrir une prestation complète sur l'ensemble des contenus, depuis les contenus corporate (porteurs de valeurs) aux contenus marketing (vecteurs d'efficacité et de ROI) en passant par les contenus en ligne (communautaires et relationnels). Nous avons la conviction qu'il faut désormais articuler un véritable langage de marque, en agençant l'ensemble des contenus ».

¹ Sources : Forrester Research.

² Sources : Forrester Research.

> **Doublement du marketing services de 2006 à 2012**

Fin 2008, le cap des 1 milliard d'Internautes sera franchi¹, soit environ 20% de la population mondiale. Selon Forrester Research, les dépenses de marketing en ligne en Europe vont doubler au cours des cinq prochaines années, pour passer d'environ 7,5 milliards d'euros en 2006 (dont 1,5 Mds en France) à plus de 16 milliards en 2012. Et ce marché comporte une large part d'animation de contenus via l'e-mailing, les newsletters, et les contenus indexés pour les moteurs de recherche.

> **« Les marchés sont devenus des conversations »**

Le Web est interactif et chaque partie prenante est devenue un média potentiel : 8 internautes assidus sur 10 sont des contributeurs sur la toile¹. Ces contributeurs s'expriment directement, et sur de multiples terrains, à propos des marques et des produits :

- forums, chats,
- blogs : plus d'un blog créé chaque seconde, soit environ 133 millions de blogs sur la toile et 1,2 million de posts publiés par jour²,
- réseaux sociaux et sites communautaires : Facebook est le sixième site le plus fréquenté dans le monde avec 275 millions de visiteurs uniques mensuels³,
- les sites communautaires et les blogs sont le 4ème catégorie de sites les plus consultés⁴, devant les emails. Leurs audiences côtoient celles des médias traditionnels. Un blog comme « Boing Boing » dépasse en audience celle du Time, de Forbes ou de Business Week !

Les idées et les opinions se partagent, elles sont commentées en temps réel, en accès illimité et sous une importante diversité de formats : texte, audio, photos ou vidéo (100 millions de vidéos échangées par jour sur YouTube). Elles se propagent ultra-rapidement grâce aux formats d'échanges standards (RSS, permalink,...) et à un effet de répétition (reprises, commentaires d'informations...).

La toile est devenue une vaste base de données mondiale.

On peut maintenant considérer que l'essentiel de ce qui se dit d'une marque sur le Web n'émanant pas de celle-ci ou de son site Internet.

6.4. EVENEMENTS EXCEPTIONNELS

Non applicable pour 2007, 2008 et 2009.

6.5. DEGRE DE DEPENDANCE

Le Groupe n'est pas dépendant de brevets ou licences. (Voir chapitre 11).

L'activité de MAKHEIA GROUP ne dépend pas d'importants clients ou contrats, les 10 premiers clients ne représentant que 40 % de son chiffre d'affaires total. (voir chapitre 4 § 4.1)

¹ Sources : ComScore 15/04/09

² Sources : Etude Technorati

³ Sources : ComScore 15/04/09

⁴ Sources :Nielsen On Line - Décembre 2008 – Domicile et / ou Lieu de travail - Allemagne, Australie, Brésil, Espagne, France, Italie, Royaume-Uni, Suisse et USA

6.6. POSITION CONCURRENTIELLE

L'offre de communication classique est dominée par les majors mondiales¹ : six grands groupes mondiaux occupent le gros du marché avec 15 marques d'agences internationales pour servir en moyenne 3 à 10 marques ou entreprises significatives par univers de concurrence.

Malgré une forte concentration sur les majors, l'univers concurrentiel de la communication reste largement ouvert à de plus petites entités proches de leur marché local, ayant les moyens de par leur taille, de proposer une offre globale et des services intégrés sur mesure, en accord avec les attentes des annonceurs c'est-à-dire faisant appel à la gamme complète des nouvelles technologies de la communication tout en gardant une cohérence des messages et de l'image.

La dégradation de la conjoncture, sensible dès le 2^e semestre de 2008, s'est poursuivie sur l'ensemble du secteur de la communication très durement touché dans son ensemble ; tous les grands groupes affichent des revenus en baisse : de PUBLICIS – 6,5%, à CRM Company -15,7% ; la moyenne du marché se situant à -8,7% (source IREP 2009) et Makheia Group à -8,9%.

6.7. STRATEGIE DU GROUPE

Depuis 2004, le Groupe s'est recentré sur ses activités de création, conception et réalisation des supports de communication, externalisant peu à peu les activités de fabrication à faible valeur ajoutée telles que l'impression numérique ou la production photo.

En 2006 et 2007, le Groupe a renforcé sa stratégie sur les activités à plus forte valeur ajoutée par le lancement de la plate-forme Media Management et le développement de la gestion de contenus.

Celle-ci garantit la poursuite d'une collaboration active avec 500 grands comptes dans un contexte de rentabilité en continuelle augmentation, grâce à la notoriété de plus en plus forte de la qualité des prestations fournies et par l'intégration progressive de conseils.

En 2008, avec l'arrivée du Groupe Image Force dans le périmètre de MAKHEIA GROUP, l'entreprise aura quasiment doublé de taille. MAKHEIA GROUP a atteint son objectif de devenir un nouveau leader dans les contenus de la communication d'entreprise et de marque.

En 2009, le groupe s'est attaché à mettre en œuvre une organisation restructurée pour augmenter la rentabilité opérationnelle de l'ensemble. Et poursuivra cette action en 2010.

Compte tenu de la cession de l'ensemble des activités de plate forme : NETWORTH, MMI, et MAKHEIA ASIA, du dépôt de bilan de MAKHEIA BELGIUM, de l'arrêt des activités peu rentables au sein de MAKHEIA AFFINITY, ou peu stratégiques, le périmètre de MAKHEIA GROUP a été fortement modifié. De ce fait, le groupe affiche une baisse de son chiffre d'affaires de 14% à périmètre comparable.

En valeur absolue, MAKHEIA GROUP a enregistré en 2009 un chiffre d'affaires de 27,2 M€ contre 27,1 M€ en 2008.

L'ensemble de ces événements a conduit à une forte réduction des effectifs, qui de 250 en juin 2008 sont passés à 182 au 31 décembre 2009, et engendrant une charge sur l'exercice de 1 130K€.

¹ Guides professionnels « Stratégie » et « CB News » 2006.

6.8. PERSPECTIVES 2010

Après avoir amorti le coup de frein de la crise 2008/2009, 2010 voit les effets des mesures d'ajustement prises. Le groupe poursuit sa stratégie de développement pour s'affirmer comme nouveau leader dans les contenus de la communication d'entreprise et de marque, en ayant redéfini ses offres autour de trois métiers :

- La communication Corporate
- La communication Marketing
- La communication Digital.

Même si les contenus ne constituent pas encore une « clé d'entrée » prioritaire dans l'expression des besoins des annonceurs, ils sont d'ores et déjà une niche de croissance dans laquelle MAKHEIA GROUP peut revendiquer une position significative.

Afin d'ancrer le leadership de MAKHEIA GROUP comme l'agence de contenus de communication sur l'ensemble des thématiques, sa présence doit être étendue sur d'autres segments de marché. Dans ce cadre, la stratégie est double:

- Renforcement des activités par le développement d'activité dites de « niche », à savoir :
 - Communication de crise: stratégie d'accompagnement, mise en œuvre de dispositifs et formation de managers à la crise,
 - Relations publiques: gestion des relations avec les parties-prenantes, relations presse...

Ces développements pourront être assurés par le développement interne de compétences et/ou l'embauche de managers ad-hoc. Un département gestion de crise est d'ores et déjà à l'étude.

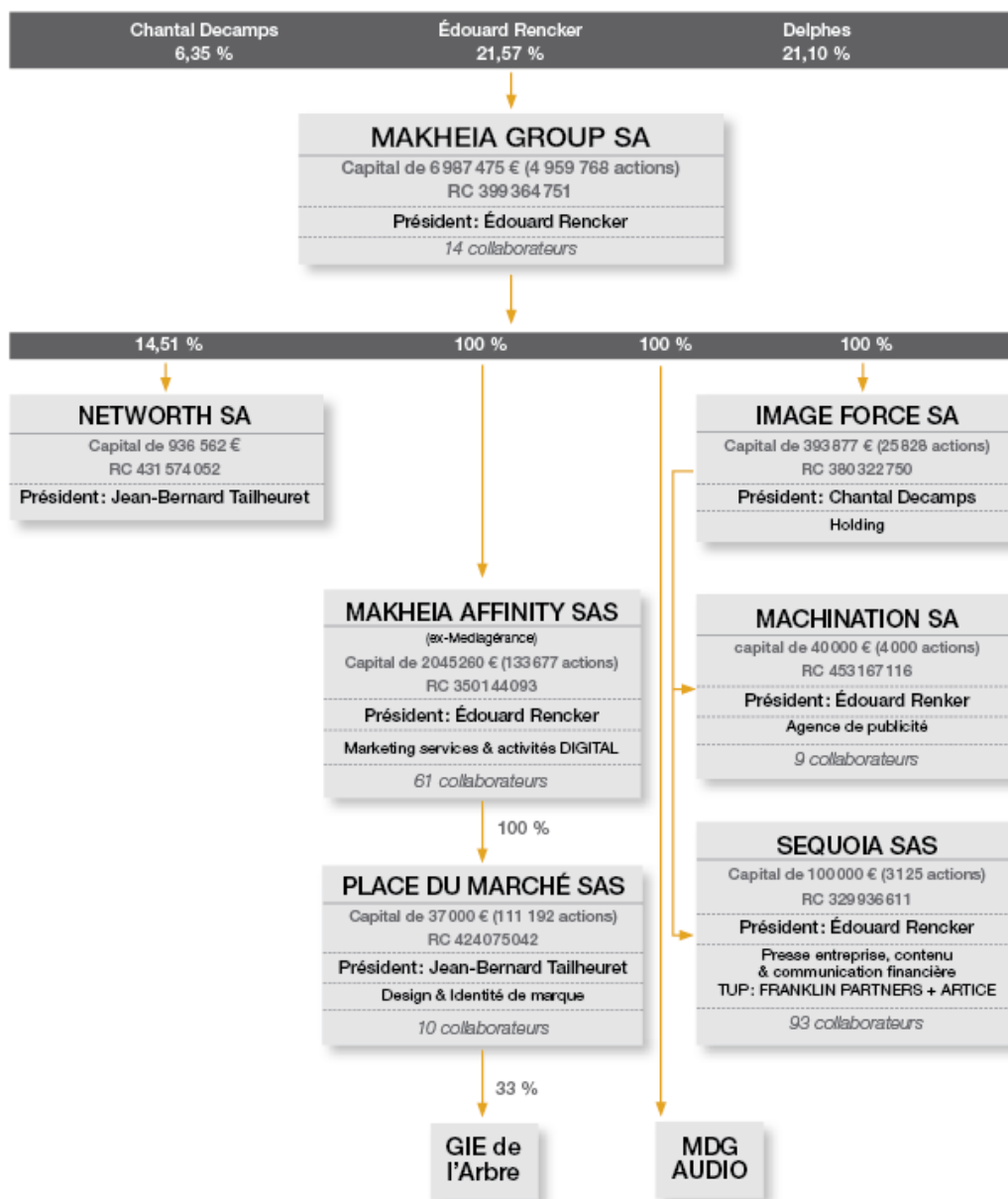
- Développement sur de nouveaux territoires de contenus prioritaires du type :
 - Webcontents et community management
 - E-réputation et gestion d'influence
 - Systèmes d'écoute de la toile

Une politique de croissance externe par acquisitions est envisagée. L'objectif étant de préempter, rapidement, une visibilité et une taille crédibles sur ces nouveaux marchés.

Enfin, la recherche de rentabilité reste la priorité absolue, les équipes ayant pour objectifs l'amélioration progressive de leur résultat opérationnel pour tendre vers la norme sectorielle de 15% à moyen terme.

7. ORGANIGRAMME

7.1. ORGANIGRAMME DU GROUPE AU 30/06/2010



7.2. LISTE DES PRINCIPALES FILIALES

En Annexe 1, Comptes Consolidés § 2.3.1.

8. PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES ET ÉQUIPEMENTS

8.1. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont principalement constituées d'agencements et de matériel de bureau et informatique.

Leur montant s'élève pour les années 2007, 2008 et 2009 respectivement à 879, 828 et 397 milliers d'euros.

8.2. QUESTIONS ENVIRONNEMENTALES ET ETHIQUES

Le secteur dans lequel le Groupe opère ne présente pas de risques environnementaux particuliers.

Le Groupe est engagé à respecter des valeurs et des comportements qui forgent sa culture d'entreprise :

- écoute des partenaires, qu'ils soient clients ou fournisseurs, dans le but de comprendre leurs besoins et de les aider et afin de construire des relations de confiance durables ;
- respect de la promesse donnée que ce soit en matière de qualité des prestations fournies ou de délais promis , mais aussi de transparence vis-à-vis des actionnaires ;
- convivialité et esprit d'équipe vis-à-vis des partenaires, mais aussi des collaborateurs du Groupe ;
- esprit d'entreprise et d'engagement pour optimiser la rentabilité du Groupe, réduire les coûts, trouver des solutions qui concourent à assurer un futur pérenne ;
- rentabilité par respect des actionnaires.

Pour concrétiser cette politique, le groupe, à l'issue d'un audit sur son site de l'avenue Marceau, a sensibilisé l'ensemble de ses équipes à différents engagements, suivi par un comité développement durable. Cet effort a été sanctionné fin 2009 par l'obtention du label ENVOL (Engagement Volontaire de l'Entreprise pour l'Environnement) , décerné par l'ACFCI et l'ADEME, en fonction des exigences du référentiel de management environnemental par étapes AFNOR FD X30-205.

9. EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT

9.1. SITUATION FINANCIERE

> 2007

MAKHEIA GROUP a enregistré en 2007 un chiffre d'affaires de 21,7 M€ contre 22,3 M€ en 2006.

En dépit d'une croissance soutenue des activités stratégiques du Groupe, en particulier celles de communication financière qui ont progressé de plus de 20% ainsi que celles de Media Management, le chiffre d'affaires consolidé du Groupe enregistre une légère baisse de 3% par rapport à celui de 2006 car il a été impacté par la baisse de l'activité Communication Opérationnelle, résultat d'un recentrage vers des prestations à plus forte valeur ajoutée ainsi que celle de notre filiale à Bruxelles.

Parallèlement, le Groupe se renforce progressivement vers des métiers à plus forte valeur ajoutée tels que le conseil, la conception et la création. Le développement de ces nouvelles activités n'a pas encore compensé en 2007 les effets du désengagement des métiers moins porteurs de valeur.

La nouvelle activité de Media Management lancée en 2006, qui s'est vu décerner en juillet 2007, par OSEO Anvar la qualification « d'entreprise innovante », a connu une bonne progression malgré une finalisation plus tardive que prévue de la version opérationnelle de la plateforme.

(en K€ et aux normes IFRS)	2006	2007	variation
Chiffres d'affaires	22 349	21 663	-3,10%
Résultat opérationnel courant	905	618	-31,70%
Résultat opérationnel	844	1 042	23,50%
Résultat avant Impôts	769	952	23,80%
Résultat net part du groupe	421	717	70,30%
Endettement financier net	804	796	-1,00%
Capitaux propres	2 963	3 358	13,30%
Ratio endettement financier net / Capitaux propres	0,27	0,24	

Contribution des filiales au chiffre d'affaires consolidé (en K€)

	2006	2007	Evolution
MEDIAGERANCE SAS	13.924	12 685	- 8,8%
FRANKLIN PARTNERS	2.898	3 568	+23,1%
PLACE DU MARCHÉ (ex LABO4)	5.093	5 296	+4,0%
FRANKLIN BELGIUM	434	147	-66,1%

> 2008

MAKHEIA GROUP a enregistré en 2008 un chiffre d'affaires de 27,1 M€ contre 21,7 M€ en 2007.

Compte tenu de la cession d'une partie de notre activité PLACE DU MARCHE fin 2007, de l'arrivée du Groupe IMAGE FORCE dans le périmètre de MAKHEIA GROUP à compter du 1er juillet 2008, et de l'acquisition de la société MHS à 100 % au 1er août 2008, en pro forma (voir explications ci-après), le chiffre d'affaire est de 36,36 M€ sur l'ensemble de l'année 2008 contre 36,57 M€ en 2007, à périmètre 2008. Soit une quasi stabilité du chiffre d'affaires.

L'année 2008 a été marquée par d'importantes modifications de notre périmètre puisque notre groupe a pratiquement doublé de taille suite à ces opérations.

Par ailleurs, l'année 2008 est aussi caractérisée par une forte dégradation de la conjoncture sur la seconde partie de l'année, ce qui nous a conduit à prendre rapidement des mesures adaptées au contexte.

La stabilité du chiffre d'affaires résulte de l'addition d'activités dont le chiffre a ponctuellement décliné et d'activités en croissance.

Les activités qui sont en baisse de chiffre d'affaires ne remettent pas en cause notre stratégie. Notre activité de communication financière (FRANKLIN) a souffert d'une conjoncture difficile, et notre activité de design global (PLACE DU MARCHE) s'est repositionnée suite la cession d'une partie de son offre en 2007 et aux départs de collaborateurs. D'autre part, l'activité publicitaire (MACHINATION) a constaté la disparition de deux clients importants (Morgan et Célio).

Des activités sont stables en chiffre d'affaires comme SEQUOIA ou MAKHEIA AFFINITY. Toutes deux évoluent vers une offre toujours plus qualitative en conseil et intégrant les stratégies digitales.

L'activité Médiamanagement est en croissance, soutenue en particulier par l'arrivée de l'offre de conseil et d'intégration de Marketing HotSpot, filiale de MAKHEIA GROUP à 100 % au 1er août 2008 et fusionnée au 30 décembre 2008 avec la société NETWORTH.

Au 1er juillet 2008, nous avons cédé 50 % de notre filiale MAKHEIA BELGIUM, dont le niveau de facturation était devenu très faible, à Marc-Frédéric Everaert.

En 2008, le Groupe s'est donc considérablement transformé en intégrant des activités à forte valeur ajoutée tels que le conseil, la conception et la création tant en communication corporate (avec l'arrivée de SEQUOIA), qu'en communication digitale (avec l'arrivée de Logwithme – département d'IMAGE FORCE) et en Médiamanagement (avec l'arrivée de Marketing HotSpot).

En 2009, nos activités se sont vues décerner de nombreuses récompenses, témoignages de la qualité de nos offres : prix Ujjef du rapport annuel (Eramet), prix Ujjef du journal interne (EDF – ERDF), mètre d'or IFM (Moët-Hennessy Diageo), prix du festival européen de la communication responsable (développement durable EDF), trophée d'or de la meilleure assemblée générale (Air Liquide).

(en K€ et aux normes IFRS)	2008	2007	variation
Chiffres d'affaires	27 102	21 663	+25,1%
Résultat opérationnel courant	- 165	618	NS
Résultat opérationnel	- 202	1 042	NS
Résultat avant Impôts	- 395	952	NS
Résultat net part du groupe	- 165	717	NS
Endettement financier net	3 452	796	+ 334%
Capitaux propres	6 768	3 358	+ 102%
Ratio endettement financier net / Capitaux propres	0,51	0,24	

Contribution des filiales au chiffre d'affaires consolidé (en K€)

	2008	2007	Evolution
MAKHEIA AFFINITY (EX MEDIAGERANCE SAS)	13 768	12 685	+ 8,5%
PLACE DU MARCHÉ	2 639	5 296	- 50,2%
FRANKLIN PARTNERS	3 459	3 568	- 3,1%
MAKHEIA Belgium	57	147	- 61,2%
MHS	472	0	NS
NETWORTH	0	0	NS
SEQUOIA	5 647	0	NS
ARTICE	249	0	NS
MACHINATION	808	0	NS

INFORMATIONS FINANCIERES PRO FORMA 2008

Les informations financières pro forma sont présentées dans le but de refléter une information sur une année entière comme si l'acquisition des titres de la société Image Force par le groupe Makheia avait été réalisée au 1^{er} Janvier 2008.

Ces informations financières n'ont qu'une valeur purement illustrative car en raison de leur nature, elles traitent d'une situation hypothétique qui ne représente pas la situation financière ou les résultats effectifs de la société.

Ces informations financières ont été établies sur la base des comptes des entités composant le groupe au 31 Décembre 2008. Les comptes individuels du 1^{er} semestre 2008 du groupe Image Force (colonne E) n'ont fait l'objet d'aucun retraitement compte tenu de l'adéquation des règles et méthodes comptables utilisées avec celle du groupe Makheia. Les retraitements opérés au niveau du résultat financier (colonne F) correspondent à la charge d'intérêts semestriels sur l'endettement lié à l'acquisition du groupe Image Force. L'économie d'impôt correspondante a été évaluée forfaitairement à 33.33 %.

	MAKHEIA Group 1er Semestre 2008	MAKHEIA Group 2eme Semestre 2008	Groupe Image Force 2eme semestre 2008	Données Publiées MAKHEIA Group 2008	Groupe Image Force 1er Semestre 2008	Retraitement	DONNEES pro forma sur un exercice	MAKHEIA Group 2007
	(A)	(B)	(C)	(D)=(A+B+C)	(E)	(F)	(D+E+F)	
CHIFFRE D'AFFAIRES	10 568	8 523	8 011	27 102	9 256		36358	21663(*)
RT OPERATION. COURANT	138	-416	113	-165	617		452	618
RT OPERATIONNEL	140	-429	87	-202	575		373	1042 (**)
Rt Financier	-41	-192	40	-193	25	-55	-223	-90
Charges d'impôts	-7	279	-42	230	-182	18	66	-235
Résultat net	92	-342	85	-165	418	-37	216	717
Résultat net Part du groupe	92	-342	85	-165	418	-37	216	717

(*) Dont 3.300 k€ de CA réalisé sur une activité cédée au 31/12/2007

(**) Dont 448 k€ lié à la cession d'une activité

> 2009

MAKHEIA GROUP a enregistré en 2009 un chiffre d'affaires de 27,2 M€ contre 27,1 M€ en 2008.

Le chiffre d'affaires 2008 tenait compte de l'arrivée du Groupe IMAGE FORCE dans le périmètre de MAKHEIA GROUP à compter du 1er juillet 2008. Celui de 2009 en tient compte sur tout l'exercice.

L'année 2009 a été également marquée par d'autres modifications du périmètre en raison de l'évolution de la demande clients : 85% des dircom récemment interrogés par OPINION WAY estiment que les problématiques de contenus et leur gestion sont devenues des priorités.

cession de 85% du capital de la filiale NETWORTH gérant les activités de médiamanagement pour se recentrer sur l'offre complète de contenus corporate (porteur de valeurs), marketing (vecteurs d'efficacité et de ROI) et digitaux (communautaires et relationnels) ; fermeture de la filiale belge ; arrêt des activités non significativement rentables.

De ce fait, à périmètre comparable, le chiffre d'affaires a baissé de 14%. Cette baisse résulte d'une pression des clients sur les tarifs, du gel de certaines commandes voire de leur annulation. Par contre, le revenu brut n'a diminué que de 9%.

Cette année, la filiale SEQUOIA s'est vue renouveler la certification ISO 9001 : 2008, sur l'ensemble de ses activités. Elle a par ailleurs organisé pour la cinquième année son baromètre « Rapports annuels » ; sur la base de critères quantitatifs, elle analyse les stratégies documentaires, éditoriales et créatives, de l'ensemble des rapports annuels du CAC 40.

SEQUOIA s'est vue récompensée par l'UJJEF, obtenant le prix du magazine externe BtoB avec la FHP et nommée avec le rapport annuel d'Essilor.

Parallèlement, l'actionnariat nominatif s'est trouvé modifié en fin d'année.

En décembre, le groupe a présenté à EURONEXT un dossier de demande de transfert sur ALTERNEXT, cette possibilité toute récente (loi 2009-1255 du 19 octobre 2009, suivi de l'arrêté du 4 novembre 2009) pour alléger d'une part certaines obligations réglementaires en matière d'information et de certification, d'autre part en matière de coûts.

(en K€ et aux normes IFRS)	31/12/2009	31/12/2008	variation
Chiffres d'affaires	27 209	27 102	NS
Résultat opérationnel courant	-1 078	-165	NS
Résultat opérationnel	-1 060	-202	NS
Résultat avant Impôts	-1 224	-395	NS
Résultat net part du groupe	-1 235	-165	NS
Endettement financier net	827	3 452	- 76 %
Capitaux propres	5 450	6 768	- 19,47%
Ratio endettement financier net / Capitaux propres	0,15	0,51	

Contribution des filiales au chiffre d'affaires consolidé 2009 (en K€)

	2009	2008	Evolution
MAKHEIA AFFINITY	7 914	13 768	-43,0%
PLACE DU MARCHÉ	1 128	2 378	- 52,6%
SEQUOIA (Franklin et Artice)	17 083	9 355	+82,6%
MACHINATION	923	808	+30,6%

9.2. RESULTAT D'EXPLOITATION

> 2007

Le résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant s'élève à 618 K€. La diminution de 31,7% par rapport à l'exercice précédent est essentiellement due à des charges non récurrentes de l'ordre de 530 K€ liées au développement de la nouvelle activité de Media Management : prise en charge de 400 K€ des frais de développement de la plate-forme de Media Management et d'environ 130 K€ de frais de communication pour promouvoir l'activité et expliquer la nouvelle organisation du Groupe.

Le résultat opérationnel

Le résultat opérationnel s'établit à 1042 K€ contre 844 K€ en 2006, soit une hausse de plus de 23% principalement due à la cession du fonds de commerce de la dernière activité de production du Groupe pour un montant de 500 K€. Cette activité représentait un chiffre d'affaires de 3 M€ en 2007 sans réelle contribution au résultat d'exploitation du Groupe.

Désormais, l'intégralité de l'offre du Groupe est recentrée sur les métiers de la communication. Elle ne comprend plus d'activités de production trop fortement exposées aux baisses régulières de prix.

Le résultat net

Le résultat avant impôts passe de 952 K€ contre 769 K€ en 2006, soit une croissance de 23,8%. Le Résultat net part du Groupe de 717 K€ est en progression de 70% par rapport à 2006.

> 2008

Le résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant s'élève à -165 K€.

Compte tenu de l'arrivée au 1er juillet 2008 des activités du Groupe IMAGE FORCE dans MAKHEIA GROUP, les 6 premiers mois d'activité du groupe IMAGE FORCE n'ont pas été intégrés. En pro forma 2008, le résultat opérationnel courant de MAKHEIA GROUP sur les 12 mois ainsi reconstitués ressort à + 452 K€.

Dans ce résultat opérationnel courant figurent pour 259 K€ de charges non récurrentes de départs. Il intègre par ailleurs l'activation d'un crédit impôt recherche pour un montant de 118 K€.

Le résultat opérationnel

Le résultat opérationnel s'établit à - 202 K€ contre 1 042 K€ en 2007.

En 2007 figurait la cession du fonds de commerce de la dernière activité de production du Groupe, qui était encore hébergée au sein de la filiale PLACE DU MARCHE. Cette activité représentait un chiffre d'affaires de 3,48 M€ en 2007 sans réelle contribution au résultat d'exploitation du Groupe.

Les activités habituellement fortement contributives au résultat, comme celles de communication financière ont connu une baisse conjoncturelle et l'activité de Mediamanagement n'a que très récemment atteint son point mort.

L'année 2008 fut aussi difficile pour notre activité PLACE DU MARCHE qui a du faire face au départ massif d'une équipe vers une société concurrente.

D'autre part, les activités du groupe Image Force traditionnellement plus rentables au premier semestre ne sont pas intégrées dans le résultat opérationnel, pro forma le résultat opérationnel du nouvel ensemble est de 373 K€.

Des décisions rapides de réduction des charges ont été prises, elles permettent de sécuriser l'année 2009 dans un contexte économique délicat.

Le résultat net

Le résultat part du Groupe avant impôts passe à - 165 K€ contre 717 K€ en 2007, ceci sans l'intégration des résultats du groupe Image Force au premier semestre 2008.

Le résultat net intègre l'activation de l'impôt correspondant au déficit reportable soit un montant de 386 K€.

> 2009

Le résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant s'élève à - 1 078 K€. Ce dernier est lourdement impacté des charges de restructuration car le résultat brut d'exploitation des agences – hors exceptionnel, amortissements et provisions – est lui positif. Les agences qui ont le plus souffert de la crise sont MAKHEIA AFFINITY et PLACE DU MARCHE de par la structure de leurs budgets non récurrents.

Le résultat opérationnel

Le résultat opérationnel s'établit à - 1 060 K€ contre -202 K€ en 2008.

Les activités habituellement fortement contributives au résultat, comme celles de communication financière ont connu une baisse conjoncturelle pour la deuxième année consécutive.

Le résultat lié aux activités arrêtées

L'ensemble de l'activité de Mediamanagement, regroupée chez NETWORTH et sa filiale MAKHEIA ASIA, n'atteignant pas son point mort a été cédée.

Seule la quote part de résultat (-213K€) a été intégrée dans les comptes consolidés.

Le résultat net

Le résultat part du Groupe avant impôts passe à - 1 235 K€ contre - 165 K€ en 2008,.

Le résultat net intègre l'activation de l'impôt correspondant au déficit reportable.

10. TRÉSORERIE ET CAPITAUX

10.1. INFORMATIONS SUR LES CAPITAUX

> 2007

La hausse des capitaux propres de 2.963 K€ en 2006 à 3.358 K€ en 2007 comprend le résultat 2007, ainsi que la cession d'actions d'autocontrôle pour 196 K€.

> 2008

La hausse des capitaux propres à 6.768 K€ en 2008 contre 3.358 K€ en 2007 : cette augmentation résulte principalement de l'augmentation de capital lié à l'acquisition d'IMAGE FORCE et à l'émission des ORA.

> 2009

La baisse des capitaux propres à 5 450 K€ en 2009 contre 6 768 K€ en 2008 résulte principalement du résultat net au 31/12/2009 soit -1 235 k€.

10.2. INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRESORERIE

> 2007

Au 31 décembre 2007, l'endettement financier net du Groupe se situe à 796 K€ contre 804 K€ au 31 décembre 2006, hors produit de la cession de l'activité de production, comptabilisé en autres créances au titre de 2007 puisqu'il sera encaissé début 2008 pour un montant net d'impôt de 350 K€. Le ratio Endettement financier net / Capitaux propres connaît une amélioration passant de 0,27 en 2006 à 0,24 en 2007.

> 2008

Au 31 décembre 2008, l'endettement financier net du Groupe se situe à 3 452 K€ contre 796 K€ au 31 décembre 2007. L'augmentation de l'endettement correspond à la souscription au 30 juin 2008 d'un crédit moyen terme de 4 000 K€ pour financer l'acquisition du groupe Image Force.

La hausse des capitaux propres à 6.768 K€ en 2008 contre 3.358 K€ en 2007, cette augmentation résulte principalement de l'augmentation de capital lié à l'acquisition d'IMAGE FORCE et à l'émission des ORA.

Le ratio Endettement financier net / Capitaux propres passe de 0,24 en 2007 à 0,51 en 2008.

> 2009

Au 31 décembre 2009, l'endettement financier net du Groupe se situe à 827 K€ contre 3 452 K€ au 31/12/08.

La part des dettes financières à plus d'un an représente un montant de 3 543 K€ dont 175 K€ de crédit bancaire à taux variable, 3 328 K€ de crédit bancaire à taux fixe et 40 K€ d'emprunt lié au retraitement du crédit-bail.

Le ratio Endettement financier net/Capitaux propres s'améliore en passant de 0,51 en 2008 à 0,15 en 2009.

10.3. CONDITIONS D'EMPRUNT ET STRUCTURE DES FINANCEMENTS

> 2007

La part des crédits à plus d'un an représente un montant de 580 K€ dont 369 K€ de crédits bancaires et 211 K€ de crédit-bail.

> 2008

La part des dettes financières à plus d'un an représente un montant de 3 605 K€ dont 3 250 K€ de crédits bancaires et 133 K€ de crédit bail.

> 2009

La part des dettes financières à plus d'un an représente un montant de 3 543 K€ dont 3 503 K€ de crédits bancaires et 40 K€ de crédit bail.

10.4. INFORMATIONS CONCERNANT TOUTE RESTRICTION A L'UTILISATION DES CAPITAUX

Non applicable.

10.5. SOURCES DE FINANCEMENT POSTERIEURS A LA CLOTURE

Compte tenu de la conjoncture économique difficile, l'entreprise s'est organisée pour disposer de fonds à court terme : mobilisation si nécessaire de créances auprès d'un factor.

11. RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT, BREVETS, LICENCE

Non applicable du fait de la cession de la filiale NETWORTH qui gérait l'ensemble des activités de Médiamanagement.

12. INFORMATIONS SUR LES TENDANCES

12.1. PRINCIPALES TENDANCES AU COURS DU DERNIER EXERCICE

Voir chapitre 13

12.2. TENDANCES ET EVENEMENTS SUSCEPTIBLES D'INFLUER SUR LES PERSPECTIVES

La conjoncture économique particulièrement difficile depuis près de deux ans rend l'appréciation de perspectives tout a fait hasardeuse. Les difficultés rencontrées à l'échelon mondial et dans toutes les activités on conduit le monde de la communication à se remettre en question face à des mutations lourdes : On parle d'explosion du web et du numérique, de révolution Wireless, de développement des réseaux sociaux et communautaires, de fragmentation des audiences... et de la redistribution des revenus qui en découle.

Dans un contexte, le groupe a déjà organisé ses différentes structures pour les optimiser autour d'un noyau dur « digital » et intègre la dimension web dans chacune des réflexions stratégiques clients.

Il reste à suivre attentivement la mobilisation des différents acteurs de la communication autour de la préoccupation « internet au cœur de la valeur » (ebg) ; et se doter d'une grande souplesse et d'une capacité de réactivité immédiate.

> **Communiqué chiffre d'affaires T1 2010 (6 mai 2010)**

En K€	2010	2009	%
Chiffre d'Affaires T1	6 098	7 114	-14,28
Revenu Brut T1 ¹	4 550	4 788	-4,97

L'Activité du 1er trimestre 2010 est en ligne avec les prévisions du groupe.

En effet, sur le premier trimestre 2010, MAKHEIA GROUP a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 6 098 K€ pour un Revenu Brut de 4 550 K€, ce qui correspond à la prévision établie par le groupe au début d'année, à savoir un objectif entre 18 et 19 millions € de Revenu Brut.

Le comparatif avec les chiffres de l'année 2009 s'avère difficile en raison de la lourde restructuration opérée en 2009 pour simplifier les structures : fusion de plusieurs filiales : SEQUOIA FRANKLIN ARTICE, cession de NETWORTH avec ses activités asiatiques et des autres filiales étrangères.

L'activité commerciale des agences du groupe, SEQUOIA FRANKLIN, AFFINITY, PLACE DU MARCHE et DIGITAL s'est maintenue : le groupe a ainsi participé à une soixantaine d'appels d'offre au cours du premier trimestre avec un taux de réussite satisfaisant (supérieur à 30%). A noter d'ailleurs que SEQUOIA FRANKLIN, filiale du groupe dédiée à la communication financière et au développement durable, publiera prochainement son bilan de la saison 2009-2010 des rapports annuels.

¹ RB= CA – achats externes

MAKHEIA GROUP initie une réflexion sur le nommage de ses différentes activités pour renforcer sa visibilité

MAKHEIA GROUP a confié au cabinet d'étude LIMELIGHT une mission sur l'optimisation des différentes marques du groupe ainsi que sur la perception de celles-ci auprès des clients, du marché mais également auprès de l'ensemble de ses collaborateurs. Les résultats, qui sont attendus vers début Juin, permettront d'affiner sa politique de marque (avec un éventuel changement de nom du groupe) et ainsi de renforcer la visibilité de ses différentes activités en adéquation avec le positionnement du groupe comme leader du marché des contenus.

Le premier trimestre 2010 a également été marqué par le transfert des titres MAKHEIA GROUP sur ALTERNEXT. En effet, le 3 février dernier, MAKHEIA GROUP a été la première société cotée à concrétiser son transfert du compartiment C de EURONEXT vers ALTERNEXT. Ce transfert lui permet de bénéficier d'une simplification des contraintes réglementaires et d'assurer une meilleure visibilité boursière du titre sur un marché plus spécifiquement consacré aux PME.

2010, UNE ANNEE DE REORGANISATION ET UN RETOUR A UNE CROISSANCE POSITIVE

L'année 2010, dans une conjoncture qui demeure incertaine devrait néanmoins être marquée par une croissance positive, accompagnée d'un retour également à la rentabilité, mais sera surtout marquée par le redéploiement du groupe autour de son savoir-faire en matière de création, de gestion et d'animation de contenus.

MAKHEIA GROUP a ainsi fait évoluer son organisation pour se positionner sur les contenus à forte valeur ajoutée, convaincu de la prédominance du contenu dans les stratégies de communication des entreprises autour de la notion de « langage de marque ».

Perspectives 2010

L'année 2010, sera une année de réorganisation et un retour à une croissance positive.

Après avoir amorti le coup de frein de la crise 2008/2009, 2010 voit les effets des mesures d'ajustement prises. Le groupe poursuit sa stratégie de développement pour s'affirmer comme nouveau leader dans les contenus de la communication d'entreprise et de marque, en ayant redéfini ses offres autour de trois métiers :

- La communication Corporate
- La communication Marketing
- La communication Digital.

Même si les contenus ne constituent pas encore une « clé d'entrée » prioritaire dans l'expression des besoins des annonceurs, ils sont d'ores et déjà une niche de croissance dans laquelle MAKHEIA GROUP peut revendiquer une position significative.

Afin d'ancrer le leadership de MAKHEIA GROUP comme l'agence de contenus de communication sur l'ensemble des thématiques, sa présence doit être étendue sur d'autres segments de marché. Dans ce cadre, la stratégie est double :

- Renforcement des activités par le développement d'activité dites de « niche », à savoir :
 - Communication de crise: stratégie d'accompagnement, mise en œuvre de dispositifs et formation de managers à la crise,
 - Relations publiques: gestion des relations avec les parties-prenantes, relations presse...

Ces développements pourront être assurés par le développement interne de compétences et/ou l'embauche de managers ad-hoc. Un département gestion de crise est d'ores et déjà à l'étude.

- Développement sur de nouveaux territoires de contenus prioritaires du type :
 - Webcontents et community management
 - E-réputation et gestion d'influence
 - Systèmes d'écoute de la toile

Une politique de croissance externe par acquisitions est envisagée. L'objectif étant de préempter, rapidement, une visibilité et une taille crédibles sur ces nouveaux marchés.

Enfin, la recherche de rentabilité reste la priorité absolue, les équipes ayant pour objectifs l'amélioration progressive de leur résultat opérationnel pour tendre vers la norme sectorielle de 15% à moyen terme.

13. PRÉVISIONS ET ESTIMATIONS DU BÉNÉFICE

> *la perspective d'un retour à l'équilibre est envisagée sur l'exercice 2010*

Communiqué de presse du 23 avril 2010

RESULTATS CONSOLIDES 2009

UNE ANNEE DE FORTE RESTRUCTURATION MARQUEE PAR UNE BAISSSE DU CA, MAIS
UNE EXPLOITATION POSITIVE DES AGENCES ET UNE MEILLEURE STRUCTURE FINANCIERE

En K€	2008	2009 (*)
Chiffre d'affaires	27 102	27 209
Marge brute	23 741	18 800
Résultat opérationnel courant	- 165	-1078
Résultat opérationnel	- 202	- 1 060
Résultat net	-165	- 1 235
Dettes financières nettes	3 452	827
Capitaux propres	6 768	5 450
Gearing	51 %	15 %

(*) *Déconsolidation de la société Networth*

comptes audités

ACTIVITE 2009, UNE ANNEE DIFFICILE MALGRE UN REDRESSEMENT SUR LE SECOND SEMESTRE
MAKHEIA GROUP a réalisé sur l'ensemble de l'exercice 2009 un chiffre d'affaires de 27 209 K€ contre 27 102 K€ en 2008, qui tient compte de la cession de certaines activités et notamment de la société Networth, ainsi que de l'arrêt de certaines activités non stratégiques. A périmètre comparable le groupe affiche une baisse de son chiffre d'affaires de 14%.

En revanche, la Marge Brute qui ressort à 18 800 K€ affiche, à structure comparable, un recul limité à 9%. Cette évolution résulte d'une activité commerciale des agences satisfaisantes.

RESULTATS 2009 IMPACTES PAR D'IMPORTANTES COUTS DE RESTRUTURATION

Le résultat opérationnel courant ressort négatif à 1 078 K€ et tient compte de coûts exceptionnels liés aux restructurations menées sur l'exercice 2009 et de compléments de provisions passés sur des créances douteuses et sur un litige en cours.

Cependant, il est à noter que l'exploitation des agences est restée positive, autour de 3,25 % rapportée à la Marge Brute, si l'on ne tient pas compte des provisions exceptionnelles, directement liées aux lourdes restructurations et aux nombreux réaménagements au sein du groupe dans cette année difficile. On pourra, notamment retenir les efforts de :

- Simplification des structures juridiques, ramenées à 7 contre 15, un an plus tôt ;
- Réduction des effectifs
- Recentrage des activités autour de 3 métiers et 4 agences :
 - o communication corporate, Séquoia - Franklin
 - o communication marketing, Affinity – Place du Marché
 - o communication numérique - ^ Digital

- Cessions et fermetures de sites non stratégiques ou non rentables, dont les filiales étrangères en Belgique et à Singapour.

MAKHEIA GROUP a fait évoluer son organisation pour se positionner sur les contenus à forte valeur ajoutée, convaincu de la prédominance du contenu dans les stratégies de communication des entreprises autour de la notion de « Langage de marque ». Sur cette conviction forte, la nécessité pour les entreprises de bâtir, après des années de prédominance de « l'image », un « langage » structuré et organisé, l'ensemble de l'offre a été redéfini et le management renforcé avec la nomination de 5 Directeurs Généraux pilotant les entités du groupe.

MAKHEIA GROUP se trouve ainsi conforté et renforcé dans sa stratégie de développement reposant d'une part, sur la pérennisation de son chiffre d'affaires, le maintien du niveau de marge brute et l'optimisation des charges de structure et d'autre part, sur la volonté de fédérer de petites sociétés positionnées sur des niches du marché de la communication.

L'activité commerciale des agences a été, malgré la crise, particulièrement dynamique avec la participation à quelque 150 consultations, et un taux de réussite frôlant les 40%. Le groupe a ainsi gagné des appels d'offre très significatifs comme PSA-Peugeot Citroën (com'interne internationale), la Macif (communication client), Bayer Cropsiences (communication produit), Gécina (communication financière et AG) ou encore Krug (opération autour de la Grande Cuvée). La plupart de ces contrats auront leur plein déploiement au cours de l'année 2010.

Dans le même temps, MAKHEIA GROUP a très nettement renforcé sa structure financière, ramenant son taux d'endettement financier net à 15 % à fin décembre 2009, contre 51 % au 31.12.2008, une amélioration très sensible sur le 2nd semestre 2009.

PERSPECTIVES , UN RETOUR A L'EQUILIBRE ET UNE CROISSANCE SAIN

Les appels d'offres remportés ces derniers mois ont permis de maintenir l'activité commerciale. Ces succès commerciaux confortent la perspective d'une année 2010 équilibrée même si le contexte économique des marchés de la communication demeure incertain et incite à la prudence.

Pour Edouard Rencker, Président Directeur général du groupe, « *même si 2009 n'est globalement pas satisfaisant, le groupe affiche toutefois des performances supérieures au marché qui a reculé en moyenne de plus 10% et à la plupart des concurrents. 2010 sera une année de consolidation afin de préparer le retour d'une croissance saine. Plusieurs projets de diversification sont déjà à l'étude sur des domaines prioritaires comme le community management ou encore la gestion de crise* ».

En raison des mauvais résultats de 2009, il n'y aura pas de distribution de dividendes.

COMPTE-RENDU DE L'AGE DU 25 JUIN 2010

L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DES ACTIONNAIRES DE MAKHEIA GROUP, S'EST REUNIE LE VENDREDI 25 JUIN 2010, SOUS LA PRESIDENCE DE EDOUARD RENCKER, PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL

L'Assemblée a approuvé les comptes sociaux et les comptes consolidés de l'exercice 2009.

Edouard Rencker a rappelé que l'année 2009 avait été une année particulière pour le groupe, marquée par

- un recentrage et un regroupement ciblés autour des activités stratégiques, avec quatre agences aux activités complémentaires (Sequoia, Affinity, Place du Marché et Digital)
- des simplifications de structures juridiques, passées de 17 à 7 et,
- un ajustement des effectifs groupe, qui n'a pas eu d'incidence sur la Marge Brute générée.

Edouard Rencker a souligné que le résultat net consolidé ressortait en perte de 1,2 millions d'euros sur l'exercice 2009, mais que ces pertes avaient été endiguées sur le 2nd semestre, qui affichait un résultat à l'équilibre, accompagné d'une réduction significative de l'endettement financier net.

Il a également rappelé que toutes les activités n'avaient pas connu les mêmes difficultés, (les activités corporate ayant conservé une bonne rentabilité avec une croissance notable du périmètre et du chiffre d'affaires).

Par ailleurs, le PDG du groupe a également rappelé que la dégradation de la conjoncture du marché de la communication, sensible dès le 2^e semestre de 2008, s'était poursuivie sur l'ensemble du secteur, durement touché dans son ensemble; tous les grands groupes affichant des revenus en baisse: de PUBLICIS - 6,5%, à CRM Company -15,7%; la moyenne du marché se situant à -8,7% (source IREP 2009) et MAKHEIA GROUP à -8,9%.

Compte tenu de ces résultats l'Assemblée a approuvé la non-distribution de dividendes au titre de 2009.

L'Assemblée a par ailleurs approuvé le renouvellement de mandat d'Administrateur de la société Delphes et a approuvé la nomination d'un nouvel administrateur indépendant, Monsieur Boris ELOY.

Commentant les perspectives 2010, Edouard Rencker s'est avéré confiant pour 2010, mais prudent dans un contexte d'incertitudes qui perdurent, soulignant les performances commerciales de ses équipes avec, notamment, la participation du groupe à près de 150 consultations dans l'année, et un taux de réussite remarquable, proche des 40%. La perspective d'un retour à l'équilibre est envisagée sur l'exercice 2010.

Considérant le montant du report à nouveau négatif, l'Assemblée a approuvé la réduction du capital social de 6.987.475,13 € à 3.680.035,12 € par diminution du pair de chaque action.

14. ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

14.1. ORGANES DE DIRECTION

> Composition du Conseil d'administration au 31 mars 2010

Le conseil d'administration de MAKHEIA GROUP était composé de 6 membres au 31 mars 2010 :

- Monsieur Edouard RENCKER,
- Madame Chantal DECAMPS,
- Monsieur Boris ELOY, administrateur indépendant,
- Monsieur Jean-Philippe GALLANT, administrateur indépendant,
- Monsieur Jean-François VARIOT,,
- la SAS DELPHES représentée par Monsieur Thierry SERGENT,

M. Edouard RENCKER

- Président Directeur Général de la SA MAKHEIA GROUP
- Président de SEQUOIA, de MACHINATION, de MAKHEIA AFFINITY
- Administrateur de la SA IMAGE FORCE
- Administrateur de l'UJEF

- Autres mandats au cours des cinq dernières années : ETC, ARTICE, NETWORKTH
- Adresse professionnelle : 125, rue de Saussure – 75017 Paris

Mme Chantal DECAMPS

- Directeur Général Délégué de la SA MAKHEIA GROUP
- Président Directeur Général de la SA IMAGE FORCE

Autres mandats au cours des cinq dernières années : IMAGE TRUST, NETWORKTH
Adresse professionnelle : 125, rue de Saussure – 75017 Paris

M. Boris ELOY

- Administrateur indépendant de la SA MAKHEIA GROUP
- Administrateur actionnaire de la SARL STRIP, 18-20 Bd de Reuilly - 75012 Paris
- Président de l'association UJEF Communication & Entreprise, 420, rue St Honoré – 75008 Paris

Adresse professionnelle : Directeur de la communication de SERVAIR, 4 place de Londres Roissypôle - 95726
Roissy Charles de Gaulle cedex

M. Jean-Philippe GALLANT

- Administrateur indépendant de la SA MAKHEIA GROUP
- Président-Directeur Général de la SAS SOCIETE IMMOBILIERE DE LA RUE D'ALGER et gérant de la rue d'Alger Sarl, 230, rue d'Alger - 59100 Roubaix
- Président du Conseil de Surveillance de GENERIX GROUP SA, à Villeneuve-d'Ascq
- Gérant de la SARL SOCIETE FINANCIERE DE LA RUE D'ALGER, 230, rue d'Alger - 59100 Roubaix
- Administrateur SA FINANCIERE BOSCARY, CALIFFE 2008 SAS et CALIFFE 2009 SAS 7, rue Royale - 75001 Paris

Autres mandats au cours des cinq dernières années : Editis, Saur
Adresse professionnelle : 7, rue Royale – 75001 Paris

La SAS DELPHES

Ayant pour représentant permanent M. Thierry SERGENT, depuis le 8 janvier 2010, en remplacement de M. Franck JACLIN ; la société DELPHES n'a pas d'autre mandat.

M. Thierry SERGENT était précédemment administrateur indépendant de MAKHEIA GROUP, mandat dont il a démissionné pour accepter à la même date celui de représentant légal de DELPHES ; il est par ailleurs :

- PDG Exwpay, 23 rue Louis le Grand - 75002 Paris
- Administrateur BestOfMedia, 21 rue Eugène Eichenberger - 92800 Puteaux
- Gérant TSCC, 19 Ave du Lycée Lakanal - 92340 Bourg La Reine

Autres mandats au cours des cinq dernières années : administrateur de la société Florial

Adresse professionnelle : 1, Place Boieldieu – 75002 Paris

M. Jean-François VARIOT

- Administrateur de la SA MAKHEIA GROUP
- Administrateur de NETWORKH
- PDG de la SAS IMAGE TRUST,
- Gérant de la SARL MESSAGE TRUST,

Autres mandats au cours des cinq dernières années : IMAGE FORCE, NETWORKH

Adresse professionnelle : 3, rue Soufflot – 75005 Paris

> Autres Membres du Conseil d'administration au cours de l'exercice 2009

M. Jean Bernard TAILHEURET – fin de mandat le 18 juin 2009

- Président du conseil d'administration MAKHEIA GROUP jusqu'en juin 2009
- Président de la SAS PLACE DU MARCHÉ, 8, place du Marché - 92200 Neuilly-sur-Seine
- Président de la SAS NETWORKH – 49, avenue Marceau – 75116 Paris
- Administrateur MAKHEIA Belgium – Bruxelles jusqu'en décembre 2009
- Gérant de JBT Sarl, 11 bis rue Elzévir - 75003 Paris
- Président du GIE L'Arbre, 8 Place du marché – 92000 Neuilly

Adresse professionnelle : 125, rue de Saussure – 75017 Paris

M. Franck JACLIN – fin de mandat le 8 janvier 2010

- Représentant permanent de la SA DELPHES au sein du Conseil d'Administration du MAKHEIA GROUP jusqu'au 8 janvier 2010
- Président-Directeur Général de la SA DELPHES, 11 rue Paul Baudry - 75008 Paris
- Directeur Général MAKHEIA GROUP jusqu'en juin 2009
- Président de la SAS MAKHEIA AFFINITY, 125, rue de Saussure - 75017 Paris jusqu'en juin 2009
- Président de IMAGE FORCE SA, 125, rue de Saussure - 75017 Paris jusqu'en juin 2009
- Président de MACHINATION SAS, 49, avenue Marceau - 75008 Paris jusqu'en juin 2009
- Administrateur de la SAS NETWORKH – 49, avenue Marceau – 75116 Paris
- Président du conseil d'administration MAKHEIA Belgium – Bruxelles jusqu'en décembre 2009
- Représentant de MAKHEIA AFFINITY SAS au sein de MAKHEIA ASIA
- Gérant de la SARL MDG AUDIOVISUEL, 125, rue de Saussure - 75017 Paris jusqu'en juin 2010

Adresse professionnelle : 125, rue de Saussure – 75017 Paris

Les sociétés mentionnées constituent la liste exhaustive des sociétés au sein desquelles les membres du Conseil d'Administration ont été membres d'un organe d'administration, de direction, de surveillance ou associé commandité, à tout moment des cinq dernières années.

Critères retenus pour la qualification d'administrateur indépendant au sens du Rapport Bouton : ni mandataire social, ni salarié depuis - de 5 ans, ni administrateur «croisé», ni client, fournisseur ou banquier significatif ou représentant une part significative de l'activité de la société, ni lien familial proche avec un mandataire social, ni associé, ni collaborateur actuel de Commissaires aux comptes, ou depuis - de 5 ans, ni administrateur de l'entreprise depuis plus de 12 ans, ni actionnaires participant au contrôle de l'entreprise, ni détenant plus de 10% du capital.

> Informations sur les membres du Conseil d'administration

Il n'existe aucun lien familial entre les membres du Conseil d'administration.

Au cours des cinq dernières années :

- aucun membre n'a été associé à une faillite, mise sous séquestre ou liquidation,
- aucun membre n'a fait l'objet d'une incrimination ou sanction publique officielle prononcée par des autorités statutaires ou réglementaires,
- aucun membre n'a jamais été empêché par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires de l'émetteur,
- aucun membre n'a fait l'objet d'une condamnation pour fraude.

> Equipe dirigeante

En conseil du 18 juin 2009, Monsieur Edouard Rencker a été nommé Président du conseil d'administration et Directeur Général, en remplacement de Monsieur Jean-Bernard TAILHEURET, Président du conseil d'administration et de Monsieur Franck JACLIN, Directeur Général. Il assure par ailleurs la présidence des filiales : SEQUOIA, MAKHEIA AFFINITY, MACHINATION.

En conseil du 8 janvier 2010, Madame Chantal Decamps a été nommée Directeur Général Délégué, notamment en charge de la Direction Administrative et Financière du Groupe.

Edouard Rencker

Journaliste économique de 1980 à 1984 puis « grand reporter » indépendant. Il collabore à ce titre avec les principaux magazines français de L'Express à Ca M'intéresse et Dynasteurs (ancêtre d'Enjeux les Echos) pour lesquels il réalise des reportages essentiellement économiques ou sur les nouvelles technologiques.

Il fonde Sequoia fin des années 80, aujourd'hui une des agences leaders du marché de la communication d'entreprise qui compte, notamment, parmi ses clients, la plupart des grandes entreprises du Cac 40. L'agence est ainsi intervenue pour des groupes aussi divers que Alstom, Audi, Bel, Bouygues, Ciments Français, EDF, McDonald's, PSA Peugeot-Citroën ou encore Schneider Electric.

Conférencier pour différents cursus pédagogiques, il est co-auteur avec Yves Agnès de « L'entreprise sous Presse » (Dunod), et auteur du « Nouveau visage de la com'interne » (Eyrolles).

Administrateur et trésorier de l'Ujjef, *Communication & Entreprises*, (la plus importante association de communicants en France) depuis 2001, il est aujourd'hui Vice-Président en charge des relations extérieures, et également co-animateur de la « commission des agences » et a participé aux travaux sur le statut des journalistes d'entreprise ainsi qu'à l'étude du poids économique de la communication d'entreprise.

Chantal Decamps

Diplômée de l'EDHEC et de Sciences Po Paris (éco-fi), après quelques années de journalisme à Réalités et chez Quorum (presse d'entreprise), Chantal Decamps a assuré le Secrétariat général du groupe de communication d'Olivier Dassault. Elle a ensuite rejoint le groupe de communication Equateur pour y exercer la fonction de Président de la holding financière des activités hors média.

Elle entre chez Sequoia en 1995 pour prendre en charge la direction générale de l'agence où elle assure l'organisation et la supervision des services financiers.

L'équipe de direction

Les responsables du Groupe sont relayés par un responsable opérationnel par activité. Ces responsables opérationnels sont soit Président d'une filiale, Directeur Général Adjoint ou Directeur d'Agence.

Pour consolider ses équipes dirigeantes dans les filiales, en 2009 : deux Directeurs généraux : Anne Wlazlik et François Belz et un Directeur Général Adjoint, Jean Chezeaubernard ont été nommés chez SEQUOIA ; et un Directeur Général Adjoint, Matthieu Butel a été nommé chez MAKHEIA AFFINITY.

14.2. CONFLITS D'INTERETS AU NIVEAU DES ORGANES DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

Les dirigeants n'ont pas de participation dans le capital d'un client ou d'un fournisseur. Ils n'ont pas vocation à intervenir régulièrement dans des opérations de bourse sur le titre de MAKHEIA GROUP ; lorsque des mouvements ont lieu, ils en informent le marché à titre individuel ou au titre des actions de concert déclarées.

15. RÉMUNÉRATIONS ET AVANTAGES

15.1. REMUNERATION ET AVANTAGES EN NATURE

> Rémunération des Administrateurs

2007

▪ **Monsieur Jean-Bernard TAILHEURET**, Président-Directeur Général, qui est rémunéré uniquement par la Société MAKHEIA GROUP, a perçu une rémunération brute fixe qui s'est élevée pour l'exercice clos le 31 décembre 2007 à 126.468 €. Ce montant intègre un avantage en nature, consistant en l'utilisation d'un véhicule appartenant à la Société qui est valorisé à 322 € par mois. Aucune rémunération variable n'est prévue dans les conditions de rémunération.

Par ailleurs, la Société n'a pris aucun engagement particulier au bénéfice de Monsieur Jean-Bernard TAILHEURET susceptible d'être du à raison de la prise, de la cessation ou du changement de ces fonctions ou postérieurement à celles-ci.

▪ **Monsieur Franck JACLIN** administrateur, coprésident, est propriétaire d'un certain nombre d'actions de la société MAKHEIA GROUP au travers d'une société holding dénommée DELPHES. Il ne perçoit aucune rémunération directe de la société MAKHEIA GROUP ni de ses filiales, et est rémunéré par la société DELPHES. Cette dernière facture à ce titre au Groupe MEDIAGERANCE des management fees, sur le même montant que la rémunération brute de M. Jean-Bernard TAILHEURET majoré des charges patronales.

Historiquement Delphes (ex NTNC) était la société mère de Franklin Partners Communication Visuelle (FPCV) qu'elle a apportée à 1959 SA pour donner naissance au nouvel ensemble MEDIAGERANCE, devenu depuis le 25 janvier 2008 MAKHEIA GROUP. Par ailleurs Delphes détenait d'autres participations, d'où le montage juridique actuel.

▪ **Monsieur Jean Philippe GALLANT**, administrateur indépendant a perçu des jetons de présence pour une somme de 10 000 euros.

2008

▪ **Monsieur Jean-Bernard TAILHEURET**, Président, qui est rémunéré uniquement par la Société MAKHEIA GROUP, a perçu une rémunération brute fixe qui s'est élevée pour l'exercice clos le 31 décembre 2008 à 126.468 €. Aucune rémunération variable n'est prévue dans les conditions de rémunération.

Ce montant intègre un avantage en nature, consistant en l'utilisation d'un véhicule appartenant à la société qui est valorisé à 322 € par mois.

Par ailleurs, la Société n'a pris aucun engagement particulier au bénéfice de Monsieur Jean-Bernard TAILHEURET susceptible d'être du à raison de la prise, de la cessation ou du changement de ces fonctions ou postérieurement à celles-ci.

▪ **Monsieur Franck JACLIN**, Administrateur, Directeur Général, qui ne perçoit aucune rémunération directe de la société MAKHEIA GROUP ni de ses filiales, est rémunéré par la société DELPHES.

Monsieur Franck JACLIN est propriétaire d'un certain nombre d'actions du MAKHEIA GROUP au travers d'une société holding dénommée DELPHES. Cette dernière facture à ce titre au MAKHEIA GROUP des management fees, sur la même base que la rémunération brute de M. Jean-Bernard TAILHEURET majoré des charges patronales.

▪ **Monsieur Edouard RENCKER**, Administrateur, Directeur Général Délégué, Président de SEQUOIA, qui est rémunéré uniquement par la Société SEQUOIA, a perçu une rémunération brute fixe qui s'est élevée pour la partie intégrée dans le périmètre des comptes du groupe (donc à partir du 1^{er} juillet 2008) au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2008 à 72 000 € pour la partie fixe et à 35 673 € bruts pour la partie variable.

- **Madame Chantal DECAMPS**, Administrateur, Directeur Général de SEQUOIA, qui est rémunérée uniquement par la Société SEQUOIA, a perçu une rémunération brute fixe qui s'est élevée pour la partie intégrée dans le périmètre des comptes du groupe (donc à partir du 1^{er} juillet 2008) au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2008 à 72 000 € pour la partie fixe et à 31 100 € bruts pour la partie variable.
- **Monsieur Jean-François VARIOT**, Administrateur, a perçu 111 321 € d'honoraires au cours de la période intégrée dans le périmètre des comptes du groupe (donc à partir du 1^{er} juillet 2008) au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2008.
- **Monsieur Jean-Philippe GALLANT**, Administrateur indépendant a perçu des jetons de présence pour une somme de 10.000 euros.
- **Monsieur Thierry SERGENT**, Administrateur indépendant n'a perçu aucune rémunération depuis qu'il est administrateur de la part de la société et de ses filiales.

2009 (1)

- **Monsieur Edouard RENCKER**, Président Directeur Général de MAKHEIA GROUP, et Président de SEQUOIA, n'a pas été rémunéré par MAKHEIA GROUP au titre de l'exercice. Il était rémunéré uniquement par la société SEQUOIA et a perçu une rémunération brute (fixe et variable) qui s'est élevée à 248 K€, Il bénéficie par ailleurs d'un avantage en nature évalué à 8 K€, correspondant à la cotisation annuelle du contrat GSC (Garantie Sociale des Chefs et Dirigeants d'Entreprise) permettant le versement d'une indemnité pendant dix huit mois en cas de révocation du mandat social.
- **Madame Chantal DECAMPS**, Administrateur, Directeur Général de SEQUOIA, n'a pas été rémunéré par MAKHEIA GROUP au titre de l'exercice. Elle était rémunérée uniquement par la société SEQUOIA et a perçu une rémunération brute (fixe et variable) qui s'est élevée à 239 K€.
- **Monsieur Jean-François VARIOT**, Administrateur, n'a perçu aucune rémunération directe de la société MAKHEIA GROUP, ni de ses filiales. La société IMAGE TRUST, dont il est président, a facturé à la société MAKHEIA GROUP des honoraires de prestations pour un total de 109 000 € en 2009.
- **Monsieur Jean-Philippe GALLANT**, Administrateur indépendant a perçu des jetons de présence pour une somme de 10.000 euros.
- **Monsieur Thierry SERGENT**, Administrateur indépendant n'a perçu aucune rémunération depuis qu'il est administrateur de la part de la société et de ses filiales.
- **Monsieur Jean-Bernard TAILHEURET**, n'a pas été rémunéré au titre de MAKHEIA GROUP pour l'exercice 2009, mais par la filiale NETWORTH, soit 61 K du 1^{er} janvier au 18 juin 2009.
- **Monsieur Franck JACLIN**, Monsieur Franck JACLIN est propriétaire d'un certain nombre d'actions de la société MAKHEIA GROUP au travers d'une holding dénommée DELPHES. Monsieur Franck JACLIN n'a perçu aucune rémunération directe de la société MAKHEIA GROUP, ni de ses filiales. La société DELPHES a facturé à la société MAKHEIA group des honoraires de prestations pour un total de 180 059 € en 2009.

- 1) En 2009, les mandataires sociaux ne bénéficient pas
 - d'un contrat de travail,
 - ni d'indemnité en raison d'une clause de non-concurrence, d'engagements de retraite à prestation définies ou encore d'engagements répondant aux caractéristiques des régimes collectifs et obligatoires de retraite et de prévoyance visés par l'article 225-42-1 du code de commerce,
 - ni d'indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de l'éclosion ou du changement de fonctions

Présentation standardisée des rémunérations des dirigeants mandataires sociaux de sociétés dont les titres sont admis aux négociations sur un marché réglementé.

Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social

RENCKER Edouard – Président Directeur Général	Exercice 2009	Exercice 2008 (6 mois)
Rémunération brute annuelle de la filiale SEQUOIA	248 000	107 673
Rémunération exceptionnelle ou variable	0	0
Jetons de présence	0	0
Avantage en nature	8 000	0
TOTAL	256 000	107 673

JACLIN Franck – Directeur général jusqu'en juin 2009 Représentant de DELPHES, Administrateur	Exercice 2009	Exercice 2008
Honoraires facturés par DELPHES	180 059	0
Rémunération brute annuelle	0	126 468
Jetons de présence	0	0
Avantage en nature	0	0
TOTAL	180 059	126 468

–TAILHEURET Jean Bernard Président jusqu'en juin 2009	Exercice 2009	Exercice 2008 (6 mois)
Rémunération brute annuelle de la filiale SEQUOIA		
Rémunération exceptionnelle ou variable	0	0
Jetons de présence	0	0
Avantage en nature	0	0
TOTAL	239 000	103 100

Dans les tableaux récapitulatifs des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social, au titre de chaque exercice, les montants des sommes versées correspondent aux montants des sommes dues.

Tableau sur les jetons de présence

Membre du Conseil	Exercice 2009	Exercice 2008
Edouard RENCKER	0	0
Chantal DECAMPS	0	0
Franck JACLIN	0	0
Jean-Philippe GALLANT	10 000	10 000
Jean-François VARIOT	0	0
Thierry SERGENT	0	0
TOTAL	10 000	10 000

Les autres tableaux ne concernent pas Makheia Group.

Il n'y a eu ni attribution d'action de performance ni attribution d'option de souscription ou d'achat d'actions au bénéfice des dirigeants mandataires sociaux.

> Rémunération des dirigeants

Il n'existe pas de membres de la famille d'un des dirigeants au sein du Groupe.

Les Présidents Directeurs Généraux n'ont pas perçu de rémunération au niveau de la société Makheia Group, en 2009 :

Du 1^{er} janvier au 30 juin 2009, Monsieur JB Tailheuret est rémunéré par Networth ;

Du 1^{er} juillet au 31 décembre 2009, Monsieur Edouard Rencker est rémunéré par la filiale Séquoia.

Les rémunérations des dirigeants sont précisées dans la Note 15 des comptes consolidés 2007, et la Note 2.5.2 des comptes consolidés 2008, et la note 2.5.6 des comptes consolidés 2009.

15.2. PENSIONS, RETRAITES ET AUTRES AVANTAGES

La Société n'a pris aucun engagement particulier au bénéfice des administrateurs, susceptible d'être dû à raison de la prise, de la cessation ou du changement de ces fonctions ou postérieurement à celles-ci.

Il n'existe pas d'indemnités d'entrée ou de départ des membres de la Direction Générale et, le cas échéant, du Président.

16. FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

16.1. DATE D'EXPIRATION DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS

Edouard RENCKER

Nommé le 30/06/08 en tant que membre du conseil d'administration pour un mandat d'une durée de 6 ans qui expirera à l'AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013 à tenir dans l'année 2014.

Chantal DECAMPS

Nommé le 30/06/08 en tant que membre du conseil d'administration pour un mandat d'une durée de 6 ans qui expirera à l'AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013 à tenir dans l'année 2014.

Jean-François VARIOT

Nommé le 30/06/08 en tant que membre du conseil d'administration pour un mandat d'une durée de 6 ans qui expirera à l'AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013 à tenir dans l'année 2014.

Thierry SERGENT

Nommé le 30/06/08 en tant que membre du conseil d'administration pour un mandat d'une durée de 6 ans qui devait expirer à l'AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013 à tenir dans l'année 2014. Monsieur Sergent a démissionné de son mandat d'administrateur le 8 janvier 2010., date à laquelle il a accepté d'être le représentant légal de la SAS DELPHES, elle-même administrateur de MAKHEIA GROUP depuis 2004.

Jean-Philippe GALLANT

Renouvelé le 26 juin 2009 tant que membre du conseil d'administration pour un mandat d'une durée de 6 ans qui expirera à l'AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014

La SAS DELPHES

nommée le 25/06/04 en tant que membre du conseil d'administration pour un mandat d'une durée de 6 ans qui expirera à l'AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009 à tenir dans l'année 2010.

16.2. CONTRATS DE SERVICES ENTRE LES MEMBRES DES ORGANES DE DIRECTION ET LA SOCIETE

Cf. Rapport de commissaires aux comptes sur les conventions réglementées. § 16.6
Pour les exercices 2007, 2008 et 2009, la société Delphes, Holding contrôlée majoritairement par Franck Jaclin, a fait l'objet d'une convention réglementée.
En 2008, la société Image Trust, dont Jean-François Variot est le gérant, a fait l'objet d'une convention réglementée.

16.3. GOUVERNANCE

> Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration

Fréquence des réunions

Le Conseil se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige.
Il n'y a pas de Comité d'audit.

2007

En 2007, le Conseil a tenu 7 réunions formelles. En effet, compte tenu du rapprochement géographique des administrateurs et des moyens modernes de communication, les administrateurs sont en contact permanent pour pouvoir prendre toutes décisions nécessaires.

En 2007 l'agenda des réunions a été le suivant :

- le 12 février 2007 : attributions d'actions gratuites
- le 2 avril 2007 : arrêté des comptes sociaux et des comptes consolidés clos le 31 Décembre 2006
- le 9 mai 2007 : Préparation et convocation de l'Assemblée Générale ordinaire et extraordinaire du 22 juin 2007
- le 1 juin 2007 : Modification ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire et extraordinaire du 22 juin 2007
- le 18 septembre 2007 : point sur les projets de croissance externe en cours
- le 09 octobre 2007 : Comptes semestriels et finalisation des projets de croissance externe
- le 14 décembre 2007 : Préparation et convocation de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 25 janvier 2008 concernant le changement de dénomination sociale.

2008

En 2008, le Conseil a tenu 10 réunions formelles. En effet, compte tenu du rapprochement géographique des administrateurs et des moyens modernes de communication, les administrateurs sont en contact permanent pour pouvoir prendre toutes décisions nécessaires.

En 2008 l'agenda des réunions a été le suivant :

- CA du 21 janvier 2008 : mise en place du programme de rachat d'actions
- CA du 18 Avril 2008 : Arrêté des comptes et points sur le rapprochement Image Force
- CA du 19 mai 2008 : Préparation et convocation des Assemblée Générale ordinaire et extraordinaire du 30 juin 2008, point sur les projets de croissance externe en cours
- CA du 30 Juin 2008 : arrêté de la créance IMAGE TRUST.
- CA du 30 Juin 2008 : constatation de la réalisation définitive de l'émission des 568 048 obligations remboursables en actions (ORA) décidée par l'Assemblée Générale Mixte du 30 juin 2008 et autorisation d'une convention réglementée.
- CA du 1er juillet 2008 : autorisation des conventions d'assistance et de trésorerie avec les sociétés du Groupe Image Force. Autorisation de prêt d'actions dans la SA IMAGE FORCE.
- CA du 8 juillet 2008 : Décision de cession des actions FRANKLIN BELGIUM, rachat des actions FRANKLIN BELGIUM appartenant à MAKHEIA AFFINITY par MAKHEIA GROUP , achat de 100% de la société MARKETING HOTSPOT par NETWORK.
- CA du 22 septembre 2008 : comptes semestriels, PRA, détention des titres au nominatif, réflexions sur la mise en place d'un comité de rémunération et d'un Comité d'audit.
- CA 25 Novembre 2008 : perspectives Machination, litige en cours, premières approches 2009, poursuite des regroupements géographiques
- CA du 22 décembre 2008 : organisation de la Direction. Autorisation de l'acquisition des actions NETWORK par MAKHEIA GROUP et autorisation des prêts d'actions chez NETWORK.

2009

En 2009, le Conseil a tenu 9 réunions formelles.

L'agenda des réunions a été le suivant :

- CA du 10 mars 2009 : Révision des objectifs 2009, décisions d'adaptation ;
- CA du 8 Avril 2009 : Arrêté des comptes, Préparation des Assemblée Générale ordinaire et extraordinaire du 26 juin 2009 ; autorisation de passage d'EURONEXT à ALTERNEXT ;
- CA du 3 juin 2009 : Point T1, prévisionnel 2009 et décisions d'ajustement et de restructuration ; Comité de rémunération à constituer ;
- CA du 18 Juin 2009 : Organisation de la gouvernance de l'entreprise et modalités d'exercice de la Direction générale ; Nomination d'Edouard Rencker en qualité de Président Directeur Général. Constitution du Comité de rémunération ;
- CA du 25 aout 2009 : Situation consolidée au 30 juin 2009 et mise à jour du prévisionnel 2009 ; Etude du projet de cession NETWORTH ; point sur les décisions d'ajustement ;
- CA du 16 sept. 2009 : Autorisation de cession de NETWORTH, validation de la valorisation et garantie de remboursement du compte courant ;
- CA du 23 sept. 2009 : Modalités de réalisation de l'opération NETWORTH et pouvoirs ; Arrêté des comptes consolidés au 30 juin 2009 ;
- CA 28 octobre 2009: Convention de compte courant avec NETWORTH ; accord sur projet de transfert d'EURONEXT à ALTENEXT ; situation des comptes au 30 septembre 2009 ;
- CA du 2 déc. 2009 : Validation du protocole de cession des titres et de la marque NETWORTH, arrêt des activités de la filiale MAKHEIA BELGIUM ; accord sur le calendrier de l'opération de transfert vers ALTERNEXT.

Convocations des administrateurs

Les administrateurs sont convoqués quelques jours préalablement à toute réunion par tous moyens : téléphone, fax, courriel etc...

Conformément à l'article L.823-17 du Code de commerce, les Commissaires aux Comptes sont convoqués aux réunions du Conseil qui ont examiné et arrêté les comptes semestriels ainsi que les comptes annuels.

Information des administrateurs

Tous les documents et informations nécessaires à la mission des administrateurs leur ont été communiqués dans les délais nécessaires.

Tenue des réunions

Les réunions du Conseil d'Administration se déroulent au siège social.

Décisions adoptées

2007

Au cours de l'exercice 2007, le Conseil d'Administration a pris position concernant deux opérations de croissance externe :

- L'acquisition de 50% du capital de la société ALL CONTENTS (autrefois IDOLCI) dont la participation est redescendue à 10% en février 2008.
- Une prise de participation à hauteur de 26% dans la société MARKETING HOTSPOT, et un engagement devant porter cette participation à 50% fin décembre 2008 au plus tard.

2008

Au cours de l'exercice 2008, le Conseil d'Administration a pris comme décisions stratégiques ou de croissance externe :

- cession de la participation dans la société ALL CONTENTS,
- absorption des sociétés du groupe IMAGE FORCE,
- association avec Marc-Frédéric Everaert dans la filiale MAKHEIA BELGIUM,
- acquisition de la société MARKETING HOTSPOT,

La société a mis en place l'usage d'un programme de rachat d'actions propres, effectif au mois de juillet 2008.

2009

Au cours de l'exercice 2009, le Conseil d'Administration a pris position concernant :

- les conditions de cession de la filiale NETWORTH
- la fermeture de la filiale MAKHEIA BELGIUM.

Procès-verbaux des réunions

Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration sont établis dans les jours qui suivent chacune des réunions et communiqués sans délai à tous les administrateurs.

Organisation de la Direction Générale

Nous vous indiquons que conformément à l'article 148 du décret du 23 mars 1967, votre conseil d'administration avait procédé, le 28 juin 2002, au choix de l'une des deux modalités d'exercice de la Direction Générale prévues à l'article L. 225-51-1 du Code de commerce, celle d'une fonction de Président Directeur Général.

Le Conseil du 22 décembre 2008 avait décidé d'opter pour la séparation des fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général de MAKHEIA GROUP.

En conséquence Monsieur Jean-Bernard Tailheuret avait été nommé Président du Conseil d'Administration et Monsieur Franck Jaclin, Directeur Général de la société.

D'autre part, Monsieur Edouard Rencker avait été nommé Directeur Général Délégué.

A l'occasion du Conseil du 18 juin 2009, Monsieur Edouard Rencker a été nommé Président Directeur Général en remplacement de MM. Jean Bernard Tailheuret et Franck Jaclin.

Un comité Rémunération a été constitué.

16.4. PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE

L'entreprise se conforme aux recommandations AFEP-MEDEF, sur le régime de gouvernement d'entreprise en vigueur dans son pays d'origine, sauf sur les points suivants relatifs :

A la durée des mandats qui sont encore de six et non de quatre,

Au renouvellement par roulement, l'échéance des mandats des administrateurs étant de fait alternée.

La société étant cotée sur le marché ALTERNEXT, il n'y a pas lieu d'établir un rapport sur le gouvernement d'entreprise et le contrôle interne

16.5. RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LE CONTROLE INTERNE

> Exercice clos le 31 décembre 2007

Les rapports des Commissaires aux comptes sont intégrés dans le document de référence 2007 enregistré par l'AMF le 13 juin 2008 sous le numéro R.08-0069

> Exercice clos le 31 décembre 2008

Les rapports des Commissaires aux comptes sont déjà intégrés dans le document de référence 2008 enregistré par l'AMF le 1^{er} septembre 2009 sous le numéro R.09-73.

> Exercice clos le 31 décembre 2009

Non applicable.

16.6. RAPPORTS SPECIAUX DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

> Exercice clos le 31 décembre 2007

Les rapports des Commissaires aux comptes sont intégrés dans le document de référence 2007 enregistré par l'AMF le 13 juin 2008 sous le numéro R.08-0069

> Exercice clos le 31 décembre 2008

Les rapports des Commissaires aux comptes sont déjà intégrés dans le document de référence 2008 enregistré par l'AMF le 1^{er} septembre 2009 sous le numéro R.09-73

> Exercice clos le 31 décembre 2009

Voir Annexe 3.

17. SALARIES

17.1. NOMBRE DE SALARIES

> 2007

Répartition de l'effectif total au 31 décembre 2007

	Cadres	Non-cadres	Détachés	Total
Groupe MEDIAGERANCE	16		2	18
MEDIAGERANCE SAS	74	17		91
FRANKLIN PARTNERS	19	2		21
MDG AUDIOVISUEL				0
PLACE DU MARCHE	14	15		29
FRANKLIN BELGIUM		2		2
MDG ASIA	1	5		6
Total	124	41	2	167

> 2008

Répartition de l'effectif total au 31 décembre 2008

	Cadres	Non-cadres	Détachés	Total
MAKHEIA GROUP	14		2	16
MAKHEIA AFFINITY	80	18		98
FRANKLIN PARTNERS	19	2		21
MDG AUDIOVISUEL		0		0
PLACE DU MARCHE	13	5		18
SEQUOIA	60	5		65
MACHINATION	9	1		10
ARTICE	5	0		5
IMAGE FORCE	6	0		6
NETWORTH	2	0		2
Total	208	31	2	241

> 2009

Répartition de l'effectif total au 31 décembre 2009

	Cadres	Non-cadres	Total
MAKHEIA GROUP	9		9
MAKHEIA AFFINITY	56	15	71
MDG AUDIOVISUEL		0	0
PLACE DU MARCHE	6	2	8
SEQUOIA (Franklin et Artice)	72	7	79
MACHINATION	9	0	9
IMAGE FORCE	6	0	6
Total	158	24	182

> Informations sociales

Organisation du temps de travail

L'ensemble du Groupe est régi par des accords collectifs de réduction du temps de travail. Le principe général retenu a été celui d'une durée hebdomadaire de 37 heures compensées par des jours de RTT.

Quatre accords collectifs sont en vigueur au sein du Groupe.

Rémunérations et évolution

Il n'y a pas eu de revalorisation globale des rémunérations en 2008 ni en 2009. Des évolutions individuelles ont pu avoir lieu sur les différentes structures.

Relations professionnelles et bilan des accords collectifs

Les différentes sociétés de MAKHEIA GROUP appliquent les accords de branche et les conventions collectives du Syntec, de la publicité et de la photographie.

Conditions d'hygiène et de sécurité

Les actions de contrôle des conditions d'hygiène et de sécurité sont assurées par les CE et/ou les CHSCT des deux sites du Groupe.

Formation

Budget engagé en 2009 : 114 718 €.

Dans le cadre de la réglementation relative au droit individuel à la formation (DIF), un crédit annuel de 20 heures de formation a été pris en compte en 2009.

Ce crédit de temps de formation pourra s'intégrer dans le cadre d'un plan de formation interne visant à accompagner la forte évolution des technologies ou utilisé individuellement pour les personnes qui ne seraient pas associées aux prochaines actions de formation.

Le crédit global d'heures de formation au titre du DIF s'élève à 14 054 heures au 31 décembre 2009.

Emploi et insertion des travailleurs handicapés

En novembre 2009, un cabinet de consulting a procédé à un audit de la situation des différentes structures du groupe vis à vis de l'emploi Handicap et a formulé un certain nombre de recommandation. Un programme d'étapes de mise en place a été présenté aux CE avec des actions spécifiques pour 2010.

Emploi Senior

En décembre 2009, les partenaires sociaux ont retenu trois dispositions en vue de favoriser le maintien de l'emploi des seniors dans le groupe, à savoir :

- L'anticipation de l'évolution des carrières professionnelles ;
- L'aménagement des fins de carrière et de la transition entre activité et retraite ;
- La transmission des savoirs et des compétences et développement du tutorat.

Œuvres sociales

Le budget 2009 des œuvres sociales représente un montant de 21,4 K€. La gestion de ce budget est déléguée aux différents CE.

Sous-traitance

Dans son objectif d'adapter ses charges d'exploitation et notamment sa masse salariale, aux besoins de son activité, les filiales de MAKHEIA GROUP font appel :

- à des partenaires extérieurs porteurs d'une forte expertise sectorielle pour développer une offre à forte valeur ajoutée,
- à des intérimaires ou des free-lances pour faire face à des charges de travail ponctuelles tout en conservant une souplesse d'organisation,
- à des accords visant à mutualiser des compétences entre plusieurs sociétés sous forme d'accords de sous-traitance.

Absentéisme

En 2009, l'absentéisme représente un montant global de 14 053 heures de travail.

Intéressement, participation et plan d'épargne salariale

Il existe un plan d'intéressement chez MAKHEIA GROUP et chez MACHINATION dont l'échéance est au 31 décembre 2010.

Le plan d'intéressement en vigueur chez SEQUOIA jusqu'au 31 décembre 2009 ne sera pas renouvelé. Un protocole de participation sera mis en place pour l'année 2010 pour la fin du premier semestre.

Au seul titre de l'intéressement, il a été versé 85 179€ en 2009 par la société MAKHEIA GROUP ; 117 038 € par la société SEQUOIA ; 4 300 € par la société MACHINATION.

En 2009, les résultats générés par les différentes filiales, à titre individuel ou dans le cadre de l'UES n'ont pas permis de versement au titre de la participation.

17.2. PARTICIPATIONS ET STOCKS OPTIONS

> Participations

Le personnel salarié ne détient aucune participation au capital dans le cadre d'un dispositif d'épargne salariale.

> Stocks options

Il n'y a plus de plan d'option d'achat et d'option de souscription d'actions en vigueur. Le dernier plan se terminait le 23 juillet 2008 et aucune option de souscription n'a été levée.

> Actions gratuites

Sur décision du Conseil d'administration du 12 février 2007, autorisé par l'Assemblée Générale du 24 juin 2005, un programme de distribution d'actions gratuites au bénéfice des cadres, non mandataires sociaux de MAKHEIA GROUP, et en charge de la conduite d'activité a été mis en place. Il portait sur un total potentiel de 77 896 actions gratuites. Ce programme supposait la levée de conditions de la part de bénéficiaires.

Le programme s'est clôturé le 12 février 2009 et le nombre total d'actions gratuites à distribuer était de 42 065 distribuées au 30 juin 2009.

18. PRINCIPAUX ACTIONNAIRES

18.1. STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

Au 1^{er} mai 2008

	Nbre titres	%	Droits de vote	%
Delphes*	1 040 244	26,72%	2 080 488	41,14%
TAILHEURET	720 571	18,51%	1 034 134	20,45%
Autocontrôle hors contrat liquidité	259 146	6,66%		0,00%
AUREL NEXSTAGE	207 000	5,32%	207 000	4,09%
GEMMES VENTURE	240 067	6,17%	265 067	5,24%
Public	1 426 227	36,63%	1 470 417	29,08%
TOTAL	3 893 255	100%	5 057 106	100%

**Holding contrôlée à 100% par Franck Jaclin*

Le flottant est constitué de l'ensemble des autres actionnaires qui, à la connaissance de la société, ne détiennent pas directement, indirectement ou de concert 5% ou plus du capital ou des droits de vote, à l'exception de Monsieur Antoine Chappuis anciennement actionnaire direct de la société Delphes.

La société AUREL NEXTSTAGE n'a aucun lien capitalistique avec la société AUREL LEVEN. Après avoir eu historiquement certains liens, il n'existe plus aucune relation particulière entre les deux sociétés.

Au 1^{er} mai 2009

	Nbre titres	%	Droits de vote	%
Delphes*	1 040 554	20,98%	2 081 108	32,73%
JBT SARL	407 008	8,21%	407 008	6,40%
JB TAILHEURET	313 558	6,32%	627 116	9,86%
E RENCKER	979 307	19,75%	979 307	15,40%
C DECAMPS	275 256	5,55%	275 256	4,33%
Famille Chappuis	328 475	6,62%	328 475	5,17%
Public **	1 615 610	32,57%	1 659 805	26,11%
TOTAL	4 959 768	100%	6 358 075	100%

**Holding contrôlée à 100% par Franck Jaclin. Aux termes d'une réduction de capital, la société DELPHES a proposé à ses actionnaires de racheter leurs actions et de les payer pour partie en numéraire et pour partie avec des actions MAKHEIA GROUP dont la société DELPHES était propriétaire.*

Ces opérations ont été finalisées en février 2008 et Monsieur Franck JACLIN est désormais seul actionnaire de la société DELPHES, les autres actionnaires étant devenus actionnaires en direct de MAKHEIA GROUP. La détention indirecte de Monsieur Franck JACLIN dans le capital de MAKHEIA GROUP est demeurée inchangée au cours de cette opération.

*** Le flottant est constitué de l'ensemble des autres actionnaires qui, à la connaissance de la société, ne détiennent pas directement, indirectement ou de concert 5% ou plus du capital ou des droits de vote, à l'exception de Monsieur Antoine Chappuis anciennement actionnaire direct de la société Delphes.*

Au 1^{er} mai 2010

Une action de concert est déclarée entre Monsieur Edouard RENCKER et Madame Chantal DECAMPS.

	Nombre de titres	%	Droits de vote	%
Delphes*	1 046 613	21,10%	2 087 172	30,29%
Edouard RENCKER	1 070 157	21,57%	1 070 157	15,53%
Chantal DECAMPS	315 256	6,35%	315 256	4,57%
Jean Bernard TAILHEURET	275 558	5,55%	551 116	8,00%
Paul TAILHEURET	5	0	10	0
JBT SARL	85 008	1,71%	132 016	1,92%
Famille CHAPPUIS	259 378	5,22%	518 756	7,53%
ACLAND II	180 598	3,64%	361 196	5,24%
Autocontrôle	318 088	6,41%	318 088	(4,61)%**
Autres nominatifs	172 148	3,47%	300 591	4,36%
Public	1 236 959	24,93%	1 236 959	17,95%
TOTAL CAPITAL	4 959 768	100,00%	6 891 317	100,00%

*Holding contrôlée à 100% par Franck Jaclin

**les actions auto détenues sont privées du droit de vote

18.2. DROITS DE VOTE

L'article 28 des statuts institue un droit de vote double au profit de toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire.

18.3. CONTROLE DE L'EMETTEUR DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT

L'action de concert, déclarée entre la SA NTNC et M. Jean-Bernard Tailheuret auprès des marchés financiers à l'occasion d'un franchissement de seuil dans un avis en date du 14 juin 1999 (n° 199co721), poursuivie avec la SA Delphes qui a absorbé la SA NTNC, a été annulée en décembre 2009 (n° 209C1529).

M. Edouard Rencker et Mme Chantal Decamps ont déclaré le 17 décembre 2009 une action de concert à l'occasion de franchissements de seuil individuels à cette date. (n°209C1528).

Un changement de contrôle de la société, n'entraînerait pas de modification dans les contrats en cours en dehors de certains contrats commerciaux dont le montant cumulé est inférieur à 15% du chiffre d'affaires consolidé.

Evolution de l'action de concert Delphes - Jean-Bernard Tailheuret, Eurl JBT :

%	Titres	Droits de vote
1999	55,6%	55,6%
2000	58,7%	70,2%
2001	56,5%	68,8%
2002	53,3%	59,2%
2003	50,7%	64,5%
2004	50,7%	67,6%
2005	51,8%	72,4%
2006	61,4%	76,2%
2007	61,4%	76,2%
2008*	45,2%	61,6%
2009	35,5%	49,0%

Jusqu'en 2007 inclus, la société Delphes était majoritairement contrôlé par Franck JACLIN (environ 60%). A compter de 2008, les actionnaires minoritaires de Delphes sont devenus actionnaires directs de MAKHEIA GROUP afin d'en élargir le flottant, et la société Delphes est contrôlée à 100% par Franck JACLIN. L'action de concert est annulée depuis le 17 décembre 2009

Détention de l'action de concert déclarée entre Edouard RENCKER et Chantal DECAMPS en décembre 2009 :

Nombre de titres : 27,91%

Droits de vote : 20,09%

Détention de l'action de concert déclarée entre Edouard RENCKER et Chantal DECAMPS le 6 juillet 2010 :

Nombre de titres : 27,93%

Droits de vote : 32,36%

Ces franchissements de seuils résultent d'une attribution de droits de vote double au profit des déclarants.

L'existence d'administrateurs indépendants et le fonctionnement régulier des organes de gouvernance de l'entreprise permettent d'assurer l'entreprise contre tout exercice abusif du contrôle de la société.

18.4. ACCORDS POUVANT ENTRAINER UN CHANGEMENT DE CONTROLE

Non applicable.

19. OPERATIONS AVEC DES APPARENTES

> Rôle de la mère vis à vis de ses filiales

En tant que holding du Groupe, la société MAKHEIA Group :

- héberge principalement les responsables d'activités du Groupe qui sont missionnés au sein des filiales,
- propose des services fonctionnels mis à la disposition des activités des filiales (direction générale, RH, juridique, direction d'activités, développement commercial, planning stratégique, contrôle de gestion, comptabilité),
- consolide et diffuse l'information financière destinée aux actionnaires du Groupe et au marché financier dans le respect des réglementations de l'AMF.

La gestion des affaires et des activités est assurée de façon décentralisée avec un dispositif d'appui et de contrôle central, basé notamment sur un système d'information de gestion structuré par dossier et partagé entre le niveau central et le niveau décentralisé.

La société MAKHEIA Group anime les différentes instances de décision des filiales :

- le comex du groupe, composé du Président Directeur Général, du Directeur Général Délégué, des Directeurs Généraux des filiales ;
- les comités opérationnels de direction, composés par activité des différents responsables d'activités et du développement ainsi que du représentant du contrôle de gestion du groupe.

Les responsables des activités ou des agences, appuyés par le contrôle de gestion du groupe, ont notamment une mission de contrôle portant sur :

- l'engagement des moyens sur les dossiers (heures, prestataires ou tout autres frais) dans la limite des délégations mises en place,
- le temps de travail, l'imputation des heures et les absences des collaborateurs ;
 - les responsables de clientèle qui ont notamment une mission de contrôle portant sur :
- la certification du "service effectué et livré" sur les factures transmises pour visa par la comptabilité,
- le rapprochement des charges et de la facturation pour suivre la valeur ajoutée par dossier ;
 - différentes personnes du service administratif et financier, en particulier :
- le contrôle de gestion, dont les missions principales porte sur la validation du chiffre d'affaires, le suivi des encours, l'exhaustivité des charges directes et le respect des procédures de passation de contrats (clients et sous-traitants),
- la comptabilité qui assure les missions d'enregistrement comptable, d'encaissement et de paiement des factures (sous réserves des visas) et d'établissement des comptes annuels avec l'aide des experts comptables de la société ;
 - les personnes du service des Ressources Humaines dont les missions intègrent la gestion administrative du personnel et le contrôle du respect des lois, des règlements et des accords propres à la branche d'activité ou à l'entreprise.

L'ensemble de ces prestations ont fait l'objet de conventions préalablement autorisés par le Conseil d'Administration, et sont mentionnées dans le rapport spécial du Commissaire aux comptes 2009 sur les conventions réglementées (annexe 3)

> Organisation économique du groupe

Voir chapitre 6.

> Fonctions des dirigeants dans les filiales

Voir chapitre 14.1.

> Transactions avec des parties liées

Voir Annexe 1, Comptes Consolidés § 2.5.4.

20. PATRIMOINE, SITUATION FINANCIÈRE ET RÉSULTATS

20.1. INFORMATIONS FINANCIERES HISTORIQUES

M€	2009 ⁽²⁾ chiffres audités	chiffres audités	2008 chiffres pro forma	2007	2006	2005 ⁽¹⁾
Chiffres d'affaires hors taxes	27,2	27,1	36,4	21,7	22,3	21,9
Résultat opérationnel	-1,1	-0,2	0,5	1,0	0,8	0,8
Résultat net part du groupe	-1,2	-0,2	0,4	0,7	0,4	0,4
Fonds propres	5,5	6,8		3,4	3,0	2,7
Endettement net	0,8	3,5		0,8	0,8	1,3
Effectifs (nombre de personnes)	182	241		167	170	200

(1) 1ère application des normes IFRS au 1/01/05.

(2) les comptes consolidés 2009 sont présentés en annexe 1

(Sortie du périmètre de la consolidation : Networth, Makheia Asia.)

20.2. INFORMATIONS FINANCIERES PRO FORMA

Les informations financières pro forma figurent déjà dans le document de référence 2008 enregistré par l'AMF le 01/09/09 sous le numéro R.09-73 et ne concernent que l'année 2008.

20.3. ETATS FINANCIERS CONSOLIDES 2007

Les états financiers consolidés 2007 sont intégrés dans le document de référence 2007 enregistré par l'AMF le 13 juin 2008 sous le numéro R.08-0069

20.4. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES 2007

Les rapports des Commissaires aux comptes sont déjà intégrés dans le document de référence 2007 enregistré par l'AMF le 13 juin 2008 sous le numéro R.08-0069

20.5. ETATS FINANCIERS CONSOLIDES 2008

Les états financiers consolidés 2008 sont déjà intégrés dans le document de référence 2007 enregistré par l'AMF le 1^{er} septembre 2009 sous le numéro R.09-73

20.6. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES 2008

Les rapports des Commissaires aux comptes sont déjà intégrés dans le document de référence 2007 enregistré par l'AMF le 1^{er} septembre 2009 sous le numéro R.09-73

20.7. ETATS FINANCIERS CONSOLIDES 2009

Voir Annexe 1 p. 83.

20.8. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES 2009

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société MAKHEIA GROUP, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 2 de l'annexe qui expose les évolutions du référentiel comptable, résultat de l'application, à compter du 1er janvier 2009, de nouvelles normes et interprétations.

II. Justification des appréciations

La crise financière de 2008 qui s'est progressivement accompagnée d'une crise économique en 2009 emporte de multiples conséquences pour les entreprises et notamment au plan de leur activité et de leur financement. Le manque de visibilité sur le futur crée des conditions spécifiques cette année pour la préparation des comptes, particulièrement au regard des estimations comptables qui sont requises en application des principes comptables. C'est dans ce contexte que nous avons procédé à nos propres appréciations que nous portons à votre connaissance en application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce.

La société procède systématiquement, à chaque clôture, à un test de dépréciation des écarts d'acquisition et des actifs à durée de vie indéfinie et évalue également s'il existe un indice de perte de valeur des actifs à long terme, selon les modalités décrites dans les notes 2.2.4 et 2.2.11. aux états financiers. Nous avons examiné les modalités de mise en oeuvre de ce test de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées et nous avons vérifié que les notes 2.2.4. et 2.2.11. donnent une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

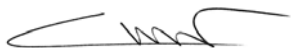
III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris et Levallois, le 30 avril 2010

Les Commissaires aux Comptes



A.N.G. : Christophe NOS



Constantin Associés : Laurent LEVESQUE et Dominique LAURENT

20.9. INFORMATIONS FINANCIERES INTERMEDIAIRES

Non applicable

20.10. POLITIQUE DE DISTRIBUTION DE DIVIDENDE

La politique de la Société en la matière est de pouvoir distribuer entre 20 % et 40 % de son résultat net consolidé pour autant que ce niveau de distribution soit compatible avec le financement de son développement.

Pour le présent exercice, il sera proposé à l'Assemblée générale devant approuver les comptes 2009 de ne pas verser de dividende.

Les sommes distribuées après le 1er janvier 2005 éligibles ou non à l'abattement se sont élevées à :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
Exercice 31/12/2005	194 662,75 €	néant	
Exercice 31/12/2006	194 662,75 €	néant	
Exercice 31/12/2007	194 662,75 €	néant	
Exercice 31/12/2008	néant	néant	

Aucune distribution de dividendes ou de réserves n'est intervenue avant le 1 janvier 2005. Il n'y a pas eu de distribution en 2009 au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

20.11. PROCEDURES JUDICIAIRES ET D'ARBITRAGE

Une procédure judiciaire à l'encontre de deux filiales de MAKHEIA GROUP est en cours d'appel et un conciliateur a été nommé à l'initiative de MAKHEIA ; elle ressort de la juridiction commerciale. Il existe globalement onze litiges prud'homaux.

Aucune clause d'arbitrage n'est active ou prévue.

Les litiges en cours sont dûment provisionnés et le détail des provisions figure en annexe aux comptes consolidés.

Il n'existe pas d'autre procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible ou ayant eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la société et/ou du groupe.

20.12. CHANGEMENT DE LA SITUATION FINANCIERE OU COMMERCIALE

> **MAKHEIA GROUP se recentre sur l'offre « contenus »**

Le marché valorise de plus en plus la question des contenus

- 96% des Directeurs et responsables de Com estiment « la maîtrise des contenus comme une de leurs priorités essentielles »,
- 85% pensent que la communication « éditoriale » au sens large (print +Web) est désormais un outil central dans l'entreprise (enquête OPINION WAY Juin 2009)

Ce qui se traduit par le volume exponentielle des productions dans tous les territoires d'expression des entreprises

- Montée du CRM et des discours de fidélisation
- Animation des réseaux, collaboratif, formation, etc.
- Communication Corporate, comfi, com interne
- Productions collaboratives et animations communautaires

Les contenus ne constituent pas encore une « clé d'entrée » prioritaire dans l'expression des besoins des annonceurs. Mais ils sont d'ores et déjà une niche de croissance dans laquelle MAKHEIA GROUP peut revendiquer une position significative : Devenir le référent des prestataires de contenus.

Dès le début 2010, les effets des mesures d'ajustement 2008 et 2009 sont manifestes :

Renforcement des activités à forte valeur ajoutée, développement d'activités dites de « niche » du type:

- Webcontents et community management
- E-réputation et gestion d'influence
- Systèmes d'écoute de la toile

Une politique de croissance externe par acquisitions est envisagée. L'objectif étant de préempter, rapidement, une visibilité et une taille crédibles sur ces nouveaux marchés.

21. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

21.1. CAPITAL SOCIAL

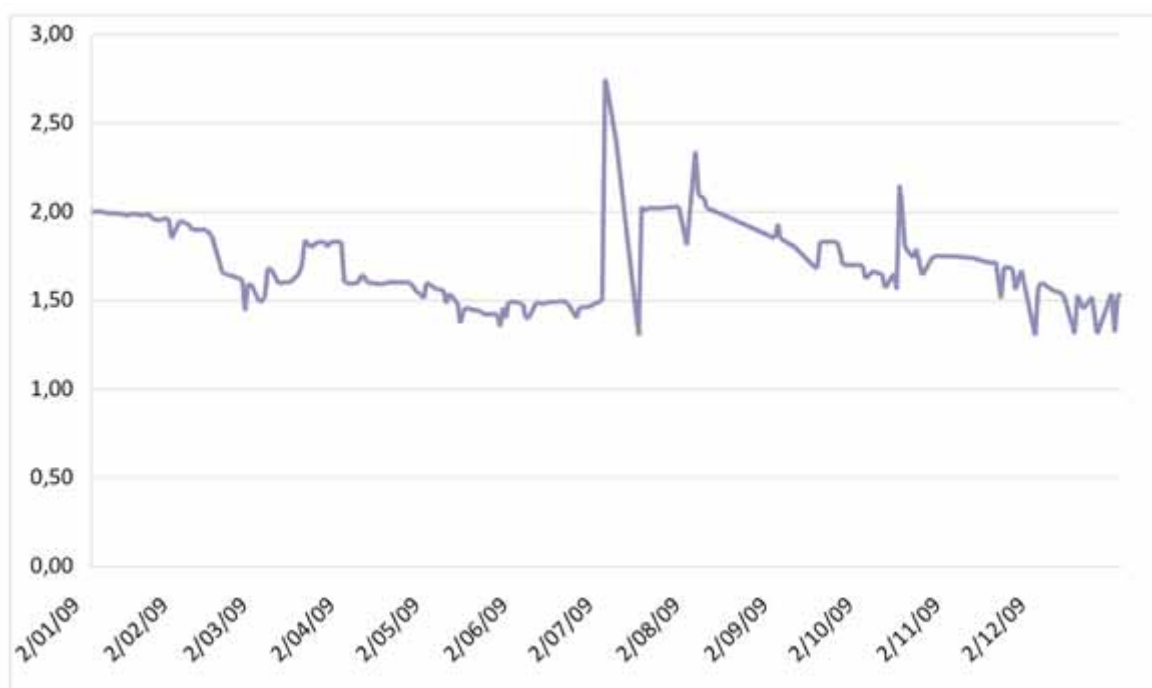
> **Marché de cotation**

L'action MAKHEIA GROUP est cotée sur Euronext Paris, ALTERNEXT depuis le 3 février 2010.

ISIN FR0000072993
REUTERS : ALSEQ.PA
BLOOMBERG : ALSEQ:FP

> **Evolution du cours de bourse**

Evolution du cours de bourse par rapport à l'indice SBF 120 sur 1 an



En 2009, le cours du titre a ainsi évolué d'un plus haut à 2,75 € à un plus bas à 1,30 €. Le volume moyen de transaction quotidien s'est établi à 656 titres. (médiane : 216 titres)

> **Composition du capital social**

Le capital social de la société s'élève au 30 avril 2010 à 6 987 475,13 € et se compose de 4 959 768 actions.

> **Titres émis non représentatifs du capital**

A l'occasion de l'opération Image Force, l'assemblée générale du 30 juin 2008 a autorisé l'émission de 568 048 ORA à horizon de 30 juin 2011 sauf remboursement anticipé.

> Actions auto-détenues

Nombre d'actions auto-détenues

Au 31 décembre 2009, MAKHEIA GROUP détient 160 142 de ses propres actions, soit 3,23% du capital ; et MAKEIA AFFINITY 157 946 actions de MAKHEIA GROUP, soit 3,18% du capital ; soit un nombre d'actions auto-détenues de 318 088, représentant 6,41% du capital ; celles-ci n'ayant pas de droit de vote.

Programme de rachat en cours

Il n'y a pas de programme de rachat d'actions en cours. Le dernier programme en cours étant terminé depuis le 30 juin 2009.

Bilan des précédents programmes

- Pourcentage de capital auto-détenu au 30 avril 2009 : 3,99 %
- Nombre de titres détenus en portefeuille au 30 avril 2009 : 197 675 dont, contrat de liquidité 37 140
- Valeur de marché du portefeuille au 30 avril 2009 : 276 745 euros
- Nombre d'actions annulées au cours des derniers 24 mois : 200.000

Contrat de liquidité

Un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AFEI reconnue par l'Autorité des marchés financiers est en vigueur depuis le 10 octobre 2007 avec Aurel BGC.

Lors de la mise en oeuvre, les moyens suivants lui avaient été affectés :

- nombre de titres = 5 976
- espèces = 10 000 euros

Ce contrat a été suspendu au 30 juin 2009.

A cette date, la position du contrat était la suivante :

- nombre de titres = 37 771
- espèces = 4 519,60 euros

Tableau de déclaration synthétique

Dans le cadre du programme de rachat autorisé par l'assemblée générale mixte du 30 juin 2008 les opérations effectuées sur les actions propres entre le 1^{er} juillet 2008 et le 30 avril 2009 ont été les suivantes :

	Flux bruts cumulés		Position ouvertes					
	Achats	Ventes / Transferts	à l'achat			à la vente		
			Call	Put	A terme	Call	Put	A terme
Nombre de titres	20 062	46 596	0	0	0	0	0	0
Échéance maximale	néant	néant	0	0	0	0	0	0
moyenne Cours								
moyen des transactions	1,57 €	1,55 €	0	0	0	0	0	0
Prix moyen d'exercice	néant	néant	0	0	0	0	0	0
Montant	31 324,84 €	6 852,00 €	0	0	0	0	0	0

> **Autres titres donnant accès au capital**

Stock options

Cf Chapitre 15 § 15.2

Il n'existe pas d'instruments financiers, autres que les stock-options attribués aux dirigeants et/ou salariés du groupe ou les ORA émises à l'occasion de l'opération d'absorption du groupe Image Force susceptibles de donner accès au capital de la société (Annexe 1, Comptes Consolidés § 2.4.9)

> **Capital autorisé non émis**

L'Assemblée Générale Mixte Ordinaire et Extraordinaire du 26 juin 2009:

- dans sa septième résolution a délégué sa compétence au Conseil d'Administration à l'effet de décider sur ses seules décisions, pour une durée de vingt-six mois à compter de ladite assemblée de l'émission, à titre onéreux ou gratuit, avec maintien du droit préférentiel de souscription, d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme à des actions de la Société pour un montant qui ne pourra être supérieur à 7.000.000€.

- dans sa huitième résolution a délégué sa compétence au Conseil d'Administration à l'effet de décider sur ses seules décisions, pour une durée de vingt-six mois à compter de ladite assemblée de l'émission, à titre onéreux ou gratuit, avec suppression du droit préférentiel de souscription, d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme à des actions de la Société pour un montant qui ne pourra être supérieur à 7.000.000 €.

- dans sa douzième résolution a délégué sa compétence au Conseil d'Administration pour une durée de vingt-six mois à compter de la présente assemblée à l'effet d'augmenter le capital, en une ou plusieurs fois, dans la limite d'un montant nominal maximum de 7.000.000 €, par l'incorporation de réserves, de bénéfices ou de primes (d'émission, de fusion ou d'apport ou autres).

- dans sa treizième résolution a délégué sa compétence au Conseil d'Administration pour une durée de vingt-six mois à compter de la présente assemblée à l'effet d'augmenter le capital, en une ou plusieurs fois, par émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital réservées aux salariés de la société et mandataires sociaux adhérents de plans d'épargne.

> **Capital autorisé non émis (délégations d'augmentation de capital actuellement en cours)**

Usage fait des délégations au cours de l'exercice 2007

Délégation	En cours de validité	Durée	Plafond	Utilisation
1) Compétence				
Augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription	AGO-E du 22 juin 2007 11e résolution	26 mois	5.484.964 €	Néant
Augmentation du capital avec suppression du droit préférentiel de souscription	AGO-E du 22 juin 2007 12e résolution	26 mois	5.484.964 €	Néant
Augmentation du capital par incorporation de réserves, de bénéfices ou de primes	AGO-E du 22 juin 2007 14e résolution	26 mois	5.484.964 €	Néant
Augmentation de capital réservée aux salariés et mandataires sociaux adhérents de plans d'épargne	AGO-E du 22 juin 2007 15e résolution	26 mois	164.500 €	Néant
2) Pouvoirs				
Emission d'options d'achat et/ou de souscription d'actions au profit de membres du personnel ou de mandataires sociaux	AGO-E du 24 juin 2005 15e résolution	38 mois	10 % du capital	Néant
Attribution d'actions gratuites au profit de membres du personnel	AGO-E du 24 juin 2005 16e résolution	38 mois	2 % du capital	oui*

* Le Conseil d'administration en date du 12 février 2007 a attribué 77 865 actions gratuites à des bénéficiaires salariés désignés et sous condition du respect de conditions et critères d'attribution définis par le Conseil

Usage fait des délégations au cours de l'exercice 2008

Délégation	En cours de validité	Durée	Plafond	Utilisation
1) Compétence				
Augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription	AGO-E du 22 juin 2007 11 ^{ème} résolution	26 mois	5.484.964 €	Néant
Augmentation du capital avec suppression du droit préférentiel de souscription	AGO-E du 22 juin 2007 12 ^{ème} résolution	26 mois	5.484.964 €	Néant
Augmentation du capital par incorporation de réserves, de bénéfices ou de primes	AGO-E du 22 juin 2007 14 ^{ème} résolution	26 mois	5.484.964 €	Néant
Augmentation de capital réservée aux salariés et mandataires sociaux adhérents de plans d'épargne	AGO-E du 22 juin 2007 15 ^{ème} résolution	26 mois	164.500 €	Néant
2) Pouvoirs :				
Emission d'options d'achat et/ou de souscription d'actions au profit de membres du personnel ou de mandataires sociaux	AGO-E du 30 juin 2008 7 ^{ème} résolution	38 mois	10% du capital	Néant
Attribution d'actions gratuites au profit de membres du personnel	AGO-E du 30 juin 2008 8 ^{ème} résolution	38 mois	8 % du capital	Néant

État des délégations de compétence et de pouvoirs au 31 décembre 2009

Délégation	En cours de validité	Durée	Plafond	Utilisation
1) Compétence				
Augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription	AGO-E du 26 juin 2009 7 ^{ème} résolution	26 mois	7.000.000 €	Néant
Augmentation du capital avec suppression du droit préférentiel de souscription	AGO-E du 26 juin 2009 8 ^{ème} résolution*	26 mois	7.000.000 €	Néant
Augmentation du capital par incorporation de réserves, de bénéfices ou de primes	AGO-E du 26 juin 2009 12 ^{ème} résolution	26 mois	7.000.000 €	Néant
Augmentation de capital réservée aux salariés et mandataires sociaux adhérents de plans d'épargne	AGO-E du 26 juin 2009 13 ^{ème} résolution	26 mois	115.000 €	Néant
2) Pouvoirs :				
Emission d'options d'achat et/ou de souscription d'actions au profit de membres du personnel ou de mandataires sociaux	AGO-E du 30 juin 2008 7 ^{ème} résolution	38 mois	10% du capital	Néant
Attribution d'actions gratuites au profit de membres du personnel	AGO-E du 30 juin 2008 8 ^{ème} résolution	38 mois	8 % du capital	Néant

* compte tenu de la recommandation de l'AMF du 6 juillet 2009 sur la présentation des résolutions de délégation de compétence, cette résolution a été modifiée par l'AGM du 25 juin 2010 dans sa treizième résolution pour se mettre en conformité

> **Historique du capital**

Date	Opération	Nominal par action	Prime cumulée	Nombre	Nominal
22/12/1994	Constitution	100 F		425 004	42 500 400 F
AGE 02/01/1998	Augmentation de capital de 21 MF par apport de 27 991 actions de Franklin Partners communication visuel (1)	100 F		635 004	63 500 400 F
AGE 30/03/1999 - CA 22/11/99	Sur 31 750 obligations convertibles (2), 26 754 ont été remboursées et 4 996 ont été converties à raison d'1 obligation pour 1 action.	100 F	287 270 F	640 000	64 000 000 F
AGE 30/03/1999- CA 21/05/99	Augmentation de capital (3) de 2,262 MF l'occasion de l'introduction en bourse sur le Second marché 100	100 F	7 037 747 F	718 000	71 800 000 F
AGE 22/06/2000	Réduction du nominal par 5	20 F		3 590 000	71 800 000 F
AGE 29/12/2000	Augmentation du capital (3) de 3,26 MF par apport de 7 803 actions de la Sté ASI Informatique	20 F	14 907 156 F	3 753 014	75 060 280 F
AGO-E du 28/06/2001	Conversion du capital en euros et augmentation par incorporation de 57 135 € par élévation de la valeur nominale de 3,04 € à 3,06 €	3,06 €		3 753 014	11 500 000 €
CA du 13/12/2002	Augmentation du capital par incorporation d'une somme de 703 363 €, par incorporation à due concurrence de la prime d'apport constituée lors de l'apport approuvé par l'AGE du 29 décembre 2000 et création de 229 542 actions nouvelles	3,06 €		3 982 556	12 203 363 €
CA du 29/09/2004	Annulation de 56 996 actions d'autocontrôle. Augmentation de capital de 191 149,40 € par incorporation de réserves	3,11 €		3 925 560	12 203 363 €
CA du 21/12/2004	Annulation de 32 305 actions Augmentation de capital de 100 426,35 € par incorporation de réserves et élévation du nominal à 3,13 €	3,13 €		3 893 255	12 203 363 €
AG 30/6/2006	Réduction de capital de 6 718 399,62 € par résorption des pertes antérieures		Suppression de la valeur nominale	3 893 255	5 484 964 €
AG 30/6/2008	Augmentation de capital de 1 784 311,13 € en rémunération des apports de titres de la société Image Force	Néant	1 392 102,87 €	5 159 768	7 269 275,13 €
	Réduction du capital de	Néant		4 959 768	6 987 475,13 €

281 800 € par annulation
de 200 000 actions
en autocontrôle

(1) La rémunération de l'apport des actions FRANKLIN s'est réalisée sur la base d'un taux de parité FRANKLIN PARTNERS/MEDIALOGIE de 2,024/1.

Les 210 000 actions MEDIAGERANCE.COM reçues en rémunération de cet apport font partie des actions *actuellement détenues par DELPHES SA*.

(2) Emission décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 2 janvier 1998. Le remboursement des 26 754 obligations s'est fait au nominal de 157,50 F, soit un remboursement de 4 213 755 F, payable au plus tard le 31 décembre 1999.

(3) Comptablement les frais afférant à l'opération ont été imputés sur la prime d'émission.

Il n'y a eu aucune modification du capital au cours de l'exercice 2009.

> **Information sur les conditions d'accès au capital**

NEANT

> **Informations sur le capital de tout membre du Groupe faisant l'objet d'une option ou d'un accord conditionnel ou inconditionnel prévoyant de le placer sous option**

NEANT

21.2. ACTES CONSTITUTIFS ET STATUTS

Siège Social

MAKHEIA GROUP
125, rue de Saussure – 75017 Paris

Forme juridique (article 1 des statuts)

Société anonyme de droit français suivant signature des statuts le 22 décembre 1994, et immatriculation au registre du commerce et des sociétés de Paris en date du 2 janvier 1995.
Société Anonyme au capital de 6.987.475,13 euros.

Durée (article 5 des statuts)

La durée de la Société est fixée à 99 années à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés, soit jusqu'au 1er janvier 2094, sauf dissolution anticipée ou prorogation.

Objet social (article 2 des statuts)

La Société a pour objet l'acquisition de toutes actions ou parts de sociétés, de toutes valeurs mobilières, la prise de participations dans le capital de toutes sociétés :

- la gestion de ces participations,
- la conduite de la politique des filiales.

Prestations dans les domaines suivants :

- gestion administrative et financière,
- stratégie commerciale et marketing,
- recherche et développement,
- organisation,
- fabrication et production,
- et plus généralement l'acquisition et la gestion de tout placement ou de tout investissement à caractère mobilier ou immobilier, toutes prestations industrielles, commerciales et financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Registre du commerce des sociétés et APE

RCS Paris 399 364 751
Code APE : 741 J Administration des entreprises.

Exercice social (article 19 des statuts)

Douze mois du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.

> Clauses statutaires particulières

Affectation et répartition des bénéfices (article 39 des statuts)

Le compte de résultat qui récapitule les produits et charges de l'exercice fait apparaître par différence, après déduction des amortissements et des provisions, le bénéfice de l'exercice.

Sur le bénéfice de l'exercice diminué, le cas échéant, des pertes antérieures, il est prélevé cinq pour cent au moins pour constituer le fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve atteint le dixième du capital social.

Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice de l'exercice diminué des pertes antérieures et des sommes à porter en réserves, en application de la loi et des statuts, et augmenté du report bénéficiaire.

Sur ce bénéfice, l'Assemblée Générale peut prélever toutes les sommes qu'elle juge à propos d'affecter à la dotation de tous fonds de réserves facultatives, ordinaires ou extraordinaires, ou de reporter à nouveau.

Le solde, s'il en existe, est réparti par l'Assemblée entre tous les actionnaires proportionnellement au nombre d'actions appartenant à chacun d'eux.

En outre, l'Assemblée Générale peut décider la mise en distribution de sommes prélevées sur les réserves dont elle a la disposition, en indiquant expressément les postes de réserves sur lesquels les prélèvements sont effectués.

Hors le cas de réduction du capital, aucune distribution ne peut être faite aux actionnaires lorsque les capitaux propres sont ou deviendraient, à la suite de celle-ci, inférieurs au montant du capital augmenté des réserves que la loi ou les statuts ne permettent pas de distribuer.

L'écart de réévaluation n'est pas distribuable. Il peut être incorporé en tout ou partie au capital.

Les pertes, s'il en existe, sont après l'approbation des comptes par l'Assemblée Générale, reportées à nouveau, pour être imputées sur les bénéfices des exercices ultérieurs jusqu'à extinction.

Paiement des dividendes et acomptes (article 40 des statuts)

Lorsqu'un bilan établi au cours ou à la fin de l'exercice et certifié par un Commissaire aux Comptes fait apparaître que la Société, depuis la clôture de l'exercice précédent, après constitution des amortissements et provisions nécessaires et déduction faite s'il y a lieu des pertes antérieures ainsi que des sommes à porter en réserves, en application de la loi ou des statuts, a réalisé un bénéfice, il peut être distribué des acomptes sur dividende avant l'approbation des comptes de l'exercice. Le montant de ces acomptes ne peut excéder le montant du bénéfice ainsi défini.

L'Assemblée Générale peut accorder aux actionnaires pour tout ou partie du dividende mis en distribution ou des acomptes sur dividende, une option entre le paiement du dividende en numéraire ou en actions dans les conditions légales.

Les modalités de mise en paiement des dividendes en numéraire sont fixées par l'Assemblée Générale, ou à défaut par le Conseil d'Administration.

La mise en paiement des dividendes en numéraire doit avoir lieu dans un délai maximal de neuf mois après la clôture de l'exercice, sauf prolongation de ce délai par autorisation de justice.

Aucune répétition de dividende ne peut être exigée des actionnaires, sauf lorsque la distribution a été effectuée en violation des dispositions légales et que la Société établit que les bénéficiaires avaient connaissance du caractère irrégulier de cette distribution au moment de celle-ci ou ne pouvaient l'ignorer compte tenu des circonstances.

Le cas échéant, l'action en répétition est prescrite trois ans après la mise en paiement de ces dividendes.

Les dividendes non réclamés dans les cinq ans de leur mise en paiement sont prescrits.

> **Identification des actionnaires**

Titres au porteur identifiables (article 29)

Conformément à l'article L. 228-2 du Code de commerce, la Société est en droit de demander à tout moment, contre rémunération à sa charge, à l'organisme chargé de la compensation des titres, le nom ou, s'il s'agit d'une personne morale, la dénomination sociale, la nationalité, l'année de naissance ou, s'il s'agit d'une personne morale, l'année de constitution et l'adresse des détenteurs de titres conférant immédiatement ou à terme le droit de vote dans ses propres assemblées d'actionnaires, ainsi que la quantité de titres détenue par chacun d'eux et, le cas échéant, les restrictions dont les titres peuvent être frappés.

> **Droits et restrictions attachées aux actions**

Pour rappel, tout actionnaire a le droit, à toute époque, d'obtenir communication des documents visés aux articles L.225-115 à L.225-117 et concernant les trois derniers exercices, ainsi que des procès verbaux et feuilles de présence des assemblées tenues au cours de ces trois derniers exercices.

Droits de vote double (article 28)

A compter du 3 janvier 2000, toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire, bénéficieront d'un droit de vote double. En cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, ce droit de vote double bénéficiera, dès leur émission, aux actions nouvelles attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie déjà de ce droit. Toute action convertie au porteur ou transférée en propriété perd le droit de vote double sous réserve des exceptions prévues par la loi.

> **Nantissement des actions**

Aucun des titres de MAKHEIA GROUP ne fait l'objet d'un nantissement.

> **Dispositions relatives aux administrateurs et au directeur général**

Conseil d'Administration (article 16)

La société est administrée par un Conseil d'Administration composé de trois membres au moins et de dix-huit membres au plus, sous réserve de la dérogation prévue par la Loi en cas de fusion.

En cours de vie sociale, les administrateurs sont nommés, renouvelés ou révoqués par l'Assemblée Générale Ordinaire. Ils sont toujours rééligibles.

La durée des fonctions des administrateurs est de six années ; elles prennent fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé et tenue dans l'année au cours de laquelle expire leur mandat.

Nul ne peut être administrateur si, ayant dépassé l'âge de soixante quinze ans, sa nomination a pour effet de porter à plus du tiers des membres du Conseil le nombre d'administrateurs ayant dépassé cet âge. Lorsque cette limite est dépassée, l'administrateur le plus âgé est réputé démissionnaire d'office à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice au cours duquel le dépassement aura lieu.

Les administrateurs peuvent être des personnes physiques ou des personnes morales. Dans ce cas, celles-ci doivent, lors de leur nomination, désigner un représentant permanent soumis aux mêmes conditions et obligations et qui encourt les mêmes responsabilités que s'il était administrateur en son nom propre, sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'il représente.

En cas de vacance d'un ou plusieurs sièges d'administrateur, le Conseil d'Administration peut, entre deux assemblées générales, procéder à des nominations à titre provisoire dans les conditions prévues par l'article L225-24 du code de Commerce. L'administrateur nommé en remplacement d'un autre exerce ses fonctions pour le temps restant courir du mandat de son prédécesseur.

Les administrateurs personnes physiques ne peuvent appartenir simultanément à plus de cinq conseils d'administration ou conseils de surveillance de société anonyme ayant leur siège social en France métropolitaine, sauf exception prévue par la Loi.

Un salarié de la société ne peut être nommé administrateur que si son contrat de travail correspond à un emploi effectif. Le nombre d'administrateurs liés à la société par un contrat de travail ne peut dépasser le tiers des administrateurs en fonction.

Chaque administrateur doit être propriétaire d'une action.

Organisation du Conseil (article 17)

Le Conseil d'Administration élit parmi ses membres un Président qui est à peine de nullité de la nomination, une personne physique. Il détermine sa rémunération.

Le Président est nommé pour une durée qui ne peut excéder celle de son mandat d'administrateur. Il est rééligible. Le Conseil peut le révoquer à tout moment.

Nul ne peut être nommé Président s'il est âgé de plus de soixante-quinze ans. Si le Président en fonction vient à dépasser cet âge, il est réputé démissionnaire d'office.

Le Président du Conseil d'Administration représente le Conseil d'Administration. Il organise et dirige les travaux de celui-ci dont il rend compte à l'Assemblée Générale. Il veille au bon fonctionnement des organes de la société et s'assure en particulier, que les Administrateurs sont en mesure de remplir leur mission.

S'il le juge utile, le Conseil peut nommer un ou plusieurs Vice-président dont les fonctions consistent exclusivement, en l'absence du Président, à présider les séances du Conseil et les Assemblées. En l'absence du Président et des Vice-présidents, le Conseil désigne celui des Administrateurs présents qui présidera la réunion. Le Conseil peut nommer, à chaque séance, un secrétaire qui peut être choisi en dehors des actionnaires.

Délibérations du Conseil (article 18)

Le Conseil d'Administration se réunit aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige. Il est convoqué par le Président à son initiative et, s'il n'assume pas la Direction Générale, sur demande du Directeur Général, ou encore, si le Conseil ne s'est pas réuni depuis plus de deux mois, sur demande du tiers au moins des Administrateurs.

Les convocations sont faites par tous moyens et même verbalement. Tout Administrateur pourra demander à être convoqué par lettre recommandée avec un délai de 3 jours, sauf urgence justifiée. A défaut l'auteur de la convocation détermine librement les modalités de celle-ci.

La réunion a lieu soit au siège social, soit en tout autre lieu fixé par l'auteur de la convocation, mais du consentement de la moitié des administrateurs en exercice.

Le Conseil ne délibère valablement que si la moitié au moins des administrateurs sont présents.

Le règlement intérieur peut prévoir que sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité les administrateurs qui participent à la réunion par des moyens de visioconférence dans les limites et sous les conditions fixées par la législation et la réglementation en vigueur.

Les décisions prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés, chaque administrateur présent ou représenté disposant d'une voix et chaque administrateur présent ne pouvant disposer que d'un seul pouvoir.

En cas de partage, la voix du Président de séance n'est pas prépondérante. Si le Conseil est composé de moins de cinq membres et que deux administrateurs seulement assistent à la séance, les décisions doivent être prises à l'unanimité.

Il est tenu un registre de présence qui est signé par les administrateurs participant à la séance du Conseil tant en leur nom personnel que comme mandataire.

Les délibérations du Conseil d'Administration sont constatées dans des procès-verbaux établis conformément aux dispositions légales en vigueur et signés du président de séance et d'au moins un

administrateur. En cas d'empêchement du Président de séance, il est signé par deux administrateurs au moins.

Les copies ou extraits de ces procès-verbaux sont certifiés par le Président du Conseil d'Administration, un Directeur général ou un fond de pouvoir habilité à cet effet.

Pouvoirs du Conseil d'Administration (article 19)

Le Conseil d'administration détermine les orientations de l'activité de la société et veille à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux Assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent.

Dans les rapports avec les tiers, la Société est engagée par les actes du Conseil d'Administration qui ne relèvent pas de l'objet social, à moins qu'elle ne prouve que le tiers savait que l'acte dépassait cet objet ou qu'il ne pouvait l'ignorer compte tenu des circonstances, étant exclu que la seule publication des statuts suffise à constituer cette preuve.

Le Conseil d'administration procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns.

Chaque administrateur reçoit toutes les informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission et peut se faire communiquer tous les documents qu'il estime utile.

Direction générale – Délégation de pouvoirs (article 20)

La Direction Générale est assumée, sous sa responsabilité, soit par le Président du Conseil d'Administration, soit par une autre personne physique choisie parmi les membres du Conseil ou en dehors d'eux, qui porte le titre de Directeur Général.

Le Conseil d'Administration statuant dans les conditions définies par l'article 19 choisit entre les deux modalités d'exercice de la Direction Générale. Il peut à tout moment modifier son choix. Dans chaque cas, il en informe les actionnaires et les tiers conformément à la réglementation en vigueur. Dans l'hypothèse où le Président exerce les fonctions de Directeur Général, les dispositions des présents statuts relatives à ce dernier lui sont applicables.

Lorsque la Direction Générale n'est pas assumée par le Président du Conseil d'Administration, le Conseil d'Administration nomme un Directeur Général auquel s'applique la limite d'âge fixée pour les fonctions de Président.

Le Directeur Général est révocable à tout moment par le Conseil d'Administration. Si la révocation est décidée sans juste motif, elle peut donner lieu à dommages-intérêts, sauf s'il assume les fonctions de Président du Conseil d'Administration.

Le Directeur général est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société. Il exerce ces pouvoirs dans la limite de l'objet social et sous réserve des pouvoirs expressément attribués par la loi aux assemblées d'actionnaires ainsi qu'au conseil d'Administration. Il engage la société même par ses actes ne relevant pas de l'objet social, à moins que la société ne prouve que le tiers savait que l'acte dépassait cet objet ou ne pouvait l'ignorer compte tenu des circonstances. Il représente la société dans ses rapports avec les tiers auxquels toutes décisions limitant ses pouvoirs sont inopposables. Il peut être autorisé par le Conseil d'administration à consentir les cautions, avals et garanties donnés par la société dans les conditions et limites fixées par la réglementation en vigueur.

Sur la proposition du Directeur Général, le Conseil d'Administration peut nommer un ou dans la limite de cinq, plusieurs Directeurs Généraux Délégués. La limite d'âge fixée pour les fonctions de Président s'applique aussi aux Directeurs Généraux Délégués. Le ou les Directeurs Généraux Délégués peuvent être choisis parmi les membres du Conseil ou en dehors d'eux. Ils sont révocables à tout moment par le conseil sur proposition du Directeur Général. Si la révocation est décidée sans juste motif, elle peut donner lieu à dommages-intérêts. Lorsque le Directeur Général cesse ou est hors d'état d'exercer ces fonctions, le ou les Directeurs Généraux Délégués conservent, sauf décision contraire du Conseil, leurs fonctions et leurs attributions jusqu'à la nomination du nouveau Directeur Général. En accord avec le Directeur Général, le Conseil d'Administration détermine l'étendue et la durée des pouvoirs délégués aux Directeurs Généraux Délégués. Les Directeurs Généraux Délégués disposent à l'égard des tiers, des mêmes pouvoirs que le Directeur Général.

Signature social (article 21)

Les actes concernant la société ainsi que les retraits de fonds et valeurs, les mandats sur tous banquiers, débiteurs et dépositaires, et les souscriptions, endos, acceptations, avals ou acquits d'effets de commerce sont signés, soit par l'une des personnes investies de la Direction Générale, soit encore par tous fondés de pouvoirs habilités à cet effet. Les actes décidés par le Conseil peuvent être également signés par un mandataire spécial du Conseil.

Rémunération des administrateurs, du président du Conseil, du Directeur Général et du ou des Directeurs Généraux Délégués (article 22).

1- L'Assemblée Générale peut allouer aux Administrateurs à titre de jetons de présence, une somme fixe annuelle, dont le montant est porté aux charges d'exploitation et reste maintenu jusqu'à décision contraire. Le Conseil d'Administration répartit librement cette rémunération entre ses membres.

2- La rémunération du Président du Conseil, du Directeur Général ou du ou des Directeurs Généraux Délégués sont fixées par le Conseil d'Administration.

3- Le Conseil d'Administration peut également allouer pour les missions ou mandats confiés à des Administrateurs des rémunérations exceptionnelles qui seront soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Les administrateurs ne peuvent recevoir de la société aucune rémunération, permanente ou non autre que celles prévues dans les paragraphes précédents, sauf s'ils sont liés à la société par un contrat de travail dans les conditions autorisées par la Loi.

> Conditions d'admission et de convocation des Assemblées Générales

Assemblées générales (article 27 des statuts)

Les Assemblées d'actionnaires sont convoquées et délibèrent dans les conditions prévues par la loi. Elles se réunissent au lieu indiqué dans la convocation.

Les propriétaires d'actions au porteur doivent pour participer ou se faire représenter aux Assemblées déposer un certificat établi par l'intermédiaire teneur de leur compte constatant l'indisponibilité de leurs titres jusqu'à la date de la réunion au lieu indiqué dans ladite convocation cinq jours au moins avant la date fixée pour l'Assemblée.

Les propriétaires d'actions nominatives doivent pour participer ou se faire représenter aux Assemblées justifier de la propriété de leurs actions sous la forme d'une inscription en compte au moins cinq jours avant la date fixée pour l'Assemblée.

Une proposition de modification de l'article 27 des statuts sera présentée à la prochaine Assemblée générale afin de modifier les alinéas 2 et 3 de cet article, de la façon suivante : « En application de l'article R.225-85 du Code de Commerce, les actionnaires sont habilités à participer aux Assemblées dès lors que les actions qu'ils détiennent sont inscrites le 3ème jour ouvré précédant l'Assemblée dans les livres de la société, pour les titres nominatifs, ou chez un teneur de compte-conservateur pour les titres au porteur. »

Un actionnaire peut se faire représenter à l'Assemblée par un autre actionnaire ou son conjoint.

Le mandataire n'a pas la faculté de se substituer à une autre personne.

Sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité, les actionnaires qui participent à l'Assemblée par visioconférence ou par des moyens de télécommunications permettant leur identification et dont la nature et les conditions d'application sont déterminées par la réglementation en vigueur.

Pour toute procuration d'un actionnaire sans indication de mandataire, le Président de l'Assemblée Générale émet un vote favorable à l'adoption des projets de résolutions présentées ou agréées par le Conseil d'Administration et un vote défavorable à l'adoption de tous les autres projets de résolutions.

Les personnes morales participent aux Assemblées par leurs représentants légaux ou par toute personne désignée à cet effet par eux-ci.

Le vote par correspondance s'exerce selon les conditions et modalités fixées par les dispositions législatives et réglementaires.

Les Assemblées sont présidées par le Président du Conseil d'Administration ou, en son absence par un Administrateur spécialement délégué à cet effet par le Conseil. A défaut, l'Assemblée élit elle-même son Président.

Les fonctions de scrutateurs sont remplies par les deux membres présents et acceptants de l'Assemblée, qui disposent du plus grand nombre de voix tant en leur nom que comme mandataire. Le bureau désigne le Secrétaire, qui peut être choisi en dehors des actionnaires.

Il est tenu une feuille de présence dans les conditions prévues par la loi.

Les délibérations de l'Assemblée Générale sont constatées par des procès-verbaux inscrits sur un registre tenu conformément aux dispositions réglementaires et signés par les membres du bureau. Les copies ou extraits de ces procès-verbaux sont certifiés, soit par le Président du Conseil d'Administration ou par un Administrateur exerçant les fonctions de Directeur Général, soit par le Secrétaire de l'Assemblée.

> Dispositions statutaires ayant pour effet de différer, retarder ou empêcher un changement de contrôle

Transmission des actions (article 12)

Les cessions ou transmissions sont libres et ne sont soumises à aucune restriction.

> Dispositions relatives aux modifications des droits des Actionnaires :

L'Assemblée générale est seule compétente pour modifier les droits des Actionnaires conformément aux dispositions légales.

> Dispositions relatives aux modifications du capital dans des conditions plus strictes que la Loi ne le prévoit :

Néant

> Franchissement de seuils statutaires

Franchissements de seuils de participation (article 30 des statuts)

Les déclarations d'information de franchissement de seuils et les déclarations d'intention à effectuer en cas de franchissement de seuils sont faites et sanctionnées dans les conditions prévues par la réglementation.

Franchissements de seuil(s) déclarés en 2007

Crédit Agricole Private Equity, pour le compte du FCPR Crédit Lyonnais Fonds Secondaire 1, a franchi en baisse, le 2 août 2007, le seuil de 5% du capital de la société dont elle ne détient plus à l'heure actuelle aucune action après la cession d'un bloc de 195 000 actions MAKHEIA GROUP.

La société Aurel NextStage, agissant pour le compte d'un FCPI dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en hausse, le 8 août 2007, par suite d'une acquisition d'actions sur le marché, le seuil de 5% du capital de la société MAKHEIA GROUP.

A cette date, elle détenait pour le compte dudit fonds, 207 000 actions MAKHEIA GROUP représentant autant de droits de vote, soit 5,32% du capital et 3,62% des droits de vote de cette société.

Le 28 Décembre 2007, Monsieur Jean Bernard TAILHEURET a déclaré avoir franchi à la baisse les seuils de 20% des droits de vote, 15% du capital et droits de vote et 10% du capital et détenir à titre individuel 313 563 actions MAKHEIA GROUP représentant 627 126 droits de vote soit 8,05% du capital et 11,76% des droits de vote.

Le 28 décembre 2007, l'EURL JBT, contrôlé par Mr Jean Bernard TAILHEURET a déclaré avoir franchi à la hausse les seuils de 5% du capital et des droits de vote et 10 % du capital et détenir à titre individuel 407 008 actions MAKHEIA GROUP représentant 10,45% du capital et 7,63% des droits de vote.

Franchissements de seuil(s) déclarés en 2008

Le 26 Février 2008, la société DELPHES a déclaré avoir franchi individuellement à la baisse les seuils de 50% des droits de vote et 1/3 du capital de la société MAKHEIA GROUP et détenir à titre individuel 26,73% du capital et 39,33% des droits de vote.

Le concert préexistant entre DELPHES, Monsieur Jean Bernard Tailheuret et la société JBT a déclaré le même jour avoir franchi en baisse les seuils de 2/3 des droits de vote et 50% du capital de MAKHEIA GROUP et détenir 45,24% du capital et 58,87% des droits de vote.

Les opérations suivantes sont intervenues à la suite de l'opération Image Force :

La société Delphes a déclaré le 8 juillet 2008, avoir franchi à la baisse les seuils de 33% des droits de vote, 25% du capital et détenir 20,98% du capital et 32,60% des droits de vote.

Jean-Bernard Tailheuret a déclaré le 8 juillet 2008, avoir franchi à la baisse le seuil de 10% des droits de vote et détenir 6,32% du capital et 9,82% des droits de vote.

La société JBT Sarl a déclaré le 8 juillet 2008, avoir franchi à la baisse le seuil de 10% du capital et détenir 8,21% du capital et 6,38% des droits de vote.

La société JBT Sarl et Jean-Bernard Tailheuret ont déclaré le 8 juillet 2008, avoir franchi à la baisse les seuils de 20% des droits de vote, 15% du capital et détenir 14,53% du capital et 16,20% des droits de vote.

Le concert représenté par la société Delphes, Monsieur Jean-Bernard Tailheuret et sa société JBT Sarl, a déclaré le 8 juillet 2008, avoir franchi à la baisse le seuil de 50% des droits de vote et détenir 48,81% des droits de vote répartis respectivement pour la société Delphes 20,98% du capital et 32,90% des droits de vote et pour Jean-Bernard Tailheuret et sa société 14,53% du capital et 16,20% des droits de vote.

Edouard Rencker a déclaré le 8 juillet 2008, avoir franchi à la hausse les seuils de 5, 10 et 15% du capital et des droits de vote et détenir 19,75% du capital et 15,34% des droits de vote.

Chantal Decamps a déclaré le 8 juillet 2008, avoir franchi à la hausse le seuil de 5% du capital et détenir 5,55% du capital et 4,31% des droits de vote.

Franchissements de seuil(s) déclarés en 2009

Le 17 décembre 2009 Jean-Bernard Tailheuret a déclaré avoir franchi en baisse, le 14 décembre 2009, directement et indirectement, par l'intermédiaire de la société à responsabilité limitée JBT qu'il contrôle, les seuils de 15% des droits de vote et 10% du capital de la société MAKHEIA GROUP et détenir, directement et indirectement, 360 571 actions MAKHEIA GROUP représentant 636 134 droits de vote, soit 7,27% du capital et 10,07% des droits de vote de cette société.

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions MAKHEIA GROUP hors marché.

Le 18 décembre 2009, le concert constitué entre M. Jean-Bernard Tailheuret (directement et indirectement par l'intermédiaire de la société JBT qu'il contrôle) et la société anonyme Delphes a déclaré avoir franchi en baisse, le 14 décembre 2009, les seuils de 1/3, 25%, 20%, 15%, 10% et 5% du capital et des droits de vote de la société MAKHEIA GROUP et ne plus détenir aucune action MAKHEIA GROUP.

Ce franchissement de seuils résulte de la fin du concert liant M. Jean-Bernard Tailheuret et la société Delphes.

Il est précisé que la société anonyme Delphes détient désormais individuellement 1 046 613 actions MAKHEIA GROUP représentant 2 087 167 droits de vote, soit 21,10% du capital et 33,02% des droits de vote de cette société.

Le 18 décembre 2009, Edouard Rencker et Chantal Decamps ont déclaré avoir franchi de concert en hausse, le 14 décembre 2009, les seuils de 5%, 10%, 15% et 20% du capital et des droits de vote et 25% du capital de la société MAKHEIA GROUP et détenir de concert 1 385 413 actions MAKHEIA GROUP représentant autant de droits de vote, soit 27,92% du capital et 20,10% des droits de vote de cette société, répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Edouard Rencker	1 070 157	21,57	1 070 157	15,53
Chantal Decamps	315 256	6,35	315 256	4,57
Total concert	1 385 413	27,92	1 385 413	20,10

Le 17 décembre 2009, Edouard Rencker a déclaré avoir franchi individuellement à la hausse, le 14 décembre 2009, le seuil de 20% du capital de la société MAKHEIA GROUP.

Ces franchissements de seuils résultent de la mise en concert de M. Rencker avec Mme Decamps et d'une acquisition d'actions MAKHEIA GROUP hors marché.

Le 18 décembre 2009, un concert est constitué entre Edouard Rencker et Chantal Decamps.

Monsieur Edouard Rencker demeure président-directeur général de la SA MAKHEIA GROUP et mène la stratégie du groupe en recentrant les activités du groupe sur la communication. Aucune mesure pouvant avoir un impact sur la stratégie de l'émetteur n'est envisagée.

Madame Chantal Decamps, membre du conseil d'administration, est nommée Directeur Général Délégué, et continue à exercer ses fonctions de directrice administrative et financière du groupe. Cette position sera maintenue au cours des prochains mois.

Franchissements de seuil(s) déclarés depuis le début de l'exercice 2010

- 1- Par courrier reçu le 6 juillet 2010, complété par un courrier reçu le 7 juillet, M. Edouard Rencker et Madame Chantal Decamps ont déclaré avoir franchi de concert en hausse, le 30 juin 2010, le seuil de 25% des droits de vote de la société MAKHEIA GROUP¹ et détenir de concert 1 385 413 actions MAKHEIA GROUP représentant 2 639 976 droits de vote, soit 27,92% du capital et 32,36% des droits de vote de cette société², répartis comme suit :

¹ Les titres de la société MAKHEIA GROUP ont été transférés d'Euronext Paris vers Alternext le 3 février 2010.

² Sur la base d'un capital composé de 4 959 968 actions représentant 8 157 830 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
M. Edouard Rencker	1 070 157	21,58	2 049 464	25,12
Madame Chantal Decamps	315 256	6,36	590 512	7,24
Total concert	1 385 413	27,93	2 639 976	32,36

Par courrier reçu le 6 juillet 2010, M. Edouard Rencker a déclaré avoir franchi individuellement en hausse, le 30 juin 2010, les seuils de 20% et 25% des droits de vote de la société MAKHEIA GROUP.

Par courrier reçu le 6 juillet 2010, Madame Chantal Decamps a déclaré avoir franchi individuellement en hausse, le 30 juin 2010, le seuil de 5% des droits de vote de la société MAKHEIA GROUP. Ces franchissements de seuils résultent d'une attribution de droits de vote double au profit des déclarants.

2- Par courrier reçu le 6 juillet 2010, la déclaration d'intention suivante a été effectuée :
« Un concert a été déclaré entre Edouard Rencker et Chantal Decamps¹.

Monsieur Edouard Rencker demeure président-directeur général de la société MAKHEIA GROUP et mène la stratégie du groupe en recentrant les activités du groupe sur la communication.

Madame Chantal Decamps, membre du conseil d'administration, continue à exercer ses fonctions de directrice administrative et financière du groupe. Cette position sera maintenue au cours des prochains mois. Elle a été nommée directrice générale déléguée aux termes du conseil d'administration qui s'est tenu le 8 janvier 2010.

Conformément à la déclaration d'intention précédente, le concert a demandé et obtenu la nomination d'un administrateur apportant des compétences spécifiques du monde de la communication ; en effet, M. Boris Eloy a été coopté administrateur aux termes du conseil d'administration du 8 janvier 2010 et sa nomination a été confirmée aux termes de l'assemblée générale mixte qui s'est tenue le 25 juin 2010. Le concert souhaite dans les prochains mois demander la nomination d'un administrateur apportant des compétences spécifiques du monde de la finance.

Le concert n'a pas dans les prochains mois l'intention d'acquérir d'autres actions ni de prendre le contrôle de la société.

Les membres du concert ne sont parties à aucun accord de cession ou d'acquisition temporaire ou définitive d'actions. »

21.3. COMPTES SOCIAUX 2009

Voir Annexe 2 p. 103.

21.4. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS 2009

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société MAKHEIA GROUP, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable

¹ Cf. D&I 209C1528 du 21 décembre 2009.

que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

La crise financière de 2008 qui s'est progressivement accompagnée d'une crise économique en 2009 emporte de multiples conséquences pour les entreprises et notamment au plan de leur activité et de leur financement. Le manque de visibilité sur le futur crée des conditions spécifiques cette année pour la préparation des comptes, particulièrement au regard des estimations comptables qui sont requises en application des principes comptables. C'est dans ce contexte que nous avons procédé à nos propres appréciations que nous portons à votre connaissance en application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce.

Les dépréciations des titres de participation ont été comptabilisées conformément à la méthode décrite dans la note « Immobilisations financières » de l'annexe. Les titres font l'objet d'une évaluation en fonction des différents critères décrits dans cette note. Nous avons examiné les modalités de mise en oeuvre de ce test de dépréciation ainsi que les hypothèses utilisées et nous avons vérifiés que la note de l'annexe donne une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

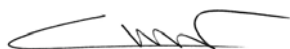
Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle.

Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.


En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle, aux participations réciproques et à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris et Levallois, le 30 avril 2010

Les Commissaires aux Comptes



A.N.G. : Christophe NOS

The image shows two handwritten signatures in black ink. The signature on the left is a stylized, cursive 'L' with a vertical line extending upwards. The signature on the right is a more complex, cursive signature, possibly 'DL', with several loops and a horizontal line.

Constantin Associés : Laurent LEVESQUE et Dominique LAURENT

22. CONTRATS IMPORTANTS

La Société n'a pas conclu de contrats significatifs autres que les contrats conclus dans le cadre normal des affaires.

23. DÉCLARATION D'EXPERTS ET DÉCLARATION D'INTERETS

Non applicable

24. DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC

Tous les documents mis à la disposition des actionnaires dans les conditions légales peuvent être consultés au siège de MAKHEIA GROUP 125 rue de Saussure - 75017 Paris-, et en particulier :

- les statuts de la Société
- l'ensemble des informations financières relatives aux trois derniers exercices : les comptes annuels ainsi que les rapports de gestion et les rapports des commissaires aux comptes.

Tous les documents destinés aux actionnaires sont disponibles sur le site internet de la société :

www.makheia.com

- Document de référence
- Communiqués
- Calendrier des publications
- Notes d'opération

Le document de référence et les notes d'opération sont disponibles sur le site de l'AMF :

www.amf.org

Calendrier des publications 2007

- 26/12/2007 - Elargissement du flottant
- 31/10/2007 - Chiffre d'affaires 3ème trimestre 2007
- 16/10/2007 - Groupe MEDIAGERANCE poursuit activement son développement
- 10/10/2007 - Comptes semestriels 2007
- 04/10/2007 - Contrat de liquidité
- 26/09/2007 - Calendrier de publication des semestriels 2007
- 17/09/2007 - Nomination d'un vice-président
- 04/09/2007 - Paiement de dividendes
- 09/08/2007 - Entrée de NextStage
- 07/08/2007 - Sortie de Crédit Agricole Private Equity
- 01/08/2007 - Label OSEO Anvar
- 26/07/2007 - Chiffre d'affaires du 1er semestre 2007
- 04/05/2007 - Chiffre d'affaires 1er trimestre 2007
- 05/04/2007 - Comptes annuels 2006
- 31/03/2007 - Trophée du meilleur dispositif événementiel
- 02/02/2007 - Chiffre d'affaires annuel 2006

Calendrier des publications 2008

06/11/2008 - Chiffre d'affaires T3 2008
24/09/2008 - Semestriel 2008
04/09/2008 - Modification du contrat de liquidité
31/07/2008 - Chiffre d'affaires semestriel 2008
01/07/2008 - Compte rendu AGM 30 juin 2008
19/06/2008 - Document E relatif au rapprochement avec le groupe Image Force
14/05/2008 - Chiffre d'affaires 1er trimestre 2008
22/04/2008 - Comptes annuels 2007
26/02/2008 - Prise de contrôle de All Contents par Olivier Breton
15/02/2008 - Descriptif du programme de rachat d'actions
29/01/2008 - Naissance de MAKHEIA GROUP
24/01/2008 - Accord de rapprochement avec Groupe Image Force
09/01/2008 - MEDIAGERANCE change de nom pour illustrer sa stratégie de développement

Calendrier des publications 2009

22/12/2009 – Recentrage – cession Network
22/12/2009 – Action de concert
02/12/2009 – Transfert sur Alternext
15/11/2009 – Chiffre d'affaires T3 2009
30/09/2009 – Résultats semestriels 2009
07/08/2009 – Chiffre d'affaires semestriel 2009
21/07/2009 – Saison communication financière 2009
01/07/2009 – compte rendu AGM 26 juin 2009
24/06/2009 – Nouvelle organisation Makheia Group
14/05/2009 - Chiffre d'affaires T1 2009
15/04/2009 - Résultats annuels 2008
16/02/2009 - Chiffre d'affaires 2008

Calendrier des publications 2010

06/05/2010 - Chiffre d'affaires T1 2010
23/04/2010 - Résultats annuels 2009
26/02/2010 - Chiffre d'affaires 2009
02/02/2010 - Admission des titres sur Alternext

25. INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS

Voir Annexe 1, Etats financiers consolidés, § 2.3.1

ANNEXE 1

COMPTES CONSOLIDÉS 2009

1.	Comptes consolidés au 31 décembre 2009.	88
1.1.	<i>Bilan Actif</i>	88
1.2.	<i>Bilan Passif</i>	88
1.3.	<i>Compte de résultat</i>	89
1.4.	<i>Flux de trésorerie</i>	90
1.5.	<i>Capitaux propres</i>	91
1.6.	<i>Présentation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres pour leur montant global</i>	91
2.	Notes annexes aux états financiers consolidés.	92
2.1.	<i>Présentation du groupe</i>	92
2.2.	<i>Principes et méthodes comptables</i>	93
2.3.	<i>Informations relatives au périmètre de consolidation</i>	98
2.4.	<i>Notes sur le bilan et le compte de résultat</i>	99
2.5.	<i>Autres informations</i>	104

1. Comptes consolidés au 31 décembre 2009.

L'ensemble des états financiers sont présentés en K€.

1.1. Bilan Actif

Actifs	Note	Décembre 2009	Décembre 2008
Actifs non courants :	2.41		
Goodwill		9 496	10 177
Immobilisations incorporelles		99	403
Immobilisations corporelles		397	828
Autres actifs financiers		280	199
Impôts différés		686	444
Participation mise en équivalence			0
Total actifs non courants		10 958	12 051
Actifs courants :	2.42		
Stocks		43	49
Autres débiteurs		10 230	14 185
Trésorerie		4 062	1 426
Total actifs courants		14 335	15 660
Total des actifs		25 293	27 711

1.2. Bilan Passif

Capitaux propres et passifs	Note	Décembre 2009	Décembre 2008
Capitaux propres :			
Capital souscrit		6 987	6 987
Réserves consolidées		-302	-54
Titres en autocontrôle			
Résultat de la période		-1 235	-165
Total des capitaux propres		5 450	6 768
Passifs non courants :	2.43		
Emprunts à plus d'un an		3 543	3 610
Impôts différés		9	14
Provision à long terme		31	26
Total passifs non courants		3 583	3 650
Passifs courants :	2.44		
Provision à court terme		1 600	590
Fournisseurs		4 834	6 858
Emprunts à moins d'un an		1 346	1 268
Autres créditeurs		8 371	8 437
Subvention d'investissement		109	140
Total passifs courants		16 260	17 293
Total des capitaux propres et passifs		25 293	27 711

1.3. Compte de résultat

	Note	2009	2008
Chiffre d'affaires		27 209	27 102
Achats consommés et Charges externes		-12 393	-13 425
Charges de personnel		-14 109	-12 957
Impôts et taxes		-614	-565
Amortissements et dépréciations	2.45	-1 352	-419
Autres Produits & charges	2.46	181	99
Résultat opérationnel Courant		-1 078	-165
Cession d'immobilisation		18	-37
Autres Produits & charges opérationnelles			
Résultat opérationnel		-1 060	-202
Charges financières nettes	2.47	-164	-193
Résultat avant impôt et avant résultat des activités arrêtés		-1 224	-395
Charges d'impôts	2.48	202	230
Quote-part de résultat net des sociétés mises en équivalence			
Résultat net après impôt et avant résultat des activités arrêtés		-1 022	
Résultat lié aux activités arrêtées		-213 (*)	
Résultat net après impôt		-1 235	-165
Résultat par action			
Avant dilution	2.49	-0.25	-0.03
Après dilution		-0.24	-0.03

(*) Le résultat lié aux activités arrêtés se compose de :

- d'une perte de 205 K€ de la société NETWORTH sortie du périmètre au 15/12/2009,
- d'une perte de 8 K€ au 15/12/2009 de la société MAKHEIA ASIE détenue par NETWORTH.

1.4. Flux de trésorerie

Le tableau des flux de trésorerie consolidé est préparé en utilisant la méthode indirecte : celle-ci présente l'état de rapprochement du résultat avec la trésorerie nette générée par les opérations de l'exercice. La trésorerie à l'ouverture et à la clôture inclut les disponibilités et autres instruments de placements, sous déduction des découverts bancaires.

RUBRIQUES	31/12/2009		31/12/2008	
Résultat net des sociétés intégrées	-1 235		-165	
Amortissements et provisions	1 392		366	
Actions gratuites	21		39	
Variation des impôts différés	-247		-379	
Plus values de cession, nettes d'impôts	-13		39	
Autres produits et charges calculées	-36		-36	
Capacité d'autofinancement	-118		-136	
Variation du besoin en fonds de roulement	1 967		507	
Flux net de trésorerie généré par l'activité		1 849		371
Acquisition d'immobilisations	-286		-351	
Cession d'immobilisations, nettes d'impôts	364		50	
Incidence des variations de périmètre				
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement		78		-301
Impact variation de périmètre	759		-6 707	
Variation sur actions autocontrôle	-246		-240	
Gains sur cession autocontrôle				
Comptes courants	3			
Distribution de dividende			-195	
Augment Capital			3 176	
Emission ORA	4		1 424	
Emissions d'emprunts	1 400		4 025	
Remboursements d'emprunts	-1 030		-750	
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement		890		733
Variations de trésorerie		2 817		803
Trésorerie d'ouverture	1 163		360	
Trésorerie de clôture	3 980		1 163	

1.5. Capitaux propres

	Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Total capitaux propres
Situation à la clôture de l'exercice 2007	5 485	0	-2 844	717	3 358
Résultat 31 décembre 2008				-165	-165
Distribution de dividendes			-194		-194
Augmentation de capital	1 784				1 784
Prime d'émission		944			944
Réduction de capital	-282	-148	430		0
Emission des ORA			1 242		1 242
Attribution gratuite d'actions			39		39
Acquisition Actions propres			-240		-240
Affectation du résultat 2007			717	-717	0
Situation au 31 décembre 2008	6 987	796	-850	-165	6 768
Résultat 31 décembre 2009				-1 235	-1 235
Variation de périmètre			52		52
Impact des ORA			90		90
variation actions propres			-246		-246
Attribution gratuite d'actions			21		21
Affectation du résultat 2008			-165	165	0
Situation au 31 décembre 2009	6 987	796	-1 098	-1235	5 450

1.6. Présentation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres pour leur montant global

	31/12/2009	31/12/2008
Résultat net	-1 235	- 165
Ecarts de conversion		
Réévaluation des instruments dérivés de couverture		
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente		
Réévaluation des immobilisations		
Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies		
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres des entreprises mises en équivalence		
Impôts		
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-1 235	- 165
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-1 235	- 165
Dont part du Groupe	-1 235	- 165
Dont part des intérêts minoritaires		

2. Notes annexes aux états financiers consolidés.

En application du règlement européen n°1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés de MAKHEIA GROUP sont établis conformément aux normes comptables internationales édictées par l'IASB. Ces normes sont constituées des IFRS, des IAS, ainsi que de leurs interprétations, qui ont été adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2009 (publication au Journal Officiel de l'Union Européenne).

Les principes comptables appliqués par le groupe dans les états financiers consolidés au 31 décembre 2009 sont conformes aux normes et interprétations adoptées par l'union Européenne au 31 décembre 2009. Ces normes et interprétations sont consultables sur :

http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission

Les normes suivantes, les interprétations et les amendements de normes existantes qui ont été publiées sont obligatoires aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2009 :

- IAS 1 - Présentation des états financiers (révisée) ;
- IAS 23 - Coûts d'emprunt (révisée) ;
- IAS 32 - Amendement relatif aux Instruments financiers remboursables par anticipation à la juste valeur et obligations liées à la liquidation ;
- IFRS 2 - Amendements relatifs aux conditions d'acquisition et aux annulations ;
- IFRS 8 - Segments opérationnels ;
- IFRIC 11 – Actions propres et transactions intra-groupes ;
- IFRIC 13 - Programmes de fidélisation des clients ;
- IFRIC 14 - Limitation de l'actif au titre des prestations définies, obligations de financement minimum et leurs interactions ;
- Amendements à des textes IFRS, suivant le programme d'amélioration des IFRS de mai 2008 excluant IFRS 5.

Concernant la norme IAS 1 révisée, le Groupe a retenu la présentation en deux états :

- Le compte de résultat ;
- L'état des gains et pertes comptabilisées directement en capitaux propres.

Les autres changements n'ont pas d'impact sur les états financiers du groupe

Les états financiers intermédiaires consolidés ne tiennent pas compte :

- des normes et interprétations publiées par l'IASB, approuvées au niveau européen, mais avec une date d'application postérieure au 31 décembre 2009 :

- IAS 27 - Etats financiers consolidés et individuels suite au projet « Regroupements d'entreprises Phase II » ;
- IFRS 3 - (révisée) Regroupements d'entreprises suite au projet « Regroupements d'entreprises phase II » ;
- IFRS 5 - Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées (amendement qui fait suite au programme d'amélioration des IFRS de mai 2008) ;
- IFRIC 12 - Accords de concessions de services ;
- IFRIC 16 - Couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger ;

- des nouvelles normes, interprétations et amendements de normes existantes non encore approuvées par l'union européenne, notamment :

Amendements à :

- IAS 39 et IFRIC 9 – Ré-estimation des dérivés incorporels ;
- IFRS 7 - Instruments financiers : informations ;
- IAS 39 - Amendements relatif aux instruments financiers : Comptabilisation et évaluation des éléments couverts éligibles ;
- Amendements à divers textes IFRS, suivant le programme d'amélioration des IFRS d'avril 2009.
- Nouvelles interprétations :
- IFRIC 15 - Accord pour la construction d'un bien immobilier ;
- IFRIC 17 - Distributions en nature aux actionnaires ;
- IFRIC 18 - transferts d'actifs appartenant à des clients (application prospective).

La publication des états financiers a été autorisée par le Conseil d'Administration en date du 21 avril 2010.

2.1. Présentation du groupe

MAKHEIA GROUP exerce son activité dans le domaine de la communication hors media. Il propose une offre globale de communication opérationnelle dans les domaines commerciaux, marketing et financier auprès des grands comptes. Les principales activités du groupe sont la création et la diffusion de contenus de communication pour le compte des clients.

La société MAKHEIA GROUP est une société anonyme dont le siège social est à Paris, 125 rue de Saussure 75017 Paris.

2.2. Principes et méthodes comptables

Toutes les sociétés, sur la base de leurs arrêtés au 31 décembre couvrent, une période de 12 mois. Les états financiers sont préparés selon le principe du coût historique hormis les instruments financiers et les actifs financiers disponibles à la vente qui sont évalués à la juste valeur.

2.2.1. Application des normes IFRS

Le Groupe a adopté les normes IFRS pour la première fois au 1^{er} janvier 2005.

Hormis les regroupements d'entreprise, les engagements de retraite (écarts actuariels) ainsi que les instruments financiers, il n'y a pas eu d'autres dérogations à l'application rétrospective des IFRS.

2.2.2. Principe de préparation des comptes annuels.

Les comptes consolidés annuels de MAKHEIA GROUP et de ses filiales sont préparés conformément aux règles et principes comptables présentés ci-dessous.

Les informations chiffrées contenues dans cette annexe aux comptes consolidés sont présentées en milliers d'euros.

2.2.3. Jugements de la direction

Certains principes comptables utilisés font appel au jugement de la direction du Groupe en ce qui concerne, en particulier, deux domaines :

- La détermination du niveau de reconnaissance des revenus selon la méthode de l'avancement.
- L'appréciation du caractère immobilisable des dépenses de développement en lien avec les critères définis par IAS 38.

2.2.4. Utilisation d'hypothèses et d'estimations.

La préparation des états financiers implique que la direction du Groupe ou des filiales procède à des estimations et retienne certaines hypothèses qui ont une incidence sur les montants d'actifs et de passifs inscrits au bilan consolidé, les informations relatives à ces actifs et passifs, les montants de charges et produits du compte de résultat et les engagements relatifs à la période arrêtée. Les estimations et hypothèses font l'objet de révisions régulières, et au minimum à chaque clôture d'exercice. Elles peuvent varier si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels ultérieurs pourraient être différents.

Ces hypothèses concernent principalement :

- les tests de dépréciation (notamment sur les goodwill)
- les provisions pour départ en retraite ;
- les provisions pour stocks options.

2.2.5. Principe de consolidation.

Les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle direct ou indirect par la détention de plus de 50% des droits de vote émis sont consolidées par intégration globale.

Le GIE de L'ARBRE détenu à hauteur de 33.33 % est consolidé par intégration proportionnelle.

Les soldes bilanciaux et transactions réciproques sont éliminés en totalité dans les sociétés intégrées. La consolidation est réalisée à partir des arrêtés au 31 décembre 2009.

Faute de disposer des comptes au 31/12/2009 du GIE de L'ARBRE détenu à hauteur de 33.33 %, nous avons retenu sur la base d'estimations fiables un résultat nul et une contribution du chiffre d'affaires consolidé de 160 K€.

2.2.6. Conversion des états financiers des filiales étrangères

La devise d'établissement des comptes consolidés est l'euro. Les états financiers des filiales utilisant une monnaie différente sont convertis en euro en utilisant :

- le cours officiel à la date de clôture pour les actifs et passifs
- le cours moyen de la période pour les éléments du compte de résultat et du tableau de flux de trésorerie.

La monnaie de fonctionnement (devise de facturation) est l'euro.

Les différences de conversion résultant de l'application de ces cours sont enregistrées dans le compte de « Réserves de conversion » dans les capitaux propres consolidés.

2.2.7. Transactions en devises étrangères.

Les transactions en devises étrangères sont enregistrées en utilisant les taux de change applicables à la date des transactions. A la clôture, les montants à payer ou à recevoir libellés en monnaies étrangères sont convertis en euro aux taux de change de clôture. Les différences de conversion relatives aux transactions en devises étrangères sont enregistrées dans le compte de résultat.

2.2.8. Immobilisations incorporelles

⇒ Principes

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont enregistrées au bilan au coût historique. Elles sont ensuite évaluées au coût amorti, selon le traitement de référence de la norme IAS 38 – Immobilisations incorporelles. Les actifs incorporels résultant de l'évaluation des actifs des entités acquises, sont enregistrés au bilan à leur coût historique. Leur valeur fait l'objet d'un suivi régulier afin de s'assurer qu'aucune perte de valeur ne doit être comptabilisée.

⇒ Ecart d'acquisition

Lors de regroupement d'entreprises, un écart d'acquisition est constaté, correspondant à l'excédent du coût de ce regroupement sur la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur nette comptabilisée des actifs et passifs éventuels identifiables. Ces écarts ne sont plus amortis depuis le 01/01/2004 mais comptabilisés au coût diminué du montant annulé des dépréciations. Ils font l'objet de tests de dépréciation.

⇒ Coûts de développement

Les coûts de développement engagés au cours de l'exercice sont comptabilisés en immobilisations incorporelles quand tous les critères prévus par la norme IAS 38 pour les comptabiliser en immobilisation sont réunis.

⇒ **Autres immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles sont principalement composées de logiciels et sont amorties linéairement sur 3 ans (durée d'utilisation prévue).

2.2.9. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont principalement composées de matériels informatiques, enregistrés à leur coût d'acquisition, diminué des amortissements cumulés et d'éventuelles pertes de valeur supplémentaires, selon le traitement de la norme IAS 16 – Immobilisations corporelles.

Les amortissements sont calculés en mode linéaire selon les durées attendues d'utilisation suivantes :

- Mobiliers & Agencements divers : 8 ans
- Matériels de production : 5 ans
- Matériels informatique : 3 ans
- Matériels de transport : 4 ans avec prise en compte d'une valeur résiduelle

2.2.10. Contrats de location

Les contrats de location sont immobilisés lorsqu'ils sont qualifiés de location-financement, c'est à dire qu'ils ont pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des biens loués. La qualification d'un contrat s'apprécie au regard des critères définis par la norme IAS 17. Les contrats de location-financement ne sont retraités que lorsque l'impact est significatif. Les contrats de location-financement sont constatés à l'actif et amortis selon les règles applicables à la nature du bien, la contrepartie étant constatée en dettes financières. Les charges de loyers sont ventilées entre la part liée au remboursement de l'emprunt, constatée en diminution de la dette, et la part liée aux frais financiers, reclassée en coût de l'endettement financier net.

Les contrats de location simple ne sont pas retraités à l'actif. Les charges de loyers sont maintenues en charges opérationnelles.

2.2.11. Dépréciation des actifs à long terme

Pour les actifs incorporels (GOODWILL) le Groupe procède à des tests de dépréciation sur la base des flux de trésorerie actualisés au moins une fois par an et dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié.

Les tests de dépréciation sont réalisés au niveau des filiales auxquelles ces actifs peuvent être affectés. Les Goodwill sont affectés au moment de leur première comptabilisation. L'affectation aux unités génératrices de trésorerie est cohérente avec la manière dont le management du Groupe suit la performance des opérations et apprécie les synergies liées aux acquisitions.

Lorsque la valeur recouvrable d'un actif ou d'une filiale est inférieure à sa valeur comptable, une perte de valeur, affectée prioritairement aux écarts d'acquisition, est comptabilisée.

La valeur d'utilité est déterminée par actualisation des flux de trésorerie futurs qui seront générés par les actifs testés. L'actualisation est réalisée à un taux prenant en compte les taux d'OAT 10 ans (3.60%), un taux de prime de risque de zone euro (7.09%), le taux de croissance à l'infini (2,00%) et d'un coefficient Beta propre à MAKHEIA GROUP.

La valorisation est déterminée sur la base d'un business plan à 4 ans.

2.2.12. Clients et créances d'exploitation

Les dépréciations des créances douteuses sont enregistrées lorsqu'il devient probable que la créance ne sera pas encaissée et qu'il est possible d'estimer raisonnablement le montant de la perte.

Les en-cours de services comprenant les travaux effectués non encore facturés ont été reclassés dans les créances clients en factures à établir.

Les créances sont comptabilisées pour leur montant actualisé lorsque leur échéance de règlement est supérieure à un an et que les effets de l'actualisation sont significatifs.

2.2.13. Trésorerie et équivalents de trésorerie.

Ce poste comprend exclusivement des comptes courants ouverts auprès d'établissements de crédit

2.2.14. Instruments financiers à terme.

La société MAKHEIA GROUP n'utilise pas d'instruments financiers tels que swaps, options ou contrats à terme, etc.

2.2.15. Impôts exigibles

Il existe au sein du groupe un périmètre d'intégration fiscale composé des sociétés suivantes :

- MAKHEIA GROUP
- Makheia Affinity
- MDG Audio
- Place du marché (Anc Labo IV)
- IMAGE FORCE, SEQUOIA, MACHINATION à effet du 1/1/2009.

Chaque société dont le résultat est bénéficiaire constate dans ses comptes sociaux la charge d'impôt qu'elle supporterait comme si elle n'était pas membre du groupe.

Le produit d'impôt correspondant à l'économie réalisée du fait des sociétés déficitaires est comptabilisé au compte de résultat de la société mère.

2.2.16. Impôts différés.

Les impôts différés correspondant aux différences temporelles existant entre les bases taxables et comptables des actifs et passifs consolidés sont enregistrés en application de la méthode du report variable. Les actifs d'impôts différés sont reconnus quand leur réalisation future apparaît probable à une date qui peut être raisonnablement déterminée.

2.2.17. Actions propres

Les actions MAKHEIA GROUP détenues sont comptabilisées à leur coût amorti en réduction des capitaux propres.

Les gains découlant de la vente des actions propres intervenus au cours de l'exercice sont déduits des capitaux propres, nets des effets d'impôt.

2.2.18. Avantages accordés au personnel

⇒ Avantages à court terme

Les avantages à court terme (salaires, charges sociales, congés payés) sont constatés en charges de l'exercice au cours duquel les services sont rendus par le personnel. Les sommes non payées à la clôture de l'exercice figurent en autres passifs courants.

⇒ Avantages postérieurs à l'emploi

Régimes à cotisations définies : l'obligation du groupe est limitée au versement de cotisations : ils correspondent aux régimes de retraite légale et complémentaire : les cotisations sont constatées en charges de l'exercice au cours duquel les services sont rendus par le personnel. Les sommes non payées à la clôture de l'exercice figurent en autres passifs courants ;

Régimes à prestations définies : Le Groupe n'a comme engagement que le versement d'indemnités de fin de carrière définies par les conventions collectives pour les sociétés qui n'ont pas couvert cette obligation par une police d'assurance. L'obligation est calculée selon la méthode des unités de crédit projetées, en tenant compte d'hypothèses actuarielles (taux de mortalité, taux de turn over, taux d'actualisation et taux d'augmentation de salaire). Les principales hypothèses actuarielles retenues par le Groupe sont les suivantes :

- Application des conventions collectives propres à chaque entité ;
- Fort taux de turn-over (utilisation depuis le 31 décembre 2005 de taux de turn-over propres à la société) ;
- Taux d'accroissement des salaires : 0,5 % ;
- Taux d'actualisation : 6 % ;
- Age de départ : 65 ans ;
- Départ à l'initiative de l'employeur.

L'augmentation de l'engagement générée par la modification des barèmes de calcul des indemnités de fin de carrière (conformément à l'avenant n°28 du 28 avril 2004 de la convention collective des bureaux d'études) constituant un coût des services passés a été étalé sur la durée résiduelle moyenne d'activité prévisionnelle.

Depuis le 31 décembre 2005, date à laquelle il a été utilisé une table de turn-over propre à l'entreprise, le Groupe a décidé d'étaler les écarts actuariels de manière linéaire sur 5 ans.

La réduction ou la liquidation d'un régime d'avantages postérieurs à l'emploi donne lieu à la reprise immédiate, par le compte de résultat, des engagements antérieurement comptabilisés.

L'engagement est constaté au bilan en passifs non courants, pour le montant de l'engagement total, ajusté du coût des services passés différés et des écarts actuariels non comptabilisés. Un rapprochement entre le montant de l'engagement et la provision comptabilisée est présenté en note 2.4.3.

La contribution de 50% sur le montant des indemnités de mise à la retraite a été comptabilisée en écart actuariel.

La charge de l'exercice est constatée intégralement au compte de résultat en charge opérationnelle.

⇒ **Autres avantages à long terme**

Les seuls avantages à long terme sont liés à la participation des salariés. Ils sont comptabilisés en passifs non courants pour la partie supérieure à 1 an.

⇒ **Indemnités de fin de contrat de travail**

Indemnités de fin de contrat de travail : Les indemnités de fin de contrat de travail (exemple : indemnité de licenciement) sont comptabilisées lors de la mise en œuvre d'une procédure.

2.2.19. Provisions

Le Groupe comptabilise une provision lorsqu'il a une obligation vis-à-vis d'un tiers, lorsque la perte ou le passif est probable et peut être raisonnablement évalué. Au cas où cette perte ou ce passif n'est ni probable, ni ne peut être raisonnablement évalué mais demeure possible, le Groupe fait état d'un passif éventuel dans les engagements.

2.2.20. Actifs et passifs éventuels

Il n'existe ni d'actifs ni de passifs éventuels au 31 décembre 2009.

2.2.21. Reconnaissance des revenus

Les revenus du Groupe sont principalement constitués de prestations de services, facturées mensuellement selon la méthode de l'avancement des travaux.

Comme le préconise la norme IAS 18 – Produits des activités ordinaires, les taxes sur le chiffre d'affaires propres à certains pays sont déduites du chiffre d'affaires.

2.2.22. Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net part du groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période, à l'exception des actions d'autocontrôle.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net part du groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, majoré de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives (options de souscription, bons de souscription), retraité des actions d'autocontrôle. Leur nombre est déterminé par application de la méthode du rachat d'actions.

Un plan de souscription d'actions est considéré comme dilutif lorsqu'il a pour conséquence l'émission d'actions ordinaires à un cours inférieur au cours moyen de bourse pendant la période.

2.2.23. Information sectorielle

MAKHEIA GROUP ne publie pas d'information sectorielle, dans la mesure où la société est organisée autour d'une activité principale «la création et la diffusion de contenus de communication pour le compte de clients », et intervient essentiellement sur le territoire national. Cette activité recouvre quatre domaines :

- le pôle corporate
- le pôle marketing service
- le pôle design, identité et marque
- le pôle web et community

Le pôle corporate représente 60% de l'activité, mais au niveau de la gestion et du management, ces domaines sont traités comme un seul secteur d'activité.

2.3. Informations relatives au périmètre de consolidation

2.3.1. Périmètre de consolidation au 31 décembre 2009

ENTREPRISES	Sièges	N° SIREN	Contrôle	Méthode
MAKHEIA GROUP	125 rue de Saussure 75017 PARIS	399 364 751	100 %	I.G.
MAKHEIA.AFFINITY	125 rue de Saussure 75017 PARIS	350 144 093	100 %	I.G.
Place du Marché (Anc Labo 4)	125 rue de Saussure 75017 PARIS	424 075 042	99.79 %	I.G.
MEDIAGERANCE AUDIOVISUEL	125 rue de Saussure 75017 PARIS	424 867 281	99.80%	I.G.
GIE DE L'ARBRE	91 Avenue Kleber 75116 PARIS	485 119 507	33.33 %	I.P.
IMAGE FORCE	125 rue de Saussure 75017 PARIS	380 322 750	100%	IG
SEQUOIA	49 Avenue Marceau 75116 PARIS	329 936 611	100%	IG
MACHINATION	49 Avenue Marceau 75116 PARIS	453 167 116	100%	IG

2.3.2. Variation de périmètre

- Fusions simplifiées intervenues au cours de la période

Fusion simplifiée en date du 01/01/2009 de FRANKLIN PARTNERS dans la Société SEQUOIA.

Fusion simplifiée en date du 01/01/2009 de la société ARTICE dans la société SEQUOIA.

- Acquisition intervenue au cours de la période

Aucune acquisition au 31/12/2009.

- Sorties intervenues au cours de la période

Sortie du périmètre de consolidation le 15 décembre 2009 de la société NETWORTH et de la société MAKHEIA ASIE. La société Makheia Belgique a été dissoute le 7 décembre 2009.

2.3.3. Données Pro Forma

	MAKHEIA Group 2008	Groupe Image Force 1 ^{er} Semestre 2008	DONNEES pro forma sur un exercice 2008	MAKHEIA Group conso 2009	Networth et Asie 2009	DONNEES pro forma sur un exercice 2009
	(A)	(B)	(A)+(B)	(D)	(E)	(D)+(E)
CHIFFRE D'AFFAIRES	27 102	9 256	36 358	27 209	4 101	31 310
RT OPERATIONNEL COURANT	- 165	617	452	- 1 078	- 213	- 1 291
RT OPERATIONNEL	- 202	575	373	- 1 060	- 213	- 1 273

2.4. Notes sur le bilan et le compte de résultat

2.4.1. Actifs non courants

⇒ **Goodwill**

Nature du Goodwill	31-12-09
Contenu de communication Corporate	7 280
Contenu de communication Marketing	2 216
Solutions collaboratives (Média-management)	0
Total	9 496

⇒ *Immobilisations Incorporelles*

Valeur brute	31/12/2008	variation périmètre	augmentation	diminution	31/12/2009
frais de développement	2 097	-2 097			0
brevets, licences, logiciels	572	-13	80	325	314
plate forme charte	226			226	0
marques	95				95
total	2 990	-2 110	80	551	409

⇒ *Immobilisations Corporelles*

Les immobilisations corporelles sont principalement composées d'agencements et de matériel de bureau et informatique.

⇒ *Autres actifs financiers*

Les autres actifs financiers sont composés des dépôts de garantie, et des participations dans les sociétés non intégrées.

⇒ *Variation des immobilisations*

Brut	31/12/2008	variation périmètre	Acquisition	Cession	31/12/2009
Incorporelles	2 990	-2 110	80	551	409
Corporelles	2 838	-106	154	1312	1 574
Financières	372	100	32	224	280
Total	6 200	-2 116	266	2087	2263

Amortissement	31/12/2008	variation périmètre	Dotations	Reprises	31/12/2009
Incorporelles	2 587	-2 100	188	365	310
Corporelles	2 010	14	389	1236	1 177
Financières	173			173	0
Total	4 770	-2 086	577	1774	1 487

Net	31/12/2008	31/12/2009
-----	------------	------------

Incorporelles	403	99
Corporelles (*)	828	397
Financières	199	280

Total	1 430	776
-------	-------	-----

(*) Dont valeur nette des biens pris en location financement : 133 K€

⇒ **Impôts différés**

Nature	31-déc-2009	31-déc-2008
Déficits reportables	645	398
Indemnités de fin de carrière	10	9
Différences temporaires	24	29
Dépôt de garantie	7	8
Total	686	444

2.4.2. Actifs courants

⇒ **Autres débiteurs**

	31-déc -09	Echéances			31-déc-08
		- 1 an	De 1 à 5 ans	+ de 5 ans	
Clients	6 994	6 994			11 817
Etats & divers	2 206	2 206			2 343
Créances Networkh	1 065		1 065		
Créances sur cession Fonds	40	40			264
Charges constatées d'avance	322	322			381
Total Brut	10 627	9 562	1 065		14 805

	31/12/09	31/12/08
Dépréciation Clients	397	350
Dépréciation autres créances	0	270

Total des dépréciations	397	620
-------------------------	-----	-----

Total net	10 230	14 185
-----------	--------	--------

2.4.3. Passifs non courants

⇒ **Impôts différés**

Nature	31-déc-09	Echéances			31-déc-08
		- 1 an	De 1 à 5 ans	+ de 5 ans	
Sur Crédit Bail	3	3			14
Sur Indemnités retraite	6	6			
Total	9	9			14

⇒ **Provisions à long terme**

Le montant des provisions à long terme est exclusivement composé des engagements de retraite

Engagement	Coût des services passés restant à étaler	Ecart actuariels restant à comptabiliser	Total	Charge exercice
Au 01/01/2009	28	-56	54	26
Droits acquis	1		1	
Liquidation réduction			0	
Coût des services passés		35	35	
Écart actuariels		3	-52	-49
Charge exercice				-14
Au 31 décembre 2009	29	-18	2	13
Écart actuariels restant à comptabiliser (a)				2
Engagement au 31 décembre 2009 (b)				29
Provision au bilan (a) + (b)				31

⇒ **Emprunts et dettes financières**

Les emprunts et dettes financières diverses représentent la part à plus d'un an des crédits en cours soit : 3 543 K€ dont

○ Crédit à taux variable	:	175 K€
○ Crédit Bancaire à taux fixe	:	3 328 K€
○ Emprunt lié au retraitement du Crédit Bail	:	40 K€

Les emprunts n'ont fait l'objet d'aucun défaut de remboursement au cours de l'exercice ni d'aucun autre manquement qui peut amener les créanciers à exiger le remboursement.

Les emprunts souscrits prévoient des covenants, ces derniers sont respectés au 31/12/2009.

Echéances pour les crédits en cours :

Type	31/12/2009	A - d'1 an	Dont à + d'1 an et à moins de 5 ans	Dont à + de 5 ans
Variable (emprunts)	200	38	162	
Fixe (CB et emprunts)	4 486	1 133	3 353	
Emprunts bancaires	4 686	1 171	3 515	
variable (Dépôts reçus)	13		13	
fixe (autres dettes financières)	190	175	15	
Dettes financières	4 889	1 346	3 543	
Total + d'1 an :			3 543 K€	

2.4.4. Passifs courants

⇒ *Provisions à court terme*

	31-déc-08	Variation périmètre	Dotation	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	31-déc-2009
Provision pour risque	320	-7	1 043	15		1 342
Provision pour charges <i>hors prov. retraite</i>	271		6	18		258
Total	591	-7	1 049	33		1600

⇒ *Autres passifs courants*

Nature	31-déc-09	Echéances			31-déc-08
		- 1 an	De 1 à 5 ans	+ de 5 ans	
Dettes fiscales et sociales	5 079	5 079			5 840
Produits constatés d'avance	1 832	1 832			1 458
Autres Dettes	1 460	1 460			1 139
Avances et acomptes					
Dettes sur immobilisations					
Total	8 371	8 371			8 437

⇒ *Subvention d'investissement*

La quote part des travaux du nouveau siège social prise en charge par le propriétaire est comptabilisée en subvention d'investissement et est rapportée au résultat au fur et à mesure de l'amortissement des biens concernés

- Montant inscrit au passif à la clôture 109 K€
- Montant inscrit au résultat dans l'exercice 32 K€

2.4.5. Amortissement, dépréciation et provisions

	31-déc-2009	31-déc-2008
Amortissement	-481	-865
Dépréciation d'actif	-90	-114
Provision pour risques	-1049	-23
Reprise de provision	363	583
Autres dépréciations	-95	
	-1 352	-419

2.4.6. Autres produits et charges opérationnels

	31-déc-2009	31-déc-2008
Produits divers	277	381
Subventions reçues	32	32
Charges diverses	-128	-314
	181	99

2.4.7. Charges financières nettes

	31-déc-2009	31-déc-2008
Versement caution bancaire Makheia Bel.	-34	
Abandon de compte courant UNIPROD		-45
Produits de trésorerie	57	38
Intérêts bancaires	-191	-190
Actualisation dépôt de garantie	4	4
	-164	-193

La sensibilité des charges financières liées à une variation des taux d'intérêts n'est pas significative.

2.4.8. Charges d'impôts

	31-déc-2009	31-déc-2008
Charges d'impôts		
IS	-46	-147
variation impôts différés	248	377
Neutralisation Impôts sur cession titre groupe		
	202	230

2.4.9. Résultat par action

Résultat Part du groupe par action : -0.25 €

Résultat dilué par action : -0.24 €

Le numérateur correspond au résultat net part du groupe, s'élevant à -1 235 K€ et le dénominateur au nombre d'actions au 31 décembre 2009 après neutralisation des 318 088 actions d'autocontrôle et augmentation des 568 048 actions potentielles dilutives (568 048 au titre des ORA (Obligations Remboursables en Actions)).

2.5. Autres informations

2.5.1. Nombre d'actions composant le capital social

	Actions
Au 1er janvier 2009	4 959 768
Au 31 décembre 2009	4 959 768

Toutes les actions sont intégralement libérées.

Au 31 décembre 2009, MAKHEIA GROUP détient 160 142 de ses propres actions, MAKHEIA AFFINITY détient 157 946 actions MAKHEIA GROUP.

2.5.2. Informations relatives aux parties liées

Les transactions qui ont lieu entre les parties liées sont de nature commerciale. Elles sont réalisées dans les conditions normales d'exploitation. Les avances en compte courant sont rémunérées

Les transactions entre les sociétés intégrées ont été neutralisées dans les comptes consolidés. Il n'y a pas de transactions avec les dirigeants.

2.5.3. Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires constatés en charge relatifs aux cabinets Constantin Associés et ANG SAS pour les exercices 2009 et 2008 sont les suivants :

Honoraires en €	Cabinet Constantin Associés		ANG SAS	
	Montant HT 2009	Montant HT 2008	Montant HT 2009	Montant HT 2008
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés				
Emetteur	52	33	19	12
Filiales intégrées globalement	78	51		
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes				
Emetteur				
Filiales intégrées globalement				
Prestations d'audit	130	84	19	12
Juridique, fiscal, social				
Autres				
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales				
Total des prestations	130	84	19	12

2.5.4. Effectifs

Répartition de l'effectif moyen de l'exercice en équivalent temps plein

Par Statut	2009	2008
Cadre	181	210
Non cadre	30	36
Total	211	246

Par Société	2009	2008
MAKHEIA GROUP	15	15
MAKHEIA AFFINITY	82	91
Franklin Partner	0	23
Place du Marché (Anc Labo 4)	12	23
Médiagérance Audio	0	2
Médiagérance Asia	0	6
Image Force	6	6
Sequoia	87	65
Machination	9	10
Artice	0	5
Networth	0	1
Total	211	246

2.5.5. Engagement hors bilan

⇒ Engagements financiers

Les titres IMAGE FORCE détenus par la société MAKHEIA GROUP ont été donnés en gage à la BNP PARIBAS en garantie des emprunts, au 31/12/09 le capital restant dû s'élève à 3 277 K€.

⇒ Autres engagements reçus

Nantissement des titres de la holding Financière CTT qui a acheté notre filiale Imagence en Juillet 2003.

2.5.6. Rémunération des dirigeants

La rémunération des principaux dirigeants s'est élevée à un montant de 480 K€ au 31 décembre 2009.

La part du capital détenue par les membres du Conseil d'Administration au 31 décembre 2009, représente 2 440 427 actions, soit 49,20 % du capital de la société.

Aucune avance n'a été consentie aux dirigeants au cours de l'exercice.

Il n'existe aucun autres avantages (avantages postérieurs à l'emploi, autres avantages à long terme, indemnités de fin de contrat, paiement en actions) au 31 décembre 2009.

2.5.7. Situation des mandats

Mr Jean Bernard TAILHEURET a démissionné de ces fonctions d'administrateurs en décembre 2009.

2.5.8. Information sur les risques

Gestion du risque clients :

Aucun client ne représente plus de 10% du total des créances clients. La diversité des clients tant en matière d'activités que de structure limite significativement le risque de dépendance vis-à-vis d'un client.

Gestion du risque de liquidité :

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de dépôts bancaires et de SICAV qui sont convertibles à court terme en liquidités et qui ne sont exposés à aucun risque de perte de valeur significatif.

Les autorisations de découverts accordées par les établissements de crédits sont suffisantes pour gérer le risque de liquidité compte tenu de la structure actuelle du BFR du groupe.

Politique et procédure de gestion du capital :

Il n'existe pas à ce jour de plan significatif de modification du capital social (programme de rachat, stocks options...).

Analyse de la sensibilité liée au taux d'intérêts :

Le 30 juin 2008, le groupe a souscrit un emprunt de 4 000 K€ à la BNP sur la durée de 6 ans au taux EURIBOR 1 mois +1.2% (soit 5.664% à la date de signature du contrat).

Le 30 avril 2009 une opération d'échange de conditions d'intérêts a été signée avec la BNP afin que les résultats du groupe ne soient pas liés à une variation des taux d'intérêts.

2.5.9. Evènements postérieurs au 31 décembre 2009

Par jugement du tribunal de commerce de Nanterre en date du 16/03/2010, les filiales Makheia Affinity et Place du marché ont été respectivement condamnées à verser à la société CAIMAN PROD les sommes de 166 514.3 € et 431 183.41 €. L'intégralité de ces sommes est provisionnée au 31/12/2009. Les sociétés ont décidé de faire appel.

ANNEXE 2

COMPTES SOCIAUX 2009

Bilan	108
ACTIF	108
Actif immobilisé	108
Actif circulant	108
PASSIF	109
Capitaux Propres	109
Provisions pour risques et charges	109
Emprunts et dettes	109
Compte de résultat	110
Annexes aux comptes annuels	112
PREAMBULE	112
REGLES ET METHODES COMPTABLES	113
PRINCIPES COMPTABLES	113
CHANGEMENT DE METHODE	113
CHANGEMENT DE PRESENTATION	113
FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE	113
EVENEMENTS POSTERIEURS	113
INTEGRATION FISCALE	113
INFORMATIONS SUR LE BILAN ACTIF	114
IMMOBILISATIONS INCOPORELLES	114
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	114
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	114
ACTIONS PROPRES	115
La société MAKHEIA GROUP détient au 31/12/2009, 160 142 de ses propres actions, contre 185 719 en 2008 (soit -13,77%).	115
STOCKS	116
CLIENTS ET AUTRES CREANCES	116
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	116
DISPONIBILITES	116
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	116
INFORMATIONS SUR LE BILAN PASSIF	117
CAPITAL SOCIAL	117
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL	117
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	117
PROVISIONS	117
EMPRUNTS ET DETTES	118
AUTRES DETTES	118
INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RESULTAT	119
VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES	119
CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS	119
CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS	119
AUTRES INFORMATIONS	120
SITUATION FISCALE DIFFEREE ET LATENTE	120
EFFECTIF MOYEN	120
INFORMATIONS RELATIVES AU ENTREPRISES LIEES	120
LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS	121
REMUNERATION DES DIRIGEANTS	121
INFORMATIONS RELATIVES AU CREDIT-BAIL	122
ENGAGEMENTS FINANCIERS	122
AUTRES ENGAGEMENTS RECUS	122
ENGAGEMENT EN MATIERE DE RETRAITE	122
DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION	122

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2009 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2008 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net		
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	1 235	23	1 212	4 266		- 3 054
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres participations	22 859 641	12 591 793	10 267 848	19 141 641		-8 873 793
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés	318 869	72 250	246 619	294 276		- 47 657
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	23 179 745	12 664 066	10 515 679	19 440 183		-8 924 504
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En-cours de production de biens						
En-cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	452 374		452 374	2 244 600		-1 792 226
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel				5 900		- 5 900
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices	297 206		297 206	251 442		45 764
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	73 009		73 009	65 877		7 132
. Autres	2 755 755		2 755 755	1 572 742		1 183 013
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement				57 779		- 57 779
Disponibilités	608 564		608 564	5 538		603 026
Charges constatées d'avance	13 911		13 911	11 650		2 261
TOTAL (II)	4 200 819		4 200 819	4 215 528		- 14 709
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	27 380 564	12 664 066	14 716 498	23 655 711		-8 939 213

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2009 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2008 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 6 987 475)	6 987 475	6 987 475	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	796 034	796 034	
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	110 968	110 968	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	1 524 400	1 524 400	
Report à nouveau	-4 443 075		-4 443 075
Résultat de l'exercice	-1 295 767	-4 443 075	3 147 308
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL (I)	3 680 034	4 975 801	-1 295 767
Produits des émissions de titres participatifs	1 510 144	1 424 664	85 480
Avances conditionnées			
TOTAL (II)	1 510 144	1 424 664	85 480
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	3 277 143	3 716 807	- 439 664
. Découverts, concours bancaires		215 590	- 215 590
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés	5 446 279	12 026 464	-6 580 185
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	383 043	398 385	- 15 342
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	133 734	247 426	- 113 692
. Organismes sociaux	126 907	172 921	- 46 014
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	104 074	281 405	- 177 331
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	5 105	26 546	- 21 441
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		159 701	- 159 701
Autres dettes	50 035	10 000	40 035
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	9 526 320	17 255 246	-7 728 926
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	14 716 498	23 655 711	-8 939 213

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2009 <small>(12 mois)</small>		Exercice précédent 31/12/2008 <small>(12 mois)</small>		Variation	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services	2 987 415		2 987 415	3 132 462	- 145 047	-4,63
Chiffres d'affaires Nets	2 987 415		2 987 415	3 132 462	- 145 047	-4,63
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation reçues						
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			49 111	39 908	9 203	23,06
Autres produits			1 469	0	1 469	
Total des produits d'exploitation			3 037 995	3 172 370	- 134 375	-4,24
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			2 343 871		2 343 871	
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock matières premières et autres						
Autres achats et charges externes			598 625	903 950	- 305 325	-33,78
Impôts, taxes et versements assimilés			44 513	34 239	10 274	30,01
Salaires et traitements			5 613	1 621 342	-1 615 729	-99,65
Charges sociales			-88 636	665 603	- 754 239	-113,32
Dotations aux amortissements sur immobilisations			815	234	581	248,29
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant						
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges			10 949	10 000	949	9,49
Total des charges d'exploitation			2 915 751	3 235 368	- 319 617	-9,88
RESULTAT EXPLOITATION			122 244	-62 998	185 242	-294,04
Bénéfice attribué ou perte transférée						
Perte supportée ou bénéfice transféré						
Produits financiers de participations			7 952 668	3 208	7 949 460	n/s
Produits des autres valeurs mobilières			95 408		95 408	
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et transferts de charges			203 888	984 292	- 780 404	-79,29
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers			8 251 964	987 500	7 264 464	735,64
Dotations financières aux amortissements et provisions			8 956 367	3 742 273	5 214 094	139,33
Intérêts et charges assimilées			736 618	684 692	51 926	7,58
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières			9 692 985	4 426 965	5 266 020	118,95
RESULTAT FINANCIER			-1 441 021	-3 439 465	1 998 444	-58,10
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT			-1 318 777	-3 502 463	2 183 686	-62,35

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2009 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2008 (12 mois)	Variation	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	9 340	854 788	- 845 448	-98,91
Reprises sur provisions et transferts de charges	263 800		263 800	
Total des produits exceptionnels	273 140	854 788	- 581 648	-68,05
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	113 520	220	- 220	-100,00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	509 918	1 822 639	-1 199 201	-65,79
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles	623 438	1 822 858	-1 199 420	-65,80
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-350 298	-968 070	617 772	-63,81
Participation des salariés				
Impôts sur les bénéfices	-373 308	-27 458	- 345 850	n/s
Total des Produits	11 563 099	5 014 658	6 548 441	130,59
Total des charges	12 858 866	9 457 733	3 401 133	35,96
RESULTAT NET	-1 295 767	-4 443 075	3 147 308	-70,84
Dont Crédit-bail mobilier		18 726	- 18 726	-100,00
Dont Crédit-bail immobilier				

Annexes aux comptes annuels

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2009 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2008 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 14 716 498,05 euros.

Le résultat net comptable est une perte de 1 295 767,18 euros.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

PRINCIPES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

CHANGEMENT DE METHODE

Il n'y a eu aucun changement de méthode dans l'exercice

CHANGEMENT DE PRESENTATION

En 2009, les achats de prestations intra groupe sont comptabilisés en achats de marchandises. Les refacturations de charges de personnel intra groupe apparaissent en diminution de la masse salariale.

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

- Sortie des titres de participation suite à la fermeture de FP BELGIQUE en 2009.

EVENEMENTS POSTERIEURS

Aucun évènement postérieur significatif n'est à signaler.

INTEGRATION FISCALE

- Identité de la société mère
SA MAKHEIA GROUP, rue de Saussure 75017 Paris
- Périmètre d'intégration fiscale
 - SAS MAKHEIA AFFINITY (anc. SAS Médiagérance)
 - SAS Place du Marché (anc. LABO 4)
 - SARL MDG AUDIOVISUEL
 - SA IMAGE FORCE, SAS SEQUOIA, SAS MACHINATION à effet du 1/1/2009.
- Modalité de répartition de l'impôt

Chaque société calcule et comptabilise l'impôt comme si elle n'était pas intégrée fiscalement.

L'économie d'impôt provenant de la compensation des résultats fiscaux reste acquise à la société mère.

- Charges d'impôt théorique

En l'absence d'intégration fiscale, la société MAKHEIA GROUP n'aurait pas eu d'impôt sur les sociétés à comptabiliser et à payer.

INFORMATIONS SUR LE BILAN ACTIF

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Il n'existe pas d'immobilisations incorporelles.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont composées de matériels de transport et de mobiliers.
En euros,

	immobilisations au début d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst	Diminutions	Valeur brute immob. A fin exercice
Matériel de transport	4 500		4 500	
Matériel de bureau, informatique, mobilier	1 235			1 235
TOTAL	5 735		4 500	1 235

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Matériel de transport	234	792	1 027	0
Matériel de bureau, informatique, mobilier	1 235	23	1 235	23
TOTAL	1 470	815	2 262	23

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières (hors actions propres) sont composées exclusivement de titres de participation :

Valeur Brute en (k€)	31/12/2008	Acquisition 2009		Sortie 2009	31/12/2009
MAKHEIA AFFINITY	14 151				14 151
Médiagérance Audio	7				7
Groupe Image force	8 601				8 601
NETWORTH	100				100
FP Belgique	173		(1)	173	0
Total	23 032			173	22 859

Dépréciation (en K€)	31/12/2008	Dotations 2009		Reprise 2009	31/12/2009
MAKHEIA AFFINITY	3 718	8 866	(2)		12 584
Médiagérance Audio	-	7	(3)		7
FP Belgique	173		(1)	173	0
Total	3 891	8 873		173	12 591

Méthodes d'évaluation :

1. La société MAKHEIA GROUP a sorti les titres FP Belgique suite à la fermeture de cette société. Par conséquent, au 31 décembre 2009, la provision pour dépréciation de ces titres a été intégralement reprise.

2. Les titres des filiales détenues à plus de 50 % ont été évalués en retraitant les capitaux propres d'une valeur de fonds de commerce qui intègre les tests de dépréciation des actifs incorporels (GOODWILL) réalisés au niveau des filiales auxquelles ces actifs peuvent être affectés. Les Goodwill sont affectés au moment de leur première comptabilisation en consolidation. La valeur d'utilité est déterminée par actualisation des flux de trésorerie futurs qui seront générés par les actifs testés. L'actualisation est réalisée à un taux prenant en compte les taux d'OAT 10 ans (3,60%), un taux de prime de risque de zone euro (7,09%), le taux de croissance à l'infini (2,00%) et d'un coefficient Beta propre à MAKHEIA GROUP.
 La valorisation est déterminée sur la base d'un business plan à 4 ans.
 L'affectation aux unités génératrices de trésorerie est cohérente avec la manière dont le management du Groupe suit la performance des opérations et apprécie les synergies liées aux acquisitions.
 Au 31 Décembre 2009, la valeur vénale des titres MAKHEIA AFFINITY est inférieure à sa valeur nette comptable (10 433 k€). Ainsi une dépréciation de 8 866 K€ a été constatée au titre de 2009.

3. Au 31 Décembre 2009, la participation dans Médiagérance Audio est dépréciée à 100 %.

ACTIONS PROPRES

La société MAKHEIA GROUP détient au 31/12/2009, 160 142 de ses propres actions, contre 185 719 en 2008 (soit -13,77%).

Actions propres	nombre	VN	montant
actions AUREL	37 771	1,813	69 K€
actions gérées par la BNP	122 371	2,046	250 K€
Total	160 142		319 K€

Au 31/12/2009, les actions propres ont été dépréciées pour un montant de 72 K€.

STOCKS

Il n'existe aucun stock.

CLIENTS ET AUTRES CREANCES

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Une dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Au 31 décembre 2009, aucune créance n'a été dépréciée. Les créances sont à moins d'un an.

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Il n'existe pas de valeurs mobilières au 31 Décembre 2009.

DISPONIBILITES

Les disponibilités correspondent au solde du compte courant bancaire.

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Les charges constatées d'avance correspondent à des charges d'exploitation.

INFORMATIONS SUR LE BILAN PASSIF

CAPITAL SOCIAL

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	4 959 768	1,409	6 987 475
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	4 959 768	1,409	6 987 475

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	En action
Au 1er janvier	4 959 768
Augmentation de capital	
Réduction du capital	
Au 31 décembre	4 959 768

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	En €
Au 1er janvier	4 975 801
Augmentation de capital	
Prime d'émission	
Distribution de dividendes	
Résultat de l'exercice	-1 295 767
Au 31 décembre	3 680 034

PROVISIONS

Au 31 décembre 2009, aucune autre provision n'a été comptabilisée.

EMPRUNTS ET DETTES

RUBRIQUE (en K€)	2 009			2 008		
	Solde	<1an	De 1 à 5 ans	Solde	<1an	De 1 à 5 ans
Emprunt bancaire et ORA(*)	4 787	781	4 006	5 141	655	4 486
Découverts bancaires	0			216	216	
Emprunt établi.de crédit	4 787	781	4 006	5 357	871	4 486

RUBRIQUE (en K€)	2 009			2 008		
	Solde	<1an	De 1 à 5 ans	Solde	<1an	De 1 à 5 ans
Comptes courants groupe	5 446	5 446		12 026	12 026	
Comptes courants hors groupe						
Dettes financières diverses	5 446	5 446	0	12 026	12 026	0

(*) ORA : Obligations remboursables en actions

AUTRES DETTES

Les autres dettes correspondent notamment aux dettes d'exploitation fournisseurs (383 k€) et aux dettes fiscales et sociales (370 k€).

Elles sont toutes à moins d'un an.

INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RESULTAT

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires correspond exclusivement à des prestations de services aux filiales.

CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS

LIBELLE (EN K€)	K€
Produits financiers sur participation	7 953
Reprise de provision sur titres FP Belgique	173
Reprise de provision sur actions propres	31
Intérêts comptes courant	95
Total des produits financiers	8 252

LIBELLE (EN K€)	K€
Intérêts et charges assimilés	737
Provision titres MAKHEIA AFFINITY	8 866
Provision titres Médiagérance AUDIO	7
Dépréciation des actions propres	83
Total des charges financières	9 693

La société MAKHEIA GROUP a reçu 7 953 K€ de dividendes au cours de l'exercice 2009.

CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

Au 31 décembre 2009, les charges et produits exceptionnels concernent les éléments suivants :

LIBELLE (EN K€)	Charges exceptionnelles	produits exceptionnels
cession de matériel de transport	3	9
perte et reprise de provision pour dépréciation de créances Imagence	254	264
Mali sur rachat d'actions propres	80	
Sortie des titres FP Belgique	173	
Indemnités de licenciement	113	
Total	623	273

AUTRES INFORMATIONS

SITUATION FISCALE DIFFEREE ET LATENTE

- Charges non déductibles temporairement (en K€) 5
- Situation fiscale latente (en K€)
 - Déficits Ordinaires (en K€) 1 936

EFFECTIF MOYEN

EFFECTIF	Salarié	Détaché	TOTAL
Cadres	15	0	15
Total	15	0	15

INFORMATIONS RELATIVES AU ENTREPRISES LIEES

(en K€)

POSTES	MONTANT CONCERNANT LES ENTREPRISES	
	Liées	avec lesquelles la Sté a un lien de participation
Avances et acomptes sur immobilisations		
Participations (valeurs nettes)	10 268	
Créances rattachées à des participations		0
Prêts		
Avances et acomptes versés sur commandes (actif circulant)		
Créances clients et comptes rattachés	439	
Autres créances	2 715	
Capital souscrit appelé non versé		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunt et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	60	
Dettes sur immobilisation et comptes rattachés		
Autres dettes	5 446	
Produits de participation	7 953	
Autres produits financiers (y compris reprises financières)	95	
Charges financières (y compris dotations financières)	9	

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Les données sont exprimées en K€

Dénomination	Capital	Capitaux propres autres que le capital social	% de détention	Val Brute des titres	Val nette des titres	Prêts et avances	Chiffre d'affaires	Résultat
<i>FILIALES (PLUS DE 50 %)</i>								
MAKHEIA AFFINITY	2 045	-466	100.00%	14 151	1 567	-	9 266	-1 100
IMAGE FORCE	394	2 579	100.00%	8 601	8 601	-	1 068	48
Médiagérance AUDIO	7	-6	99.80%	7	-	-	12	-5
<i>PARTICIPATIONS (de 10 à 50 %)</i>								
NETWORTH	812	-674	14.51%	100	100		3 666	-214
<i>PARTICIPATIONS (moins de 10 %)</i>								

REMUNERATION DES DIRIGEANTS

La rémunération des principaux dirigeants s'est élevée à un montant de 480 K€ en 2009.

La part du capital détenue par les membres du Conseil d'Administration représente 2 440 427 actions, soit 49.2 % du capital de la société.

Aucune avance n'a été consentie aux dirigeants au cours de l'exercice.

Une somme de 11 k€ a été allouée au titre de jetons de présence.

Il n'existe aucun autre avantage (avantages postérieurs à l'emploi, autres avantages à long terme, indemnités de fin de contrat, paiement en actions) au 31 Décembre 2009.

INFORMATIONS RELATIVES AU CREDIT-BAIL

Tableaux financiers relatifs aux crédits-baux en cours

Les deux contrats de crédits baux se sont terminés en 2008. En 2009, la société MAKHEIA GROUP n'a plus recours à des contrats de crédit bail.

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Les titres IMAGE FORCE détenus par la société MAKHEIA GROUP ont été donnés en gage à la BNP PARIBAS en garantie des emprunts, au 31/12/2009 le capital restant dû s'élève à 3 277 K€.

AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Nantissement des titres de la holding qui a acheté la filiale Imagence en Juillet 2003.

ENGAGEMENT EN MATIERE DE RETRAITE

La société n'a comme engagement que le versement d'indemnités de fin de carrière définies par la convention collective. L'obligation est calculée selon la méthode des unités de crédit projetées, en tenant compte d'hypothèses actuarielles (taux de mortalité, taux de turn over, taux d'actualisation et taux d'augmentation de salaire). Les principales hypothèses actuarielles retenues par le Groupe sont les suivantes :

- Fort taux de turn-over (utilisation depuis le 31 décembre 2005 de taux de turn-over propres à la société) ;
- Taux d'accroissement des salaires : 0,5 % ;
- Taux d'actualisation : 6 % ;
- Age de départ : 65 ans ;
- Départ à l'initiative de l'employeur.

Au 31 décembre 2009 le montant de l'engagement majoré de la contribution de 50% s'élève à 5 772 €.

DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION

Au 31 décembre 2009, le nombre d'heures acquises au titre du « DIF » est de 615.

ANNEXE 3

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LES CONVENTIONS
ET ENGAGEMENTS REGLEMENTES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009

CONSTANTIN ASSOCIES

114, rue Marius AUFAN
92300 – Levallois-Perret

ANG

32, rue de la Victoire
75009 - PARIS

RAPPORT SPECIAL

SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS REGLEMENTES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009

MAKHEIA GROUP

125, rue de Saussure

75017 - PARIS

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS AUTORISES AU COURS DE L'EXERCICE

En application de l'article L225-40 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions ou engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

1. Convention de cession de la société NETWORTH

Votre société a accepté la prise de participation de Monsieur Jean Bernard TAILHEURET à hauteur de 50% dans le capital social de la société NETWORTH, filiale de MAKHEIA AFFINITY.

Cette prise de participation a été autorisée par le conseil d'administration de votre société le 23 septembre 2009, Monsieur Jean Bernard TAILHEURET étant administrateur de votre société.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS APPROUVES AU COURS D'EXERCICES ANTERIEURS DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

Par ailleurs, en application de l'article L. 225-30 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

1. Conventions d'assistance aux filiales

Votre société a signé avec ses filiales une convention d'assistance.

MAKHEIA GROUP facture à ses filiales son assistance pour une valeur hors taxes correspondant à 3 % de la valeur ajoutée de chaque filiale.

Au titre de l'exercice, cette assistance facturée par MAKHEIA GROUP s'élève à :

MAKHEIA AFFINITY S.A.S.	175.960 € hors taxes
PLACE DU MARCHE S.A.S.	29.155 € hors taxes
FRANKLIN PARTNERS S.A.S.	0 € hors taxes
FRANKLIN PARTNERS Belgium	0 € hors taxes
MAKHEIA ASIA	14.010 € hors taxes
IMAGE FORCE S.A.	0 € hors taxes
SEQUOIA S.A.S.	335.644 € hors taxes
NETWORTH S.A.	64.410 € hors taxes
MACHINATION S.A.S.	24.365 € hors taxes
ARTICE S.A.R.L.	0 € hors taxes

2. Conventions d'assistance de la société DELPHES

Votre société a signé une convention pour l'assistance apportée par la société DELPHES en matière de direction générale, direction commerciale, direction administrative et financière, recherche et développement.

La société DELPHES refacture à MAKHEIA GROUP des salaires et charges patronales.

Les prestations facturées et comptabilisées en charges au titre de l'exercice s'élèvent à 180.059 € hors taxes.

3. Contrat de consultant avec la société IMAGE TRUST SCA

Votre société a signé un contrat de consultant avec la Société IMAGE TRUST SCA. Les honoraires facturés à votre société se sont élevés à 109.000 € hors taxes pour l'exercice.

4. Convention d'intégration fiscale

Votre société a signé avec ses filiales une convention d'intégration fiscale.

Les sociétés filiales de MAKHEIA GROUP paient à votre société l'impôt sur les sociétés dû comme si elles n'étaient pas en intégration fiscale. Les économies d'impôts générées par les filiales déficitaires sont conservées par MAKHEIA GROUP.

Les sociétés MAKHEIA AFFINITY S.A.S., PLACE DU MARCHE S.A.S., FRANKLIN PARTNERS S.A.S., MDG AUDIOVISUEL EURL, IMAGE FORCE S.A., SEQUOIA S.A.S., NETWORTH S.A., MACHINATION S.A.S. et ARTICE S.A.R.L. sont concernées par la convention d'intégration fiscale.

Au titre de l'exercice, MAKHEIA GROUP a enregistré un produit de 373.308 € lié à l'intégration fiscale de l'ensemble du groupe et une charge d'impôt sur les bénéfices nulle.

Paris, le 31 mai 2010

Les Commissaires aux comptes

CONSTANTIN ASSOCIES

ANG



Laurent LEVESQUE Dominique LAURENT



Christophe NOS

MAKHEIA GROUP
Société Anonyme au capital de
6 987 475,13 €
RCS Paris 399 364 751
www.makheia.com
125 rue de Saussure - 75017 Paris